



LE VÉRITABLE
MESSAGER BOITEUX
DE NEUCHÂTEL
pour l'an de grace 1831.



Monnaies.

Pour ne pas entrer dans une énumération inutile des monnaies courables dans notre pays, il suffira d'indiquer le rapport entre l'argent de Neuchâtel et celui de Suisse, ainsi que la valeur de quelques espèces moins connues; et de parler des monnaies idéales.

Notre billon vaut le 5 pour $\frac{9}{10}$ moins que celui de Berne: 42 batz de Neuchâtel n'en font que 40 de Berne, et on change toujours sur ce pied, quand les payemens sont assez considérables pour le permettre.

Nos monnaies idéales sont.

La *livre lauzannoise* qui se subdivise en 12 gr. et le gr. en 12 *deniers*. La *livre faible* qui se subdivise en 20 *sols* et le sol en 12 *deniers*. Ces deux livres valent également 4 batz.

La *livre tournois* ou *franc* qui vaut 10 batz, et qui se divise en 12 gros et le sol en 12 *deniers*.

Le *louis vieux* qui vaut 140, l'*écu bon* 25, et l'*écu petit*, 20 batz.

Une monnaie étrangère coursable, est l'*écu de Brabant* qui vaut depuis plusieurs années $41 \frac{1}{2}$ bz. le demi écu $20 \frac{3}{4}$ bz. Le Gouvernement les a aussi tarifés et ils circulent à ce taux.

Une autre monnaie étrangère coursable, est la pièce d'or de f. 20 de France, tarifée à 145 bz. et l'*écu* de f. 5 à $56 \frac{1}{4}$ bz.

La *piastre* change de valeur et est plutôt regardée comme marchandise.

Poids.

La *livre de Neuchâtel* est de 17 onces poids de marc; mais pour l'or et pour l'argent on se sert de la livre de

16 onces également poids de marc.

Il est important de connaître le rapport de notre livre à un poids bien invariable. On sait par des déterminations précises que la livre de 17 onces pèse exactement $520 \frac{1}{10}$ grammes. Donc 25 livres répondent à très peu près à 15 kilogr.

Mesures.

Les mesures de *longueur* une fois déterminées, il sera facile d'en déduire celles de *surface* et de *solidité*. Cependant celles de *capacité* pour les *liquides* et pour les *matières sèches* ont été fixées par le poids de l'eau distillée qu'elles contiennent, ou par leur comparaison avec des mesures de capacité bien généralement connues.

Mesures de longueur

Le *pied de Neuchâtel* est à l'ancien pied de France précisément comme 130 à 144; il est donc égal à $293 \frac{218}{1000}$ millimètres. On le divise en douze pouces, le pouce en douze lignes, la ligne en 12 points.

On s'en sert dans tout le pays et pour toutes les mesures, excepté pour celles qui servent à déterminer la surface des champs, prés et forêts.

L'*aune* est égale à 45 pouces $5 \frac{525}{1000}$ lignes, neuf aunes de Neuchâtel font précisément 10 *mètres*.

La *toise* pour le foin est de 6 pieds; la *toise commune* de 10.

La *perche de champ* est de 15 pieds 8 pouces, mais elle se divise en 16 parties appelées aussi pieds, quoiqu'un peu plus petites que le *pied* du pays. La *perche de vigne* est de 16 pieds.

Mesure de surface pour les champs.

La faux qui contient deux pauses est égale à un carré qui aurait 16 perches de champs de côté. Sa surface est de 65556 pieds carrés.

La perche soit $\frac{1}{16}$ de faux a une surface de 4096

Le pied soit $\frac{1}{16}$ de perche 256

La minute soit $\frac{1}{16}$ de pied 16

L'obole soit $\frac{1}{16}$ de minute 1

Le lauzannois soit $\frac{1}{16}$ d'obole $\frac{1}{16}$

La perpillotte soit $\frac{1}{16}$ de lauzan. $\frac{1}{256}$

Pour les vignes.

Mêmes rapports, mêmes conteneances et mêmes divisions; excepté que la plus grande mesure en est la perche, qu'on appelle *ouvrier*; et que le *pied* de vigne soit du pays, est un peu plus grand que celui de champs.

Mesures de solidité.

La toise de bois est un solide long de 10 pieds, haut de 5, profond de 3; elle contient donc pieds cubes 150.

La toise de foin est un cube de 6 pieds de côté. Donc de 216

La toise de muraille a 100 pieds de surface sur deux d'épaisseur, donc 200

La voiture de fumier doit avoir 56

Mesures de capacité pour les liquides et pour les matieres sèches.

Toutes ces mesures se rapportent au pot et en sont ou des multiples ou des divisions. Une fois donc le pot fixé, toutes les autres mesures le seront aussi et c'est la raison pour laquelle on a cherché à le déterminer avec la plus grande exactitude.

Il n'y a qu'un pot dans la principauté de Neuchatel. Il répond exactement à 2 pintes de Paris, comptées à 96 pouces cubes de France, soit à un litre et $\frac{9043}{10000}$.

10 Pots de Neuchatel font donc 19 litres à très-peu près.

Le pot pour les liquides se divise en *demi pot*, *tiers* et *quart de pot*. 8 pots font un *brochet*; 16, 1 *septier*; 20 une *brande*; $58 \frac{2}{3}$, la *gerle*, telle qu'on la paye, parce qu'on a supposé que c'était ce qu'elle rendait de liquide; 52 la *gerle* pleine y compris le marc; 192 le *muids*; 480 la *bosse*. Donc 12 *septiers*, soit 5 *gerles* au clair font un *muids*, et 50 *septiers*, soit 24 *brandes*, soit $2 \frac{1}{2}$ *muids* font une *bosse*.

Le pot pour les matières sèches se divise comme celui pour les liquides: et alors le tiers de pot est appelé *co-pet*, 8 pots font une *émine*; 8 émines un *sac*; et 5 sacs un *muids* qui est donc aussi de 192 pots.

Mais en stile de cens fonciers le *co-pet* est un pot, et le *septier* au *Landeron* est de 8 pots.

Il faut pourtant observer que l'émine pour l'avoine contient $\frac{1}{24}$ de plus que celle pour les autres graines, et par conséquent $8 \frac{1}{3}$ pots. Donc le *picotin* soit pot d'avoine est un peu plus grand que le pot ordinaire.

Il est d'ailleurs réglé que pour les mesures tant *rases* que *combles*, le diamètre doit toujours être double de la hauteur.

Ventes et abris pour, 1826, 1827,
1828, 1829 et 1830.

année.	le pot de vin	Pémine de froment.	d'orge.	d'avoine.
1826	10 cr	18 b.	9 b.	7 b.
1827	7	24	10	7 $\frac{1}{2}$
1828	6	24	13	9
1829	7	24	12	9
1830				

Tarif pour le prix des vins.

Le pot à	f. le septier à	la gerle à	le muids à
5 cr.	2 li. os.	4 l. 16 s. 0	24 l. os.
5 $\frac{1}{2}$	2 4	5 5 7	26 8
6	2 8	5 15 2	28 16
6 $\frac{1}{2}$	2 12	6 4 9	31 4
7	2 16	6 14 4	33 12
7 $\frac{1}{2}$	3	7 4 0	36
8	3 4	7 15 7	38 8
8 $\frac{1}{2}$	3 8	8 3 2	40 16
9	3 12	8 12 9	43 4
9 $\frac{1}{2}$	3 16	9 2 4	45 12
10	4	9 12 0	48
10 $\frac{1}{2}$	4 4	10 1 7	50 8
11	4 8	10 11 2	52 16
11 $\frac{1}{2}$	4 12	11 0 9	55 4
12	4 16	11 10 4	57 12
13	5 4	12 9 7	62 8
14	5 12	13 8 9	67 4
15	6	14 8 0	72
16	6 8	15 7 2	76 16
17	6 16	16 6 4	81 12
18	7 4	17 5 7	86 8
19	7 12	18 4 9	91 4
20	8	19 4 0	96
21	8 8	20 3 2	100 16
22	8 16	21 2 4	105 12
23	9 4	22 1 7	110 8
24	9 12	23 0 9	115 4
25	10	24 0 0	120
26	10 8	24 19 2	124 16
27	10 16	25 18 4	129 12

Rapport des mesures de Berne à celles de Neuchâtel.

Le Pied est exactement celui de Neuchâtel.
 La Brache a 22 pouces et 2 lignes.
 100 Braches font 48 aunes $\frac{3}{4}$ de Neuchâtel.
 La Toise commune a 8 pieds de long.
 64 pieds de surface,
 et 512 pieds cubes.
 La Toise pour le foin comme à Neuchâtel
 216 pieds cubes.
 La Toise p^r le bois 6 pieds de couche,
 5 pieds de haut, } Soit 105 pieds cubes.
 3 $\frac{1}{2}$ pieds les bûches. }
 La Verge pour les arpenteurs a 10 pieds de
 long et 100 pieds de surface.
 Le Karteron a 960 pouces cubes, 5 pieds
 cubes font 9 karterons.
 100 Karterons de Berne font presque 92 émi-
 nes de Neuchâtel.
 Le Pot a 114 $\frac{47}{100}$ pouces cubes de Berne, ou
 84 $\frac{224}{1000}$ pouces cubes de Paris.
 Or comme le pot de Neuchâtel a 96 pouces cu-
 bes de Paris,
 329 pots de Neuchâtel font 375 pots de Berne.
 Ce qui, à très-peu de chose près, fait que
 100 pots de Neuchâtel font 114 pots de Berne
 ou que
 100 pots de Berne font 87 $\frac{3}{4}$ pots de Neuchâtel.
 La Bosse ou le char de vin a 400 pots de Berne.
 La Livre poids de fer y a 17 onces.

Chambre d'assurance contre les In-
cendies. Compte pour l'année 1829.

Recette.

Solde en Caisse au premier Avril 1829, sui-
 vant le compte précédent L 1869 2 »
 Recu la contribution pour frais d'éva-
 luations, marques et enrégistremens
 des 38 bâtimens assurés cette an-
 née » 84 1 »
 Recu la contribution de 1828 du
 N° 441 de la Commune du Locle
 qui n'étoit point portée sur la feuil-
 le de contribution L 1 10.
 Moins celle du N° 541 qui
 n'auroit pas dû y être
 portée, et qui y figuroit
 au lieu du dit N° 441. » - 2.

» 1 8 »
 L 1954 11 »

Report de la Recette

L 1954 11 »

Dépenses.

Frais d'impression des comptes de 1828 L 95 , papier pour ceux de 1829 L 9 petits frais de bureau L 2 18. L 106 18 »

Frais d'évaluations, marques et enrégistremens des 38 bâtimens assurés cette année » 101 1 6

Frais du procès-verbal d'un incendie rière Couvet L 12 12, de celui d'un commencement d'incendie à St. Blaise L 11 8, de celui d'un commencement d'incendie aux Eplattures L 15 18, et de celui de l'incendie des Verrières L 11 8, ensemble » 51 6 »

Appointemens d'un an du Secrétaire-Caisier Teneur-de-livres » 420 » »

TOTAL des dépenses de l'année 1829 L 679 5 6

En sorte qu'il reste en caisse au 31 Décembre 1829. L 1275 5 6

Indemnités pour incendies de 1829, à payer au 1^{er} Avril 1830.

A Monsieur de Meuron de Lisbonne, pour son bâtiment, lieu dit au Préfourgon, portant le N^o 95 de la Commune de Couvet, incendié dans la soirée du 15 Mai dernier, évalué L 5000 et assuré pour L 2200. Les experts ont déclaré que les matériaux restans, déduction faite des frais de déblais valent L 150, ce qui réduit la perte à L 2850; ainsi dans la proportion de la somme d'évaluation à celle de l'Assurance, l'indemnité à payer au propriétaire est de L 2090 » »

A Auguste, fils de feu le sieur Justicier Jean Daniel Virchaux, pour le dommage causé à son bâtiment de forge, portant le N^o 64 de la Com-

mune de St. Blaise par un commencement d'incendie qui eut lieu le 15 de Mai dernier, évalué L 400 et assuré pour L 300. Le dommage a été apprécié juridiquement L 186, en sorte que les trois quarts à payer au propriétaire à titre d'indemnité font L 13 14 6

Aux frères Bourquin, pour le dommage causé à leur bâtiment aux Eplattures, portant N^o 42 de la Commune du Locle, par un commencement d'incendie qui eut lieu le 29 Mai dernier. Ce bâtiment inscrit au Cadastre sous le nom des sœurs Prince, est évalué L 4800 et assuré pour L 3600. Le dommage a été apprécié juridiquement L 21, en sorte que les trois quarts à payer aux propriétaires font L 15 15 »

A François Michaut, pour son bâtiment portant N^o 20 de la paroisse des Verrières, incendié en totalité le 31 Décembre dernier au matin, évalué L 2000 et assuré pour L 1500 » »

A Louis Guye, pour son bâtiment portant le N^o 22 de la même Paroisse, incendié aussi en totalité le dit jour, évalué L 2600 et assuré pour L 1900 » »

TOTAL de ce qu'il y aura à payer au 1 Avril 1830

Pour faire face à cette somme, la Chambre d'assurance n'ayant que

L 5519 6 6

le solde en caisse ci-dessus de

L 1275 5 6

Il y aura conséquemment au 1 Avril prochain un déficit de

L 4244 4 »

Auquel il sera pourvu par un emprunt. La Chambre d'assurance ayant préféré ce mode à celui d'une contribution de demi pour mille, afin qu'au 31 Décembre prochain les comptes de l'association qui prendra fin à cette époque, puissent être définitivement réglés et soldés par une seule et dernière contribution.

NB. On vient de renouveler l'association pour trente ans, à dater du 1 Janvier 1831, et le nombre des Souscripteurs est déjà de plus de huit mille, au 20 Novembre 1830. Il n'y a rien de changé d'essentiel au règlement que la faculté accordée aux propriétaires de maisons couvertes en tuiles et ardoises de ne se charger que de la demi évaluation et de ne payer les contributions que d'après les *sommes assurées*, tandis que les propriétaires de maisons couvertes en chaume ou en bardeaux (ancelles) payeront d'après l'estimation de leurs propriétés.

Tableau des bâtimens assurés en 1829

JURIDICTIONS.	Bâti- ns.	Évalués.	Assurés.
		Francs.	Francs.
Neuchâtel . . .	1	6700	5000
Boudry . . .	1	700	500
Val-de-Travers.	1	4000	3000
La Côte . . .	4	14000	10400
Rocheport . . .	2	19200	14400
Bevaix . . .	1	3400	2500
Brévine . . .	2	2000	1400
Gorgier . . .	3	4600	3400
Travers . . .	2	13600	10200
Valangin . . .	5	9800	7200
Locle . . .	5	58000	28400
Chaux-de-Fonds.	11	56100	41900
	38	172100	128300

Etat des bâtimens assurés au 31 Décembre 1829.

	Bâtimens.	Évalués.	Assurés.
Bâtimens assurés suivant le compte précédent	8,285.	26,337,100.	19,459,900.
Bâtimens assurés pendant l'année	58.	172,100.	128,300.
	8523.	26,509,200.	19,588,200.
à déduire 10 bâtimens démolis, 7 réévalués, et 5 incendiés	20.	44,000.	32,700.
Total des bâtimens qui restent assurés au 31 Dé- cembre 1829	8,303.	26,465,200.	19,555,500.

Le Président de la Chambre,
DE SANDOZ-ROLLIN.

Le Secrétaire de la Chambre,
I.-A. CLERC.

Longitude de Neuchâtel à l'Est du méridien de Paris	4° 35' 30"
Latitude de Neuchâtel	46° 59' 16"
Déclinaison à l'Ouest de l'aiguille aimantée à peu près	20°
Différence en tems entre Paris et Neuchâtel	18° 22
Différence en tems entre Berlin et Neuchâtel	25 minutes 48 secondes.

Obliquité apparente de l'écliptique pour le solstice du Cancer. 23 deg. 28'0".

Diamètre du Soleil pour l'apogée, en Juin 31' 3" : pour le périégée en Janvier 32' 36".

La réfraction nous fait voir le Soleil avant son vrai lever et après son vrai coucher, les jours des solstices de 4, et les jours des équinoxes de 3 minutes.

Temps moyen au midi vrai, pour 1851.

Janvier.	Fevrier.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Aoust.	Septemb.	Octobre.	Novemb.	Décemb.
J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.
1 0 3 42	1 0 13 53	1 0 12 43	1 0 4 8	1 11 57	1 11 57 21	1 0 3 17	1 0 6 1	1 0 0 1	1 11 49 51	1 11 43 45	1 11 49 5
2 4 10	2 14 1	2 12 31	2 3 49	2 56 53	2 57 30	2 3 29	2 5 58	2 11 59 42	2 49 32	2 43 43	2 49 25
3 4 38	3 14 8	3 12 19	3 3 31	3 56 45	3 57 39	3 3 40	3 5 54	3 59 24	3 49 15	3 43 43	3 49 51
4 5 5	4 14 14	4 12 6	4 3 13	4 56 39	4 57 49	4 3 52	4 5 49	4 59 4	4 48 55	4 43 43	4 50 15
5 5 33	5 14 19	5 11 52	5 2 55	5 56 33	5 57 59	5 4 2	5 5 44	5 58 45	5 48 37	5 43 45	5 50 40
6 6 26	6 14 24	6 11 38	6 2 38	6 56 27	6 58 9	6 4 13	6 5 38	6 58 25	6 48 19	6 43 47	6 51 5
7 7 17	7 14 27	7 11 24	7 2 20	7 56 22	7 58 20	7 4 23	7 5 32	7 58 5	7 48 2	7 43 49	7 51 30
8 8 52	8 14 30	8 11 9	8 2 3	8 56 18	8 58 31	8 4 33	8 5 25	8 57 45	8 47 45	8 43 53	8 51 57
9 9 17	9 14 32	9 10 54	9 1 46	9 56 14	9 58 43	9 4 43	9 5 18	9 57 25	9 47 29	9 43 58	9 52 23
10 10 42	10 14 34	10 10 39	10 1 29	10 56 11	10 58 54	10 4 52	10 5 10	10 57 5	10 47 13	10 44 3	10 52 50
11 11 8	11 14 35	11 10 23	11 1 11	11 56 9	11 59 6	11 5 11	11 5 1	11 56 44	11 46 57	11 44 10	11 53 18
12 12 30	12 14 34	12 10 7	12 57	12 56 7	12 59 18	12 5 9	12 4 52	12 56 23	12 46 42	12 44 17	12 53 46
13 13 8	13 14 34	13 9 51	13 4	13 56 6	13 59 31	13 5 16	13 4 42	13 56 3	13 46 27	13 44 24	13 54 14
14 14 16	14 14 32	14 9 34	14 25	14 56 5	14 59 43	14 5 24	14 4 32	14 55 42	14 46 13	14 44 33	14 54 42
15 15 38	15 14 30	15 9 17	15 10	15 56 5	15 59 56	15 5 31	15 4 21	15 55 20	15 45 59	15 43 42	15 55 1
16 16 9	16 14 26	16 9 1	16 11 59	16 56 5	16 59 8	16 5 37	16 4 6	16 54 5	16 45 46	16 44 53	16 55 40
17 17 10	17 14 22	17 8 43	17 17	17 56 6	17 59 17	17 5 43	17 3 57	17 54 38	17 45 14	17 45 4	17 56 10
18 18 10	18 14 18	18 8 25	18 18	18 56 7	18 59 34	18 5 48	18 3 44	18 54 17	18 45 24	18 45 16	18 56 39
19 19 10	19 14 12	19 8 7	19 19	19 56 9	19 59 47	19 5 53	19 3 31	19 53 56	19 45 10	19 45 29	19 57 9
20 20 11	20 14 6	20 7 49	20 58	20 56 12	20 59 20	20 5 57	20 3 19	20 53 35	20 44 59	20 45 41	20 57 38
21 21 11	21 14 1	21 7 34	21 58	21 56 15	21 1 15	21 6	21 3 4	21 53 14	21 44 49	21 45 57	21 58 8
22 22 11	22 13 52	22 7 15	22 58	22 56 18	22 1 26	22 6 3	22 2 49	22 52 53	22 44 39	22 45 12	22 58 35
23 23 12	23 13 44	23 6 55	23 58	23 56 21	23 1 38	23 6 6	23 2 34	23 52 32	23 44 31	23 46 23	23 59 8
24 24 12	24 13 36	24 6 36	24 58	24 56 24	24 1 51	24 6 8	24 2 19	24 52 11	24 44 23	24 46 45	24 59 38
25 25 12	25 13 26	25 6 18	25 57	25 56 31	25 2 4	25 6 9	25 2 5	25 51 50	25 44 15	25 47 3	25 59 38
26 26 12	26 13 16	26 6 1	26 57	26 56 38	26 2 17	26 6 9	26 1 46	26 51 30	26 44 9	26 47 21	26 59 38
27 27 13	27 13 6	27 5 40	27 57	27 56 44	27 2 29	27 6 9	27 1 36	27 51 9	27 44 3	27 47 40	27 59 38
28 28 13	28 12 55	28 5 22	28 57	28 56 50	28 2 41	28 6 9	28 1 11	28 50 49	28 43 58	28 48	28 59 37
29 29 13	29 13 25	29 5 3	29 57	29 55 57	29 2 54	29 6 8	29 55	29 50 27	29 43 53	29 48 21	29 59 37
30 30 13	30 13 51	30 4 45	30 57	30 57 5	30 3 6	30 6 6	30 37	30 50 10	30 43 50	30 48 43	30 59 36
31 31 13	31 14 44	31 4 26	31 57	31 57 13	31 6 4	31 6 6	31 19	31 43 43	31 43 43	31 48 43	31 59 35

Cette Table indique quel est le tems moyen ou égal, au moment du midi vrai, soit du Cadran solaire ; c'est-à-dire, quelle heure il est à une pendule bien réglée, lorsque le soleil passe au méridien. Elle est indispensable aux personnes qui veulent régler leurs pendules sur le soleil, et qui par ce moyen pourront le faire exactement, à une seconde près.

TABLEAU DE L'ARRIVÉE ET DU DÉPART DES POSTES ET MESSAGERIES au Bureau des Postes à Neuchâtel.

Arrivée.	France et route de Pontarlier.	Montagnes et routes. tous les jours à 5 heures du soir par	Bailliages du Jura à	Vaud, Valais, Genève. Courrier.	Messagerie.	Berne, Allemagne etc. Bienne et route de Berne. Courrier.	Messagerie.
<i>Dimanche</i>	tous les jours	Valangin les Ponts Valangin les Ponts	6 heures du s. ^r 6 heures du s. ^r	tous les jours	tous les jours	tous les jours	tous les jours
<i>Lundi</i>	à	Valangin les Ponts	à	à	à	à
<i>Mardi</i>	4 h. du soir.	Valangin les Ponts	6 heures du s. ^r 6 heures du s. ^r	4 h. du soir.	4 h. du soir.	8 h. du soir.	8 h. du soir.
<i>Mercredi</i>						
<i>Jeudi</i>						
<i>Vendredi</i>						
<i>Samedi</i>						
Départ.		Tous les jours à 4 heures du matin par	à				
<i>Dimanche</i>	tous les jours	les Ponts	4 heures du m. 4 heures du m.	tous les jours	tous les jours	tous les jours	tous les jours
<i>Lundi</i>		Valangin	à	à	à	à
<i>Mardi</i>		les Ponts				
<i>Mercredi</i>		Valangin				
<i>Jeudi</i>		les Ponts				
<i>Vendredi</i>	6 h. du matin.	Valangin	4 heures du m.	5 h. du matin.	5 h. du matin.	5 h. du matin.	5 h. du matin.
<i>Samedi</i>		Valangin				

OBSERVATIONS. La distribution des lettres a lieu une heure après l'arrivée, et leur remise à domicile le lendemain ainsi que celle des paquets. — Les dépêches à expédier par les Courriers et Messageries, doivent être consignées au Bureau des Postes comme suit, savoir: les lettres à affranchir de même que les objets à enregistrer, comme paquets, valeurs, etc. *avant sept heures du soir*, et les lettres que l'on n'affranchit pas, lesquelles sont jetées dans la boîte aux lettres, *avant huit heures du soir*. Les lettres consignées plus tard, ne pourront être expédiées que par l'ordinaire suivant: les voyageurs sont aussi invités à arrêter leurs places avant cette heure-là. L'on ne peut recevoir que bien conditionnés et exactement cachetés, les paquets, groups, etc. la valeur en doit être énoncée sur l'adresse, et s'ils sont destinés pour l'étranger, ils doivent de plus être accompagnés d'une lettre de voiture ou d'une déclaration en bonne forme, spécifiant le contenu et la valeur.

MESSAGER BOITEUX

Almanach historique

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois. Le cours du Soleil et de la Lune. Les principales foires de Suisse, d'Allemagne, de France, de Savoye, etc. Enfin un recueil d'histoires et d'anecdotes accompagnées de planches. Pour l'AN DE GRACE

MDCCCXXXI.

Et le XXXI^{me} du XIX^{me} Siècle.

Par ANTOINE SOUCI, Astronome et Historiographe.

Comput ecclésiastique.

Nombre d'or . . . 8
Cycle solaire . . . 20
Indiction romaine 4
Lettre dominicale . B
Epacte. . . XVII
Intervalle 7 semaines 1
jour.

QUATRE TEMPS.

23 Février. 25 Mai.
21 Septembre. 14 Décembre.
Longueur de l'année .
365 jours.



FÊTES MOBILES.

Septuagésime 30 janvier.
Mardi gras 15 février.
Les Cendres 16 février.
Pâques . . . 3 avril.
Les Rogations 8 mai.
Ascension 12 mai.
Pentecôte 22 mai.
La Trinité 29 mai.
La Fête-Dieu 2 juin.
Premier Dimanche de
l'Avent 27 novembre.

A VEVEY,

Chez FRÈRES LÆRTSCHER, Imprimeurs-Libraires.

1	Samedi	Circoncision		19	Regardons $\Delta \text{♂} \text{♀}$ airs	
	1.	<i>Lever du sol. 7 h. 49 m.</i>			<i>Couch. du sol. 4 h. 11 m.</i>	Janvier donne
2	Diman	B s Abel		2	à l'Éternel $\text{♂} \text{♁} \text{♀}$ nei-	ne pour étren-
3	Lundi	s Isaac Genèvieve		15	$\Delta \odot \Delta \text{♀} \Delta \text{♁} \text{♁}$ geux	ne du neigeux.
4	Mardi	s Tite Evêq.		27	$\square \text{♂} \text{♀} \text{♀}$ en trou-	
5	Mercre	s Siméon Vig.		10	10 h. 50 m. ap. mid	Dernier Qu.
6	Jeudi	Les 3 Rois		22	$\square \text{♁} \text{♂} \text{♂} \square \text{♀}$ ble	le 5, gelée et
7	Vendre	s Lucian		5	$\ast \text{♁} \square \text{♀}$ en tout froid	de la neige.
8	Samedi	s Erhard		15	$\ast \text{♁} \square \text{♂} \text{♁}$ Apog.	
	2.	<i>Lever du sol. 7 h. 44 m.</i>			<i>Couch. du sol. 4 h. 16 m.</i>	Nouv. lune le
9	Diman	B 1 s Julien		27	$\square \text{♁} \ast \text{♁} \ast \text{♀}$ lueurs	14, de la nei-
10	Lundi	s Guillaume		9	temps, si $\ast \text{♀} \text{♀}$ bizeux	ge et du doux
11	Mardi	s Salm. s Hig.		21	nous vou- $\Delta \text{♂} \odot$ froid	
12	Mercre	s Satyr		4	lons qu'il $\Delta \text{♁}$ nei-	Prem. Quart.
13	Jeudi	s Hilaire 20 jours		16	$\square \text{♂} \odot$ $\square \text{♂} \text{♂} \text{♁}$ geux	le 21, promet
14	Vendre	s Félix		29	1 h. 50 m. av. midi	du pénible.
15	Samedi	s Maure		12	♀ en $\text{♂} \text{♀} \text{♂}$ fri-	
	3.	<i>Lever du sol. 7 h. 38 m.</i>			<i>Couch. du sol. 4 h. 22 m.</i>	Pleine lune
16	Diman	B 2 s Marcel		25	$\text{♂} \text{♁} \ast \text{♂}$ nous \odot mats	le 28, airs as-
17	Lundi	s Antoine		8	regarde aussi $\text{♂} \text{♁}$ airs	sez après,
18	Mardi	s Brisc. C.S.P.		22	$\text{♁} \ast \odot$ dans sa ♀ paci-	
19	Mercre	s Omer Mair.		5	$\ast \text{♁} \ast \text{♀} \odot \text{♀} \text{♀}$ fiques	
20	Jeudi	s Fab. s Sebast.		19	\odot en $\text{♂} \text{♁} \odot$ agité	JANVIER
21	Vendre	s Agnès		3	7 h. 59 m. av. midi	vient de Janus
22	Samedi	s Vincent		18	$\square \text{♀} \square \text{♀}$ Périg.	à qui les Ro-
	4.	<i>Lever du sol. 7 h. 30 m.</i>			<i>Couch. du sol. 4 h. 30 m.</i>	maines consa-
23	Diman	B 3 s Emerent		2	$\text{♂} \text{♀} \text{♀} \square \text{♁} \Delta \text{♁} \text{♀}$ nei-	croient le pre-
24	Lundi	s Timothée		17	$\Delta \odot \Delta \text{♀} \Delta \text{♀} \text{♁}$ geux	mier jour de
25	Mardi	Convers. s Paul		1	$\text{♁} \Delta \text{♁} \text{♂} \text{♂}$ en froi-	l'année. Le 20
26	Mercre	s Policarpe		15	$\square \text{♂} \text{♂} \text{♁} \text{♂} \odot \text{♀} \text{♂}$ du-	du mois le so-
27	Jeudi	s Jean Chrisost.		30	$\ast \text{♁} \text{♂} \text{♀} \text{♂} \text{♁} \text{♁} \text{♁}$ re	leil entrera au
28	Vendre	s Charlemagne		13	2 h. 38 m. av. midi	signe du .
29	Samedi	s Aq. S. M. F.		27	$\Delta \text{♂} \text{♀} \text{♁} \text{♂}$ neigeux	Depuis le 1 au
	5.	<i>Lever du sol. 7 h. 20 m.</i>			<i>Couch. du sol. 4 h. 40 m.</i>	31 les joursont
30	Diman	B Septuagesime		10	miséricor- $\square \text{♁} \text{♂} \text{♂}$ airs	cru de 64 mi-
31	Lundi	s Virgil. P. N.		23	♀ en de. $\text{♂} \odot \text{♀}$ après	minutes.

On peut pendant ce mois s'occuper à couper du bois, à arracher la vigne, à porter la terre si elle n'est pas gelée, à nettoyer les arbres fruitiers du Gui, (plante parasite, qui épouse les branches qui la supportent).

Foires du mois de
JANVIER 1851.



Aeschi canton de Berne	11				
Albeuve canton Fribourg	10				
Altorf canton d'Uri	27				
Ambérieux (Ain)	17				
Arbourg canton d'Argov.	13				
Arinthod (Jura)	24				
Baden canton d'Argovie	25				
Beaume	31				
Berne	18				
Blamont (Doubs)	5				
Bletterans (Jura)	27	Munich	6	Salins (Jura)	27
Brevrai	24	Nidau canton de Berne	25	Schüpfheim	6
Brigue canton du Vallais	17	Nozeroy (Jura)	31	Schwytz	31
Bulle canton de Fribourg	13	Olthen	31	Sempach canton Lucerne	3
Chaumont(haute Marne)	7	Orgelet (Jura)	24	Soleure	4
Echelles en Savoye	17	Passavant (Doubs)	18	Stielingen	6
Eugen	27	Pierrefontaine (Doubs)	7	Sursee canton Lucerne	10
Erlenbach canton Berne	14	Port sur Saone	31	Tagninge en Savoye	7
Faucogney (haute Saone)	6	Rapperswyl	26	Unterséen canton Berne	26
Fischbach canton Vallais	6	Rheims	11	Uznacht canton St. Gall	18
Fribourg en Suisse	5	Rheinfelden	26	Versoix canton Genève	14
Gessenay canton de Berne	7	Romalé	31	Vevey	18
Greenchen	24	Romont canton Fribourg	11	Wietlisbach	11
Grenoble	22	Ronchaud (Doubs)	22	Winterthur	27
Gy (haute Saone)	10	Rougemont en Suisse	17	Zoffingen	6
Habsheim (haut rhin)	10	St. Amour (Jura)	3		
Ilanz canton des Grisons	18	St. Claude (Jura)	7		
Knonau canton Zurich	3	St. Hippolite (Doubs)	10		
Küblis	14	St. Joire	5		
Lagnieu (Ain)	22	St. Julien	18		
Leipsic	1	Ste. Marie aux Mines	5		
Lons-le-Saunier	15	Ste. Ursanne canton Berne	10		
Mellingen canton Argovie	17				
Meyenberg c. Argovie	25				
Montbéliard	10				
Montmelian le château	26				
Mont sur vaud	19				
Morges	5				
Morteau (Doubs)	25				

NB. Au Locle, marché aux chevaux tous les samedis des quatre premiers mois.

Moudon un marché au bétail le premier lundi de chaque mois.

1	Mardi	s Brig. Ignace		5	♂ ♀ Mort Δ ♃ Δ ♀ bon-	Celui-ci pa-
2	Mercre	Purification N. D.		17	d'une Δ ⊙ Δ ♀ ⊕ ne	
3	Jeudi	s Blaise		29	* ♃ □ ♃ ♀ ♀ tempé-	mencer pour
4	Vendre	s Veronique		11	☾ 8h. 30 m. ap. midi	la saison.
5	Samedi	s Agathe		23	☾ □ ♃ □ ♀ ☾ Apog.	Dern. quart.
6.		Lever du sol. 7 h. 10 m.			Couch. du sol. 4 h. 50 m.	le 4, ne paroît
6	Diman	B Sexagesime		5	♂ ♃ ♀ Dame * rature	pas tant rebu-
7	Lundi	s Hélène		17	illustre * ⊙ ♃ ⊕ nei-	tant.
8	Mardi	s Salomon		30	♀ en ☾ * ♀ Δ ♃ yeux	Nouvelle lu-
9	Mercre	s Apoline		12	☾ Δ ♀ sous ☾ ♃ froid	ne le 12, veut
10	Jeudi	s Scholastique		25	Les mal ♀ ♀ ♀ ♃ nei-	du mêlé.
11	Vendre	s Didier, Serv.		8	☾ habillés, E. ⊙ invis.	Prem. quart
12	Samedi	s Emilie, Eulalie		22	☾ 5 h. 30 m. ap. midi	le 19, est bien
7.		Lever du sol. 7 h. 0 m.			Couch. du sol. 5 h. 0 m.	porté pour du
13	Diman	B Quinquagesime		4	et ♀ ♃, ♀ ⊕ ⊙ yeux	froid.
14	Lundi	s Valentin		16	les éloignés * ♀ neige	Pleine lune
15	Mardi	Mardi gras		2	♀ en ☾ * ♀ * ♃ bon	le 26, et é-
16	Mercre	Les Cendres		16	♂ ♃ ⊙ des * ⊙ temps	clipse visible.
17	Jeudi	s Donat		30	Δ ♃ □ ♀ □ ♃ gringe	
18	Vendre	s Gabin		14	☾ ♀ ♀ ♀ ☾ ☾ Péris.	FÉVRIER
19	Samedi	s Sabine		29	☾ 3h. 10 m. ap. midi	vient de <i>Fé-</i>
8.		Lever du sol. 6 h. 50 m.			Couch. du sol. 5 h. 10 m.	<i>bruare</i> , qui si-
20	Diman	B Brandons		13	☾ en ☾ le 19. ⊕ airs	gnifie faire des
21	Lundi	s Léonore		27	* ♀ ♀ □ ♀ * ♃ pas-	expiations.
22	Mardi	Chaire s Pierre		11	☾ Δ ⊙ * ♀ ⊕ sables	Le 19 de ce
23	Mercre	les 4 Temps		25	bois Δ ♀ ☾ ♃ ⊕ ♀ bi-	mois le soleil
25	Jeudi	s Matthias		9	♂ ♃ ♀ ♀ ☾ ⊕ ☾ zeux	entrera aux ☾
24	Vendre	s Victorin		22	☾ ♃ □ ♀ ♃ froid	Depuis le 1 ^{er}
26	Samedi	s Nestor		5	☾ 5 h. 16 m. apr. midi	de ce mois jus-
9.		Lever du sol. 6 h. 39 m.			Couch. du sol. 5 h. 21 m.	qu'au dernier
27	Diman	B Reminiscère		18	s'attris- Ec. ☾ vis. le 26	les jours ont
28	Lundi	s Romain		1	teront. ♀ ♀ ☾ trouble	cru de 47 m. le
						matin et de 46
						le soir.

Dans ce mois on commence à tailler la vigne dans les beaux jours, à planter des grandes fèves après les avoir fait tremper dans du jus de fumier. On doit s'occuper les jours qu'on ne peut travailler à la campagne, à faire des échalas, des rateaux, des paniers à terre, des fourches et autres utensiles d'agriculture.

Foires du mois de FÉVRIER 1831.

Abbevillers	28	Fribourg en B.	16		
Aiguebelle	17	Frick c. Argovie	7		
Altkirch	24	Gigny (Jura)	10		
Arau	23	Gruningen	22		
Arberg c. Berne	9	Gruyères	9		
Arbois (Jura)	10	Gy	19		
Avenches	4	Hauptwyl	7 et 16		
Balstal c. Basle	14	Héricourt (Doubs)	10		
Belfort	21	Hérisau c. Appenz.	4		
Bellinzone	3	Ilanz c. Grisons.	15		
Bendorf	21	Joachimsthal	6		
Benfelden	24	Kublis	18		
Berne	15	Laferté	28		
Berng	23	Lagnieu (Ain)	28	Payerne	10
Besançon	7	Langnau c. Berne	23	Pfessikon c. Zurich	9
Bienne	3	Langres (h. Mar.)	15	Poligny (Jura)	14
Bischofzell	10	Laufen c. Berne	14	Pontarlier	10
Blamont (Doubs)	5	Lausanne	11	Porentruy	7
Bourg (Ain)	5	Lenzbourg	3	Rolle c. Vaud	25
Brengarten	7	Liechstall c. Basle	16	Rue c. Fribourg	3
Brugg c. Argovie	8	Liechtensteig c. Gr.	7	S. Amour (Jura)	2
Bulle c. Fribourg	10	Lons-le-Saunier	15	S. Claude (Jura)	7
Buren c. Berne	23	Lucens c. Vaud	11	S. Hipolite (Doubs)	14
Cerlier	16	Lucerne	7	S. Jean d'Aulph	4
Châlon s. Saone	28	Martigny c. Valais	14	S. Julien g.	3
Château d'Oex	3	Mettmenstetten	3	S. Triphon c. Vaud	18
Chiavenna	21	Montbéliard	14	S. Vit (Doubs)	18
Clairvaux (Jura)	21	Montbozon	3 et 21	Samcens (Savoie)	4
Collombay c. Val.	21	et tous les lundis de		Schaffouse	22
Collonge (f. l'Ecl.)	15	carême.		Schwellbrunn	8
Colmar	23	Monthey	1	Seewen	9
Delémont	2	Morat	23	Seigneléger c. Berne	14
Diengen	2	Morges	23	Seillères	7
Diessenhofen	7	Motta St. Triphon	18	Soleure	22
Dole	7	Munster c. Lucerne	17	Tervai le Ch.	11
Dornach	14	Neuchâtel	9	Thoune	26
Eglisau c. Zurich	8	Nozerol (Jura)	14	Unterhallau	7
Elgg c. Zurich	23	Onnens	25	Uznacht c. S. Gall	19
Engen	17	Orbe	14	Vallenbourg	21
Estavayer c. Frib.	16	Orchamp (Jura)	22	Weinfelden c. Tur.	9
Etiswyl	1 et 15	Orgelet (Jura)	24	Vercel	18 et tous les
Faucogney (h. S.)	3	Ornans (Doubs)	18	samedis jusqu'à l'as-	
Fribourg en Suisse	21	Oyzelley	26	cension.	



1	Mardi	s Aubin		15	On ne $\Delta \text{♃} \Delta \text{♄} \text{♁}$ bi-	
2	Mercure	s Simplicius		25	♀ en <i>peut pas</i> $\square \text{♃}$ ze	Mars promet
3	Jeudi	s Marin		7	$\Delta \odot \square \text{♃}$ tou \oplus un	du froid mêlé
4	Vendre	s Adrien		19	$\text{♂} \Delta \square \text{♀}$ peu <i>Capog</i>	de soleil.
5	Samedi	s Eusèbe		1	$\square \text{♄} \Delta \text{♀} * \text{♃} \text{♁}$ froid	Dernier Qu.
	10.	<i>Lever du sol. 6 h. 27 m.</i>			<i>Couch. du sol. 5 h. 33 m.</i>	le 6, n'annon-
6	Diman	B Oecalis s Frid.		13	♁ 5 h. 47 m. ap. midi	ce pas de l'a-
7	Lundi	s Thomas d'A.		25	$\text{♁} \text{♂} \text{♄}$ jours Δ froid	gréable.
8	Mardi	s Jonathan		7	☾ travailler, $\square \text{♀}$ grin-	Nouvelle lu-
9	Mercure	40 Martyrs		20	$\square \text{♄} \text{♁}$ prier, $*$ \odot ge	ne le 14, du
10	Jeudi	s Françoise		2	$\square \text{♂} \text{♀} \Delta \text{♂} * \text{♀}$ nua-	variable.
11	Vendre	s Cunibert		16	♀ en <i>lire.</i> $\text{♂} \text{♃}$ geux	Premier Qu.
12	Samedi	s Grégoire		29	<i>Il</i> $\text{♂} \text{♄} \square \text{♂} \text{♁} \text{♁}$ froid	le 20, a peu
	11.	<i>Lever du sol. 6 h. 46 m.</i>			<i>Couch. du sol. 5 h. 46 m.</i>	d'airspropres.
13	Diman	B Laëtas s Euph.		13	♁ ♂ en <i>vaut</i> ♁ vent	Pleine lune
14	Lundi	s Zacharie		27	♁ 6 h. 25 m. av. midi	le 28, airs un
15	Mardi	s Longin		12	♁ mieux $*$ $\text{♃} \text{♀}$ bon	peu frais.
16	Mercure	s Ciriaque		26	<i>s'occuper</i> $\Delta \text{♄} \text{♁}$ temps	
17	Jeudi	s Gertude		11	$\square \text{♃}$ à $*$ ♀ ♁ bizeux	MARS, ain-
18	Vendre	s Alexandrin		25	$*$ \odot $\text{♂} \text{♂} \text{♁} \text{♁}$ Périg.	si nommé et
19	Samedi	s Joseph		10	$\Delta \text{♃} * \text{♀}$ peu agréable	consacré au
	12.	<i>Lever du sol. 6 h. 5 m.</i>			<i>Couch. du sol. 5 h. 57 m.</i>	Dieu Mars par
20	Diman	B Judies Joach.		24	♁ 10 h. 24 m. ap. midi	Romulus. Ce
21	Lundi	s Benoît		8	$\text{☾} \text{☾} \odot$ en <i>Equ</i>	mois étoit le
22	Mardi	s Raphaël		21	<i>jouer noxe du printemps</i>	1 ^{er} de l'année.
23	Mercure	s Théodore		5	$\Delta \odot * \text{♂} \text{♂} \text{♃}$ temps	martiale.
24	Jeudi	s Agapite <i>Vig.</i>		18	$\Delta \text{♄} \text{♄} \text{♄} \text{♄}$ variable	Le 21 de ce
25	Vendre	ANNONCIATION		1	$\text{♁} \square \text{♂} \Delta \text{♀} \text{♁} \text{♀}$ neige	mois le soleil
26	Samedi	s Gabriel		14	<i>qu'à</i> $\text{♂} \text{♀} \text{♁} \text{♁} \text{♁} \text{♀}$ bi-	entrera au si-
	13.	<i>Lever du sol. 5 h. 51 m.</i>			<i>Couch. du sol. 6 h. 9 m.</i>	gne du belier.
27	Diman	B Ramaeux		27	♀ en $\text{♁} \Delta \text{♃} \text{♁} \text{♁}$ zeux	Depuis le 1 ^{er}
28	Lundi	s Prisque		9	♁ 9 h. 10 m. av. midi	de ce mois les
29	Mardi	s Eustache		21	♀ en $\text{♁} \text{♂} \text{♁}$ agité	jours ont cru
30	Mercure	s Regule s Amédée		4	<i>mé-</i> $*$ $\text{♄} \text{♂} \text{♀} \text{♁} \text{♁}$ frai-	de 55 min. le
31	Jeudi	Ste Cens Balb.		15	<i>dire.</i> $\square \text{♃} \text{♁} \text{♁}$ cheurs	matin et de 56
						le soir.

On continue dans ce mois à travailler la vigne; on commence à faire des Provignures et même à fossoyer si le temps est convenable. On plante des grandes fèves comme dans le mois précédent. Dans les jardins différents pois.

Foires du mois de MARS 1851.



Abbevillers	19	Gessenai	25		
Aigle canton Vaud	9	Gex (Ain)	1 et 25		
Altkirch (h. r.)	10 24	Gigny	1		
Altorf canton d'Uri	10	Gruyères c. Frib.	30		
Ambérieux (Ain)	23	Habèreslulin	30		
Annecy	28	Herzogenbuchsee	25		
Arbois (Jura)	30	Horgen c. Zurich	5		
Arbourg c. Argov.	19	Houetwyl c. Berne	9		
Aubonne c. Vaud	22	Ilanz c. Grisons	15		
Arwangen c. Berne	17	Jougne (Doubs)	17		
Ballon	19	Klingnau c. Argov.	19		
Beaume	14	Koelliken c. Argov.	17		
Belvoye	1	Kyburg c. Zurich	25	Pontarlier	24
Bercher	11	Landeron c. Neuch.	14	Pont de Roide	7
Berthoud	3	Lasarra c. Vaud	1	Pont du Bourg	16
Bex c. Vaud	31	Levier (Doubs)	14	Pontecis	15
Bienne c. Berne	3	Lignères	25	Porentroi	7
Blamont (Doubs)	7	Locle c. Neuchâtel	22	Port s. Saone	30
Bois le duc	30	Lons-le-Saunier	15	Pouilly	12
Bonneville (Savoie)	14	Lucerne	9	Quingey	7
Botzen	17	Maiche	17	Rahou	7
Bourg (Ain)	4	Maillerai	10	Richensee	17
Bulach c. Zurich	1	Marignat	23	Romont c. Fribourg	1
Bulle c. Fribourg	22	Mayence	14	Rougemont c. Vaud	24
Candel	12	Mirecourt (Vosges)	2	Rue c. Fribourg	9
Carouge c. Genève	10	Montbéliard	14	Rumilly (Savoie)	31
Champagni	28	Montbozon (h.S.)	10	Russey	3
Chaumergi (Jura)	9	Montfaucon	19	S. Amour	4
Chaussin (Jura)	10	Montrion (Savoie)	1	S. Aubin c. Neuch.	26
Chaux de fonds	8	Montmélian le ch.	26	S. Claude	7
Chesne-Thônex	5	Morat	2	S. Genis	12
Cluses en Savoye	26	Motierstravers	15	S. Jean de Maur.	25
Coligni (Ain)	18	Moudon	2	S. Julien g.	5
Coppet c. Vaud	29	Mouthe	29	S. Julien j.	12
Cossónay c. Vaud	10	Moutiers en Tar.	23	S. Légier la Ch.	16
Damerkirch	29	Muttentz c. Basle	23	S. Lupicin	2
Delémont c. Berne	16	Naisey	3	S. Marie aux M.	2
Emmendingen	29	Neuveville	29	S. Triv. de Courtes	14
Engen	5	Nidau c. Berne	22	Säckingen c. Arg.	7
Erlenbach	8	Niedersept (h. rhin)	2	Saillans (Drôme)	18
Falkenberg	21	Nozeroy	28	Salins	25
Faucogney (h. S.)	3	Nyon	5	Salanche	2
Frauenfeld	14	Oetikon	10	Schwytz	17
Frutigen	18	Olten c. Soleure	14	Seengen c. Argovie	29
Gaillard c. Genève	21	Orchamps j.	19	Selongey (c. d'or)	16
Gais im Senthis	14	Orgelet	4	Sierentz	21
Genève	31	Petite Chiettes.	10	Signau c. Berne	24
				Soleure	15
				Stiefingen	9
				Summiswald c. Be.	11
				Tassenières	28
				Tagninge	7
				Trevillers	9
				Unterseen	2
				Uznacht c. S. Gall	12
				Wald	1
				Vegenstetten c. A.	21
				Verrières c. Neuch.	21
				Villafant	8
				Villmergen	22
				Vilerfarlai	21
				Zell	16
				Zurzach	5

1	Vendre	Vendredi saint		27	* ♀ ☉ Δ ✕ ☾	Capo	
2	Samedi	s Nisier Fr. Pr.		9	Δ ☉ ♀ ♀ Δ ♀	mélangé	Dern. Quart.
3	Diman	14. Lever du sol. 5 h. 41 m.	B P A Q U E S	21	Couch. du sol. 6 h. 19 m.	Solennités Δ ☽ varia-	le 5, semble donner du fer-
4	Lundi	Lundi s Ambr.		3	☾ * ♀ ♀ Δ ♀ ☐ ♀	ble	tile.
5	Mardi	Mardi s Christ.		15	☾ 1 h. 10 m. ap. midi	Nouv. lune	le 12, sort du
6	Mercure	s Sixte s Celse		27	* ♀ ☉ ☽ ☽ ☽	bon	frais pour du
7	Jeudi	s Alexandre		10	♂ ♀ Δ ♂ ☐ ♀ ☽	fruc-	favorable.
8	Vendre	s Dionisius		23	* ☉ ♂ ☽ * ♀ ☽	fiant	Prem. Quart.
9	Samedi	s Procure		7	☽ et lois n'em-	pluie	le 19, ne dé-
10	Diman	15. Lever du sol. 5 h. 29 m.	B Quasimodo	21	Couch. du sol. 6 h. 31 m.	péchant ♀ temps	note que peu
11	Lundi	s Léon		5	☽ * ♂ Δ ☽ * ♀	fert	d'impropre.
12	Mardi	s Zénon		20	☽ 5 h. 37 m. ap. midi	Pl. lune le 27,	du vent frais.
13	Mercure	s Justin		5	♀ en ☽ pas ♂ ♀ ☽	airs	
14	Jeudi	s Tiburce		20	☐ ☽ ☐ ♀ ☽	☽	
15	Vendre	s Olympe		5	Δ ☽ * qu'avec ☽	frais	
16	Samedi	s Daniel		20	* ☽ Δ ♀ ♂ ♂	nuageux	
17	Diman	16. Lever du sol. 5 h. 17 m.	B Misericorde Rod.	4	Couch. du sol. 6 h. 43 m.	☽ ☽ ☽	A V R I L,
18	Lundi	s Apoline		18	☽ ☽ ☽	☽ ven-	vient d'aperire
19	Mardi	s Sévère		2	☽ men * ♀ * ♀	teux	qui signifie ou-
20	Mercure	s Sulpice		15	☽ en ☽ ☽ ☽ ☽	☽	vrir. Les ger-
21	Jeudi	s Fortunat		28	♀ en ☽ Δ ☉ ♂ ☽	somb.	mes et lesplan-
22	Vendre	s Lucius		11	☽	☽	tes commen-
23	Samedi	s Georges		23	☽	☽	cent en ce m ^s
24	Diman	17. Lever du sol. 5 h. 5 m.	B Jubilate Albert	6	Couch. du sol. 6 h. 55 m.	☽	à ouvrir le sein
25	Lundi	s Marc évangel.		18	Δ ♀ des ☽ ☐ ♂	temps	de la terre. Le
26	Mardi	s Anaclette		30	☽ ☽ * ☽ ☽ ☽	☽ fertile	20 le soleil en-
27	Mercure	s Anastase		12	☽ ☽ Δ ♂ ☽ ☽	☽ beau	trera au ☽.
28	Jeudi	s Vital		24	☽ 1 h. 5. m. av. midi	☽	Depuis le 1
29	Vendre	s Robert		6	☽ ☽ ☽ ☽ ☽	☽	au 30 les jours
30	Samedi	s Quirin Vig.		18	☽ ☽ ☽ ☽ ☽	☽	ont cru de 104
					☽ ☽ ☽ ☽ ☽	☽	minutes.

Dans ce mois on continue de fossoyer les vignes, d'y porter le fumier nécessaire aux engrais. Dans les jardins on découvre les artichauts, les asperges; on sème cerfeuil, carottes, choux-fleurs et raves, et autres à replanter, des courges, concombres, épinards, laitues, melons, dans une exposition bien tournée au midi, de la marjolaine, des oignons, etc.

Foires du mois d'Avril 1851.

Aigle canton Vaud	20	Ferney Voltaire	19
Abondance (chap.)	27	Francfort	10
Albeuve c. Frib.	25	Gendrey (Jura)	16
Annemace, Savoye	5	Gex (Ain)	25
Arberg c. Berne	27	Gigny (Ain)	11
Arbourg c. d'Arg.	25	Grandson c. Vaud	25
Baden c. d'Arg.	23	Grezi	25
Beaufort en Sav.	9	Herisau c. d'App.	29
Beaume (Doubs)	29	Hiffingen	6
Berneck c. S. Galt	26	Ilanz c. Grisons	19
Berne	12	Indevillers (Doubs)	25
Berthoud c. Berne	28	Jussi	25
Besançon (Doubs)	11	Knonau c. Zurich	25
Bevaix c. Neuch.	1	Koestenholz	23
Beure (Doubs)	4	Küssnacht	21
Bienne c. Berne	28	Langenbruck c. Ba.	27
Bizot	6	Langnau c. Berne	27
Blamont (Doubs)	5	Larie	4
Bletterans (Jura)	11	Lasagne c. Neuch.	5
Bons c. Genève	2	Lasarraz c. Vaud	26
Bouclans (Doubs)	4	Lauffenbourg Arg.	26
Bourg (Ain)	20	Laupen c. de Berne	7
Bremgarten c. Berne	5	Leipsic	9 et 25
Brigue en Vallais	7	Les Bois	4
Chapelle d'Abond.	27	Les Rousses (Jura)	25
Châtel St. Denis	18	Liechtensteig c. Gr.	11
Clairveaux (Jura)	20	Lindau au lac de Cons-	
Cluses en Savoye	5	tance	22
Coffrane c. Neuch.	28	Lisle sur le Doubs	11
Collombai c. Val.	6	Lons le Saunier	15
Collonges f. l'E.	23	Lucens c. de Vaud	1
Constance	11	Lucerne	5
Cruseille en Sav.	12	Meyenfeld c. Gris.	25
Dammerkirch	23	Mirecourt (Vosg.)	9
Damrichard	14	Montbeillard (D.)	18
Dattenried	11	Montbozon (h. S.)	7
Delémont c. Berne	20	Monthey en Valais	6
Diengen	11	Mont sur Vaud	28
Diessenhofen Thurg.	5	Morges c. Vaud	6
Divonne (Jura)	19	Morteau (Doubs)	5
Dole	18	Mossnang c. s. Gall	27
Dornach c. Sol.	11	Mouthierol	4
Echallens c. Vaud	7	Mulhausen	5
Echeltes en Savoye	5	Naisey	7
Eglisau c. Zurich	23	Nuremberg	8
Elgg c. Zurich	27	Oensingen c. Sol.	25
Estavayer c. Frib.	6	Orbe c. Vaud	4
Faucogney (h. S.)	7	Orgelet (Jura)	23



Oron la ville, cant. de Vaud	6	Sallenôves	4
Payerne c. Vaud	7	Samoens en Savoye	4
Plaufayon c. Frib.	20	Sancey le gr. (D.)	25
Poligni (Ain)	4	Schwellbrunn	26
Pontarlier (Doubs)	28	Schwitz	25
Porentrii c. Berne	11	Seillères	25
Quingey (Doubs)	5	Semoncel	16
Rapperswyl c. Zur.	6	Sempach c. Lucerne	5
Reichenau lac de Constance	25	Serre	12
Renans c. Berne	11	Sissach c. Basle	13
Rheims	5	Soleure	5
Rheineck c. s. Gall	26	Sonceboz c. Berne	10
Richtenschwyl c. Zurich	26	Stanz c. Unterwald	7
Rigney (Doubs)	13	Stein am Rhein	27
Romainmôtier c. de Vaud	22	Stielingen	23
Romont c. Frib.	19	Sursée c. Lucerne	25
Rosureux	5	Tagninge en Sav.	23
Rothwyl	23	Tavannes c. Berne	27
Rue c. Fribourg	27	Thoirette	18
Rynach c. Argovie	7	Thonon en Savoye	6
Sackingen c. Arg.	25	Tramelan c. Berne	6
S. Amour (Jura)	2	Uznacht c. s. Gall	2
S. Blaise	26	Wädenschwyl c. Z.	7
S. Claude (Jura)	7	Wangen c. Berne	28
S. Gervais en Sav.	7	Watwil c. Berne	5
S. Gingolph (Sav.)	6	Weigis c. Lucerne	23
S. Hipolite (Doubs)	11	Weissenbourg	14
S. Jean d'aulph	6	Vesoul (h. Saone)	25
S. Jeoire en Sav.	1	Vevey c. Vaud	26
S. Laurent	7	Wietlisbach c. Be.	23
S. Lupicin (Jura)	21	Villafant (h. Sao.)	12
S. Ursanne c. Berne	18	Yverdon c. Vaud	5
		Zoffingue c. Arg.	5
		Zweisimmen c. Ber.	7

18.	Lever du sol. 4 h. 55 m.	Couch. du sol. 7 h. 7 m.	Dermer quar-
1 Diman	D Cant. s Jaq. Ph.	30 ♀ en ♀ ♂ ♂ △ vent	tier le 5, pa-
2 Lundi	s Sigismond	11 ☾ ♂ en ♀ △ ⊙ pluie	roit se mettre
3 Mardi	Invent s	23 Aux usages △ ⊙ ven-	au vicieux.
4 Mercre	s Florian s Suaire	6 requs ♂ ♀ △ ♀ ⊕ teux	Nouv lune le
5 Jeudi	s Gotthard	18 ☉ 5 h. 0 m. avant m.	12, fait présu-
6 Vendre	s Jean P Latine	1 ☉ ☽ ♂ ♀ △ ♂ pluie	mer un peu de
7 Samedi	s Juvenal	15 il faut * ⊙ □ ♀ ♀ bon	mal-propre.
19.	Lever du sol. 4 h. 45 m.	Couch. du sol. 7 h. 15 m.	Prem. quart.
8 Diman	B Rogat. A s M.	29 qu'on □ ♂ ⊙ * temps	le 18, dit du
9 Lundi	s Nicolas s Béat	13 s'ac- * ♀ * ♀ ⊙ beau	bon si la bize
10 Mardi	s Gordian	28 △ ♀ * ♀ com- ♀ temps	ne s'y oppose.
11 Mercre	s Mammert	13 * ♂ □ ♀ □ fraicheur	Pleine lune
12 Jeudi	ASCENSION	28 ☉ 1 h. 0 m. avant m.	le 26, est à
13 Vendre	s Servat	13 ☉ ☽ ⊙ ☾ Perig	peu près de
14 Samedi	s Boniface	29 * ♀ ♀ △ ♀ ♂ ♀ fertile	même.
20.	Lever du sol. 4 h. 36 m.	Couch. du sol. 7 h. 24 m.	M A I. ainsi
15 Diman	B Es. Sophie	13 ☾ ♀ en ♀ mode pluye	nommé à cau-
16 Lundi	s Peregrin	28 □ ♀ ☉ la ♂ ♀ ♀ ♀ airs	se de Majus; il
17 Mardi	s Priscille	11 * ♀ ♂ ♀ ♀ ♀ fem- bons	étoit dédié aux
18 Mercre	s Sarra	24 ☾ 4 h. 39 m. après m.	plus anciens ci-
19 Jeudi	s Potentiane	8 ☾ Ω * ♂ * ♀ fruc-	toiens romains
20 Vendre	s Bernardin	20 me sur- △ ☽ ⊙ tifiant	que l'on nom-
21 Samedi	s Constant	3 ☉ en ♀ * ♀ △ pluye	moit Majures;
21.	Lever du sol. 4 h. 28 m.	Couch. du sol. 7 h. 32 m.	il étoit le troi-
22 Diman	B PENTECOTE	15 tout doit □ ♂ ♀ bizeux	sième mois.
23 Lundi	Lundi s Sam.	27 * ♀ △ ♀ ☽ ☽ ♀ pluye	Le 21 de ce
24 Mardi	Mardis Jeanne	9 ☽ ☉ ♀ un △ ♂ ♀ beau	mois le soleil
25 Mercre	4 Temps s Urb.	21 □ ♀ □ ♀ ♂ ♀ temps	entrera en ♀
26 Jeudi	s Eleuthère	3 ☉ 5 h. 5 m. après mi.	Depuis le 1 au
27 Vendre	s Lucian	15 tribut * ☾ Apog	5 de Mai les
28 Samedi	s Germain	27 △ ♀ * ♀ ☽ ⊕ fertile	jours ont cru
22.	Lever du sol. 4 h. 21 m.	Couch. du sol. 7 h. 39 m.	de 40 min. le
29 Diman	B Trinité Max.	9 ☾ ♀ en ♀ ♂ ♂ ♀ airs	matin et de 39
30 Lundi	s Job Oliyier	21 à la ♂ ♂ △ ♀ ♀ bizeux	min. le soir.
31 Mardi	s Pernette	3 mode. ^ ☽ ⊙ ☽ bon	

On plante des chapons dans les vignes que l'on a arrachées pendant l'hyver. On fait la première feuille dans celles qui sont en rapport. On renouvelle les vieux plans d'artichaud par des œilletons

Foires du mois de Mai 1851.

Ambérieux (Ain)	18	Collombay en Va,	24		
Anancy en Sav.	9	Concise c. Vaud	9		
Appenzell	30	Cossonai c. Vaud	26		
Arau	25	Couvet c. Neuch.	31		
Arbois (Jura)	19	Dambelin (Doubs)	5		
Arintho (Jura)	28	Dole	30		
Attalens c. Frib.	2	Dombresson c. N.	16		
Aubonne c. Vaud	10	Echelles en Sav.	28		
Avenches c. Vaud	13	Evian en Savoye	9		
Bagnes en Valais	20	Faucogney (h. S.)	5		
Ballon suisse	4	Fenin c. Neuch.	5		
Balstall c. Soleure	30	Frangi en Savoye	5		
Beaulmes	5	Fribourgen Suisse	3	Naisey	5
Belfort (h. rhin)	30	Gex (Ain)	2	Neuveville c. Berne	31
Belvoye (Doubs)	26	Gimel c. Vaud	30	Niedersept (h. rhin)	4
Berthoud	26	Glise en Valais	11	Nods c. Berne	13
Besancon (Doubs)	16	Glorvilier c. Berne	28	Nozeroi (Jura)	16
Bevaix c. Neuch.	28	Gruyères c. Frib.	4	Nyon c. Vaud	5
Bex c. Vaud	5	Hagnau lac de C.	5	Ollon c. Vaud	20
Bischofzell	9	Héricourt (Doubs)	5	Olthen c. Soleure	9
Blamont (Doubs)	5	Huthwyl c. Berne	4	Orbe c. Vaud	2
Bois d'Amont (J.)	16	Langenthal c. B.	17	Orgelet (Jura)	24
Bons en Savoye	2	La Roche	2	Ormont dessous	11
Boudeviller c. N.	25	Lauffen c. Berne	2	et dessus	18
Bourg (Ain)	6	Lauffenburg c. A.	24	Ornans (Doubs)	5
Brengarten c. Arg.	18	Lausanne c. Vaud	7	Payerne c. Vaud	19
Breuleux c. Neuch.	26	Lentzbourg c. Arg.	4	Petit Bornand Sa.	27
Brevine c. Neuch.	18	Liechstall c. Basle	25	Pont de Roide (D.)	2
Briançon	2	Liechtensteig c. Gr.	30	Poligny (Jura)	23
Brugg c. d'Arg.	10	Lieu (le) c. Vaud	17	Ponts de Martels	17
Bulle c. Fribourg	13	Lisle sur le Doubs	30	Porentrui c. Berne	16
Buren c. Berne	4	Loesche c. Valais	2	Port s. Saone	13
Buttes	13	Lons le Saunier	16	Provence	16
Carouge c. Genève	13	Lucerne	2 10 et 24	Rapperswyl c. Zu.	25
Cerlier c. Berne	11	Lugrin en Savoye	2	Rheinfeld c. Arg.	4
Châble s. Salève	2	Maiche (Doubs)	19	Rochefort c. Neuch.	6
Chaindon c. Berne	11	Martigny c. Valais	9	Rorschach c. s. G.	19
Champvent	11	Mellingen c. Arg.	24	Rumilly en Sav.	11
Château d'OEux	18	Mézières c. Vaud	4	Bussey (Doubs)	5
Chatillon en Sav.	5	Mirecourt (Vosg.)	31	Saillans (Drôme)	2
Chaumergi (Jura)	27	Moirans (Isère)	4	St. Amour (Jura)	16
Chauxdefonds	30	Montbéliard (D.)	16	St. Blaize c. Neuch.	9
Chesne Thonex	25	Montricher c. Vaud	6	St. Brancher c. Val	2
Chiètres c. Frib.	19	Morat c. Fribourg	25	St. Claude (Jura)	7
Cité d'Aost en P.	16	Morez (Jura)	2	Ste Croix c. Vaud	25
Cluses en Savoye	24	Moudon c. Vaud	18	St. Gall	4
Coire c. Grisons	13	Moutier en Tar.	5	St. Hilaire	4
Coligny (Ain)	18	Mulhausen	21	St. Jean de Maur	27
				Ste Mar. aux M.	4
				St. Maurice c. Val.	25
				St. Trivier de C.	30
				St. Vit (Doubs)	27
				Sallanches en Sav.	2
				Salins (Jura)	3
				Schaffhausen	24
				Schwartzburg c. B.	17
				Seignelégier c. Berne	2
				Selongey (c. d'or)	3
				Sentier (le) c. V.	20
				Signau c. Berne	5
				Sion	2 et 30
				Soleure	3 et 24
				Sombacourt (D.)	16
				Summiswald c. Be.	13
				Sursee c. Lucerne	6
				Thône en Savoye	9
				Thun c. Berne	11
				Trevillers	11
				Troistorrens	2
				Unterseen c. Berne	4
				Walshout for. noire	2
				Vailorbes c. Vaud	10
				Weinfeld c. Zurich	4
				Weissenburg	26
				Verrières c. Neuch.	18
				Villisau c. Lucerne	2
				Winterthur c. Zur.	5
				Vionnaz c. Valais	2
				Vouxvry c. Valais	13
				Vius en Sale	21
				Yverdon c. Vaud	24
				Zoffingue c. Arg.	24
				Zurich	2
				Zurzach	21



1	Mercre	s Nicodème		15	♂ ♀ Rien ♀ ♀ vent	Dern. Quart.
2	Jeudi	Fête Dieu		27	♂ ♀ ☽ ☽ rem-pluie	le 3, temps pa-
3	Vendre	s Erasme		10	☽ à 4 h. 45 m. apr.m	cifique.
4	Samedi	s Cyrin, s Flor.		24	☽ ☽ ☽ nuageux	La nouvelle
	23.	Lever du sol. 4 h. 15 m.			Couch. du sol. 7 h. 45 m.	lune le 10, a
5	Diman	B 1 s Boniface		8	☽ ☽ place ☽ ☽ beau	du temps fer-
6	Lundi	s Claude		22	☽ ☽ * ☽ ☽ ☽ temps	tile.
7	Mardi	s Paul Evêq.		7	t'il le bon * ☽ ☽ ☽ bi-	Prem. Quart.
8	Mercre	s Médard		22	☽ ☽ ☽ * ☽ ☽ ☽ zeux	le 17, engen-
9	Jeudi	s Félician		7	heur * ☽ ☽ ☽ Périg.	dre du bon et
10	Vendre	s Onophre		22	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	divers airs.
11	Samedi	s Barnabé		7	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	Pleine Lune
	24.	Lever du sol. 4 h. 11 m.			Couch. du sol. 7 h. 49 m.	le 25, fait pré-
12	Diman	B 2 s Basilide		22	dont ☽ ☽ * ☽ ☽ tonères	sumer de l'a-
13	Lundi	s Elizée		7	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	gité pluvieux.
14	Mardi	s Valérian s R.		20	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	
15	Mercre	s Bernard de M.		4	☽ douce ☽ ☽ ☽ ☽ bize	JUIN vient
16	Jeudi	s Aurelian		17	* ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	de <i>Juvenibus</i> ,
17	Vendre	s Paul mart.		29	☽ 4 h. 18 m. avant m	desjeunesgens
18	Samedi	s Mar Martin		12	☽ * ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	à cause qu'il é-
	25.	Lever du sol. 4 h. 7 m.			Couch. du sol. 7 h. 53 m.	toit dédié à la
19	Diman	B 3 s Gervais		24	* ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	jeunesse.
20	Lundi	s Florentin		6	des ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	Le 22 du mois
21	Mardi	s Alban		18	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	le soleil entre-
22	Mercre	10000 Martyrs		30	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	ra en ☽ ☽ ☽, qua-
23	Jeudi	s Basile <i>Vig.</i>		12	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	trième signe.
24	Vendre	10 m. Mart. s D.		24	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	Depuis le 1
25	Samedi	s Eloi		6	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	au 21 du mois
	26.	Lever du sol. 4 h. 8 m.			Couch. du sol. 7 h. 52 m	les jours ont
26	Diman	B 4 s J. et Paul		18	amans est ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	cru de 10 m. le
27	Lundi	les 7 Dormeurs		30	☽ ☽ suivie ☽ ☽ ☽ ☽	matin, et 9 le
28	Mardi	s Léon <i>Vig.</i>		12	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	soir et du 21 au
29	Mercre	s Pierre Paul		25	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	30 ils ont dimi-
30	Jeudi	Comm. s Paul		7	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	nué de 2 min.
						matin et soir.

On finit la feuille, et l'on attache les nouvelles pousses autour des échallas. On commence à retercer ou le second labour ou binage de la vigne. On remplace les chapons languissans, malades ou secs. On sème de la chicorée pour repanter. On replante les différentes sortes de choux. On sème des choux raves, blancs, tardifs, des pois sucrés, et autres plantes.

Foires du mois de Juin 1831.

Aiguebelle Sav	7	Gigny (Jura)	10		
Altorf c. d'Uri	9	Grand dessiat	25		
Beautort	18	Grandson c. V.	27		
Bendorf	29	Jeusei (h ^{te} Sao.)	21		
Bern	2	Koestenholz	30		
Bienne c. Berne	2	Lachassagne (Jura)	13		
Biot en Savoye	■	La Clusaz Savoye	1		
Bichofzell Thurg.	9	Lagnieu (Ain)	20		
Blamont (Doubs)	4	Larivière	27		
Bletterans (Jura)	27	La Sale (Val d'A.)	3		
Bois le duc	22	Laufen c. Berne	13		
Bouclans (Doubs)	3	Les Gras (Doubs)	16		
Boudry c. Neuch.	1	Liechstall c. Basle	1	Ozelle	1
Bourg (Ain)	4	Liliaire	13	Passavant (Doubs)	23
Brevrai	8	Locle c. Neuch.	28	Petites ch. (Jura)	28
Buren c. Berne	29	Loèche en Vallais	24	Pierrefontaine	6
Châlons s. Saone	28	Lonchamois	27	Plot en Savoye	13
Challonge	28	Lons-le-Saunier	15	Pontarlier (Doubs)	16
Champagne c. V.	4	Lutry c. Vaud	30	Pont de r. (Doubs)	6
Champagnole (Ju.)	25	Maiche (Doubs)	16	Pontecis	14
Châtel-challon	30	Martigny en Val.	13	Porentruic. Berne	20
Chaumont (haute)		Massongi en Sav.	27	Port s. Saone	13
Marne)	24	Megève en Sav.	25	Rigney (Doubs)	9
Clairveaux (Jura)	20	Moirans (Isère)	30	Rixouse (Jura)	21
Clairval (Doubs)	16	Montbéliard (D)	13	Roche fort j.	6
Colmar	24	Montbozon (haute		Rochevineux	27
Compezières	3	Saone)	10	Romainmôtier	17
Courchapoix	10	Montfleur	8	Romont c. Frib.	14
Courdemaiche c. B.	6	Monthey en Val.	1	Rothwyl	24
Cruseille en Sav.	1	Montjustin	30	Roulaus	22
Delémont c. Berne	22	Montmartin	13	Rue c. Frib.	9
Dijon	18	Mont. le C.	24	Ruffey	13
Doucier	16	Mont s. Vaud	27	Rumilly en Sav.	1
Echallens c. Vaud	1	Morbier	3	Rupt	16
Estavayer c. Frib.	1	Morges c. Vaud.	29	S. Amour (Jura)	3
Evian en Savoye	6	Moréau (Doubs)	7	S. Aubin c. Neuch.	13
Faucogney (haute		Morzine en Sa.	8	S. Claude (Jura)	7
Saone)	3	Motiers-travers	22	S. Jean en Maur.	22
Feldkirch Voralb.	24	Mouterol	13	S. Jeoire en Fauc.	6
Flangebouche	6	Moûtiers en Tar.	28	S. Julien en Sav.	3
Fourg	9	Niedersept (h ^t r.)	1	S. Ymier c. Berne	6
Fraisans	17	Noirmont c. Berne	1	Samoens	4
Gaillard c. Genève	11	Orchamps (Doubs)	29	Sancey le grand	25
Gendré	21	Orgelet (Jura)	24	Sempach c. Lucer.	6
Genève	29	Orciere en Valais	7	Serre	9



1	Vendre	s Theobald	☿	20	Le feu de ☐ ♀ critique	
2	Samedi	Visitati^o N. D.	☿	6	la Δ ♂ * ♀ ☉ sombre	Dern. Q. le
	27.	Lever du sol. 4 h. 12 m.			Couch. du sol. 7 h. 48 m.	3, nous amène
3	Diman	B 5 s Procope	☿	17	☾ o h. 55 m. avant m.	ne de la pluye.
4	Lundi	s Uldrich	☿	1	☾ Δ ♀ * ♀ Δ chaud	Nouv. lune
5	Mardi	s Anselme	☿	16	* ☿ ☐ ♀ ☐ Δ fruc-	le 9, de la
6	Mercre	s Isaïe Tranq.	☿	1	* ☿ ☉ ♀ ☿ ☿ Périgé	chaleur et des
7	Jeudi	s Villibald	☿	16	☿ ☿ ♀ ♀ en ☉ Δ tifiant	tonnères.
8	Vendre	s Kilian	☿	1	☾ * ☿ ♀ ♀ en ☉	Prem. Quar
9	Samedi	s Cyrille	☿	16	☾ 2 h. 14 m. après m.	le 16, amène
	28.	Lever du sol. 4 h. 16 m.			Couch. du sol. 7 h. 44 m.	du sec.
10	Diman	B 6 Les 7 Frères	☿	1	nature, ini-☉ pluvieux	Pleine lune
11	Lundi	s Pie pape	☿	15	mitable ♂ ♀ ♂ ♂ mena-	le 24, temps
12	Mardi	s Hermogaré	☿	28	☿ agent, ♂ ☿ ☉ cant	variable.
13	Mercre	s Henri Emp.	☿	12	forme ♂ ♀ * ♀ ☐ ☉ bien	
14	Jeudi	s Bonaventure	☿	25	☿ en ☉ * ☉ Δ chaud	
15	Vendre	s Marguerite	☿	8	☾ comme il ☐ ♀ ton-	JUILLET
16	Samedi	Div. des Apôtres	☿	20	☾ 6 h. 14 m. après m.	ainsi nommé
	29	Lever du sol. 4 h. 21 m.			Couch. du sol. 7 h. 39 m.	par Marc An-
17	Diman	B 7 s Alexis	☿	3	* ♂ * ☿ ☿ lui ☿ nères	toine à cause
18	Lundi	s Spérat scap.	☿	15	☐ ♀ ☐ ♂ * ♀ fructi-	de la naissan-
19	Mardi	s Rose s Arnold	☿	27	☿ ☉ ♀ Δ ☉ ♀ ☉ fiant	ce de Jules Cé-
20	Mercre	s Elie s Marg.	☿	8	☐ ☿ ☐ ♀ ☉ ☉ Apog.	sar arrivée en
21	Jeudi	s Arbogast. R.	☿	20	plait * ♀ Δ ♂ agréa-	ce mois. On
22	Vendre	Ste Marie Madel.	☿	2	☾ ♀ en ☉ Δ ☿ ☉ ☉ ble	l'appeloit au-
23	Samedi	s Apolinaire s Cl.	☿	15	☉ en ☉ Δ ♀ ☉ ☉ chaud	parav. Quin-
	30	Lever du sol. 4 h. 27 m.			Couch. du sol. 7 h. 33 m.	tilis. Le 23 de
24	Diman	B 8 s Christ. Vig.	☿	27	☾ o h. 30 m. après m.	ce mois le so-
25	Lundi	s Jaques Christ	☿	9	☾ de l'or ♂ ☿ ☿ sus-	leil entrera au
26	Mardi	s Anne	☿	22	♂ ♀ ♂ ♂ ☿ ☿ ☿ pect	signe du ☿.
27	Mercre	s Marthe	☿	9	☿ ou ♂ ☿ ☉ ☿ ☿ sinistre	Depuis le 1 ^{er}
28	Jeudi	s Samson	☿	17	de ♂ ♀ ☉ ☿ ☉ ☉ bonne	Juillet jus-
29	Vendre	s Beatrix	☿	1	l'argent. Δ ☉ ☿ ☿ cha-	qu'au dernier
30	Samedi	s Abdon	☿	14	* ♀ Δ ♀ B. ☉ ☿ leur	les jours ont
	31	Lever du sol, 4 h. 35 m.			Couch. du sol. 7 h. 25 m.	diminué de 56
31	Diman	B 9 s Germain	☿	28	☿ ☿ ☐ ♂ ☉ ☿ ☿ chaud	minutes.

On doit pincer les tiges qui dépassent les échallas en conservant les plus belles pour remplacer par des provignures les souches mortes dans le voisinage. On peut semer du cerfeuil dans les jardins, de la chicorée, des choux à tondre depuis le printemps jusqu'au mois d'Aoust et quantité d'autres jardinages

Foires du mois de Juillet 1851.



Ablentz c. de Berne	22	Fontaine	12		
Abondance N. D.	30	Gais c. d'Appenz.	25		
Aix en Savoye	26	Gessenai c. Berne	1		
Altkirch (h. rhin)	26	Gimel c. Vaud	11		
Amancis	27	Grandval	22		
Andelot (h. marne)	5	Greenchen c. Sol.	4		
Arau	6	Gy (h. Saon.)	4		
Arberg c. Berne	6	Haberslulin	11		
Arbourg c. d'Arg.	2	Hericourt (Doubs)	21		
Arlay (Jura)	50	Herzogbuchsee	6		
Arwangen (c. Be)	14	Ilanz c. Grisons	15		
Audeux (Doubs)	8	Joachimsthal	15		
Beaucaire	22	Jussey (h. Saone)	26	Petit bornand Sav.	7
Bellegarde c. Frib.	25	Klingnau c. d'Arg.	2	Pleure	14
Belvoye (Doubs)	22	La Chapelle	1	Pontarlier (Doubs)	21
Bendorf	4	Laferté sous Jouare	5	Porentrui c. Bern	25
Besancon (Doubs)	11	Langnau c. Berne	20	Pouilli	20
Bischofzell c. Th.	21	Langres (h. M.)	15	Quingey (Doubs)	4
Blamont (Doubs)	4	Laroche c. Frib.	1	Rheims	20
Bois-le-duc	6	Lasarra c. Vaud.	5	Rheineck s. Gall	26
Bonneville en S.	12	Les Chauvins	2	Romont c. Frib.	12
Bons en Savoye	8	Lons le Saunier	15	Rue c. Fribourg	27
Bouclans (Doubs)	4	Lucens c. Vaud	1	Russey (Doubs)	7
Brevine c. Neuch.	13	Lullin	11	Saanen c. Berne	1
Bulle c. de Frib.	28	Madel p ^r la roche	22	Sæckingen c. Arg.	25
Buttes	15	Madel. pet. dig.	20	St. Amour (Jura)	16
Chambériat	11	Montbéliard (D.)	4	St. Claude (Jura)	7
Chateau du pré	21	Motta montag.	11	St. Genis (Ain)	20
Chaumergi (Jura)	25	Moudon c. Vaud.	6	St. Hilaire	2
Chaussin (Jura)	11	Mouthe	11	St. Hippolite (D.)	11
Chauvin	2	Munich	25	St. Jean en Maur.	8
Cheiserei	16	Munster c. Lucer,	22	St. Lupicin (Jura)	6
Chiavenna	15	Naisey	12	Ste Marie aux m.	20
Cluses en Savoye	28	Neuchâtel	6	St. Paul de V. (Ain)	26
Concise c. de Vaud	9	Neustadt (f. noire)	25	Sallenoves	1
Cossonai c. Vaud	14	Nidau c. Berne	19	Seignelégier c. Be.	18
Dambelin (Doubs)	7	Nozeroy (Jura)	4	Selongey (Côte d.)	2
Datteried	11	Nyon c. Vaud	7	Sempach c. Lucerne	9
Delémont c. Berne	20	Oensingen c. Sol.	11	Tagninge en Sav.	25
Deschaud	18	Olthen c. Soleure	4	Thonon en Savoye	6
Echelles en Sav.	26	Orbe c. Vaud	11	Treytorrens	22
Etiswyl	19	Orchamp (Doubs)	1	Ueberlingen	4
Faucogney (h. S.)	7	Orgelet (Jura)	25	Waldshut f. noire	25
Flumet en Savoye	7	Payerne, g ^d marché	7	Wallenburg c. Bâ.	11
				Vallence	15
				Vaudrey	13
				Vercel (Doubs)	18
				Weinfeld c. Zur.	13
				Vevey c. Vaud	26
				Vezellai	20
				Villafant (Doubs)	13
				Villisau c. Luc.	4
				Vinzier	1
				Vius en Sale	1

1	Lundi	Pierre aux liens		12	☉ 6 h. 6 m. avant m.	
2	Mardi	s Etienne		26	☐ ☽ ☐ ♂ △ ♀ fructi-	Dern. quart.
3	Mercre	Inv. s Etienne		11	* ☉ △ ♃ ☿ ☾ Périg	le 1, amène
4	Jeudi	s Dominique		25	* ☽ * ♂ ☐ ♀ * fiant	de la chaleur.
5	Vendre	s Osv. s M. N.		10	☾ ☽ ♂ ♀ ♂ en ☽ chaud	Nouv. Lune
6	Samedi	Transfig. N. S.		25	♀ en ☽ ♀ en ☽ beau t.	le 7, donne de
	32.	Lever du sol. 4 h. 44 m.			Couch. du sol. 7 h. 16 m.	la sécheresse.
7	Diman	B 10 s Donat		9	☾ 9 h. 58 m. après m.	Prem. Quart.
8	Lundi	s Ciriague		25	☽ ☽ ♀ ♂ ♃ chaud	le 15, donne
9	Mardi	s Romain		7	☽ ☽ ♂ ♂ ♀ ☽ indécis	aussi un temps
10	Mercre	s Laurent		20	♂ ♃ ☽ Employez va-	trop sec.
11	Jeudi	s Susanne		5	☽ ☽ ♂ bien * ☽ riable	Pleine Lune
12	Vendre	s Claire		16	cette saison ☽ ♀ ☽ chaud	le 23, est mé-
13	Samedi	s Hipolite		29	* ☉ △ ♃ * ☽ * bon	langé de mau-
	33.	Lever du sol. 4 h. 53 m.			Couch. du sol. 7 h. 7 m.	vais et de bon.
14	Diman	B 11 s Eus. V.		11	☐ ♃ * ♀ si belle pour	Dern. Quart.
15	Lundi	Assomption N. D.		23	☾ 10 h. 36 m. avant m.	le 30.
16	Mardi	s Roch G.		5	☾ ☐ ☽ ☐ ☽ Apog	
17	Mercre	s Sévère		17	* ♃ ☐ ♀ qu'un la sai-	A O U S T
18	Jeudi	s Agapite		28	tardif △ ☉ △ ☽ ☽ son	vient d'Aug-
19	Vendre	s Sebald		11	☾ △ ☽ ☐ ♀ répen bon-	uste, à cause
20	Samedi	s Bernard		23	tir trop △ ♀ ☽ ne tem-	qu'il y est né.
	34.	Lever du sol. 5 h. 4 m.			Couch. du sol. 6 h. 56 m.	Avant on le
21	Diman	B 12 s Philibert		5	☐ ♀ ☽ ♃ vai- pérature	nommoit Sex-
22	Lundi	s Simphorin		18	☉ en ☽ le 23 ☽ bon	tilis, comme 6°
23	Mardi	s Zachée		1	☽ 10 h 16 m. avant m.	m° de l'année
24	Mercre	s Bartélemy		14	☽ nement ☾ inv. ☽	martiale.
25	Jeudi	s Louis		27	♂ ♀ rap- * ☽ ☽ temps	Le 22 le ☽
26	Vendre	s Severin		11	pelle. * ♃ ♂ ♀ sinistre	entrera en ☽.
27	Samedi	s Raphael		25	♀ en ☽ * ☽ △ ☽ cha-	Depuis le 1
	35.	Lever du sol. 5 h. 13 m.			Couch. du sol. 6 h. 47 m.	au 31 d'Aoust
28	Diman	B 13 s Augustin		9	△ ☉ △ ☽ ☐ ♂ △ ♀ leur	les jours ont
29	Lundi	Décolation s Jean		25	♂ ☽ ☽ ☐ ☽ △ ♀ beau	diminué de 49
30	Mardi	s Benjamin		7	☽ 11 h. 8 m. avant m.	min. le matin
31	Mercre	s Rebecca		21	☽ △ ♃ ☐ ♂ Périg	et 50 le soir.

On décharge la vigne de sa seconde poussée. Il faut encore nettoyer le terrain des mauvaises herbes. On peut semer dans ce mois des bettes à tondre et d'hyver, du cerfeuil, différentes sortes de carottes, choux et autres jardinages.

Foires du mois d'Août 1851.

Aiguebelle Sav.	22	Genève	24		
Aëtstædten c. St.		Gigny (Jura)	10		
Gall	22	Glaris	18		
Andilly	22	Glise en Vallais	15		
Annecy en Sav.	29	Glorvetier c. Ber.	15		
Annoire	20	Haban c. s. Gall	1		
Arau	3	Hauptvil c. Thurg.	29		
Arbois (Jura)	8	Hermites N. D.	29		
Arbourg c. Arg.	8	Huthwyl c. Berne	5		
Arinthod (Jura)	19	Ignny	29		
Aubois	25	Jougne (Doubs)	25		
Beaume (Doubs)	15	Laforté s. jouare	27		
Belfort (h. rhin)	15	Lagnieu (Ain)	29	Passavant (Doubs)	27
Belvoye (Doubs)	25	Lamanche	6	Pellionex	17
Besancon (Doubs)	29	Landeron c. Neuc.	8	Pesige	30
Bienne c. Berne	11	Landshut	24	Pesme (h. Saone)	3
Bischofzell c. Th.	29	Larixouse (Jura)	15	Pfullendorf	29
Blamont (Doubs)	5	Les Bois	26	Planchaibaz	1
Boège	25	Les Bouchoux (J.)	16	Pleure	9
Bons en Sav.	10	Les Fourgs	20	Plot en Sav.	16
Bouclans (Doubs)	15	Le Muys	27	Poligny (Jura)	1
Bourg (Ain)	5	Les Rousses (Jura)	9	Pont du bourg	22
Bremgarten c. Bern	22	Liestall c. Basle	17	Pontecis	16
Cerlier c. Berne	10	Lignièrès	25	Port s. Saone	4
Champagny	29	Lons-le-Saunier	15	Provence	17
Chaudécroténai	30	Marlioz	2	Quingey (Doubs)	22
Chesne Thônex	2	Mayence	25	Rapperswyl c. Z.	17
Chilli	30	Mellingen c. d'Ar.	16	Reichenau près de	
Chissei	15	Mienzi	22	Constance	16
Clairvaux (Jura)	20	Montbéliard (D.)	8	Reichensee c. Luc.	10
Coligny (Ain)	18	Montmourol	4	Rheinfelden c. d'A.	51
Cossonai c. Vaud.	25	Mont s. vaud	24	Rigney (Doubs)	9
Dammerkirch	30	Morat c. Fribourg	31	Risch zu Bonas	1
Diengen	24	Morbier	5	Rochevineux	29
Diessenhofen c. Th	10	Morez (Jura)	16	Romont c. Frib	17
Dole	31	Morteau (Doubs)	2	Ronchard (D.)	29
Echallens c. Vaud	18	Moudon c. Vaud	31	Rue c. Fribourg	25
Engen	24	Moussier	10	Ruffey	17
Epoisses c. d'or	18	Mouthierol	29	Rumilly en Savoie	24
Eternos (Doubs)	12	Mouthierg. v.	2	Saillans (Drôme)	12
Etiswyl c. Lucern	18	Neuveville c. Bern	30	St. Amour (Jura)	27
Faucogney (h. S.)	4	Noirmont c. Berne	8	St. Cergue c. Vaud	10
Felinge	12	Nozeroi (Jura)	6	St. Claude (Jura)	8
Féterne en Sav.	17	Orchamp (Jura)	1	St. Croix c. Vaud	18
Fenerthalen c. Z.	18	Orchamps (D.)	4	St. Felix	30
Fischbach c. Luc.	10	Orgelet (Jura)	24	St. Jean d'Aulph	29
Fourg	22	Ormont sous les Mos-		St. Jean de Maur.	26
Frick c. d'Arg.	15	ses. c. Vaud	25	St. Triviers de Co.	22
Gaillard c. Genève	29	Pagney	12	St. Ymier c. Berne	25
				Ste Ursanne ou s.	
				Ursitz c. Bern.	15
				Salins (Jura)	13
				Sallenches en S.	3
				Samoens en Sav.	17
				Sancey le gr. (D.)	25
				Schaffhausen	24
				Schwellbrunn c. A.	16
				Semoncel	4
				Soleure	2
				Steckborn près C.	18
				Sursee c. Lucerne	29
				Tagginge en Sav.	25
				Tassenières	29
				Tervai le ch.	19
				Toirette	22
				Tschangnau c. Be.	24
				Ueberlingen	24
				Unterballau c. Sch.	16
				Valdahon	31
				Val d'Illiez c. Val.	18
				Vallengin c. Neuc.	16
				Valleri	15
				Wattenwyl c. Bern	10
				Ville du pont	13
				Villisau c. Luc.	10
				Zoffingen c. d'Arg	24
				Zurzach c. Argovie	27
				Zweisimmen c. B.	24



IX MOIS.	SEPTEMBRE.	ELECTIONS.	LUNAISONS.
1 Jeudi	s Gilles Véréne.	6	ven-
2 Vendre	s Juste	20	teux
3 Samedi	s Antoine	4	beau
36.	Lever du sol. 5 h. 27 m.	Couch. du sol. 6 h. 33 m.	du trop sec.
4 Diman	B 14 s Esther	18	temps
5 Lundi	s Herculan	2	plu-
6 Mardi	s Magnus	16	violens trans-
7 Mercredi	s Grat Vig. s Re.	29	vieux
8 Jeudi	Nativité N. D.	12	chaleur
9 Vendre	s Gorgon	24	trop
10 Samedi	s Nicolas Ta.	7	sec
37.	Lever du sol. 5 h. 40 m.	Couch. du sol. 6 h. 20 m.	Deru. Qu. l.
11 Diman	B 15 s Félix s J.	19	bi-
12 Lundi	s Tobie, S.	1	zeux
13 Mardi	s Aimé	13	Apog
14 Mercredi	Exaltation s. ✠	24	SEPTEMBRE
15 Jeudi	s Nicodème	6	prend son ori-
16 Vendre	s Euphémie	18	gine du nom
17 Samedi	s Lambert	1	de sept. Avant
38.	Lever du sol. 5 h. 51 m.	Couch. du sol 6 h. 9 m.	l'édit de Char-
18 Diman	B 16 s Ferréol	13	les IX, il étoit
19 Lundi	s Janvier	26	le septième de
20 Mardi	s Faustin	9	l'an martial.
21 Mercredi	4 Temps s Mat.	23	Le 23 le soleil
22 Jeudi	s Maurice	7	entrera au si-
23 Vendre	s Tècle	21	gne de la 5 ^{me} ,
24 Samedi	s Gamaliel	5	qui est le sep-
39.	Lever du sol. 6 h. 2 m.	Couch. du sol. 5 h. 58 m.	tième du zo-
25 Diman	B 17 s Cléopas	19	diague.
26 Lundi	s Ciprien	4	Depuis le 1
27 Mardi	s Cosm. Dam.	18	jusqu'au der-
28 Mercredi	s Ennemond	2	nier les jours
29 Jeudi	s Michel	16	ont diminués
30 Vendre	s Jérôme	0	de 106 minutes.

On doit nettoyer encore les vignes des mauvaises herbes qui épuisent le terrain, entretiennent une humidité autour des raisins qui les disposent à la pourriture, surtout dans les années humides. On doit éviter de semer ou planter du jardinage dans les vignes qui suce les meilleurs principes de la végétation, porte de l'ombre sur les raisins, contrarie la maturité

Foires de Septembre 1851.

A Delbode c. B.	20	Feldkirch (Voral.)	29	Mulhausen	14	S. Julien en Sav.	1
Altkirch h. r.	29	Francfort	8	Munster c. Luc.	28	S. Lupicin (Jura)	12
Appenzell	16	Fribourg Suisse	14	Muttenz c. Basle	7	S. Marie aux Mines	7
Ariai (Jura)	14	Fribourg en Brisg.	1	Naisey	12	S. Trivier (Ain)	12
Aromas (Jura)	26	Frutigen c. Berne	9	Niedersept (h. r.)	7	S. Vit (Doubs)	9
Aubonne c. Vaud	15	Gex (Ain)	9	Nods c. Berne	27	Salins (Jura)	8
Audeux (Doubs)	10	Glaris	24	Nozeroy (Jura)	26	Samoens en Sav.	29
Avenches c. Vaud	30	Grabs c. s. Gall	19	Nyon c. Vaud	29	Sargans c. s. Gall	29
Bagnes c. Valais	28	Grenchen c. Arg.	5	Oberhasli c. Berne	28	Schwartzenbourg	29
Beaume (Doubs)	29	Gruyères c. Frib.	26	Oensingen c. Sol.	19	Schœftland c. Arg.	1
Belfort (h. r.)	26	Haberslulin	16	Olten c. Soleure	5	Seilleres	12
Bellegarde Frib.	22	Hagnau lac de C.	14	Orgelet (Jura)	24	Selongey (c. d'or)	27
Bellinzone c. Tessin	3	Hiffingen	26	Ormont dessus	12	Simplon c. Valais	28
Berne	6	Indevillers (Doubs)	26	Ornans (Doubs)	14	Soleure	15
Bienne c. Berne	15	Jussi	5	Payerne c. Vaud	15	Sonceboz c. Berne	20
Blamont (Doubs)	2	Kaisersberg	29	Petite Chiette (J.)	3	Springen c. Uri	26
Bletterans (Jura)	10	Kœlliken c. Arg.	8	Planfayon c. Frib.	7	Steg c. Uri	27
Bois d'Amont (J.)	19	La Clusaz en Sav.	15	Pontarlier (Doubs)	1	Summiswald c. B.	30
Bonneville en Sa.	12	Langenbruck c. B.	28	Pont de Roide (D.)	5	Thaingen c. Schaf.	14
Bourg (Ain) 2 et	14	Langnau c. Berne	21	Pont du bourg	19	Thône en Savoye	23
Brevine c. Neuch.	21	Langenthal c. Ber.	20	Pont de Martel	6	Thonon en Sa.	7 21
Bulle c. Fribourg	6	Larixouse (Jura)	16	Porentrui c. Berne	5	Thun c. Berne	28
Chaindon c. Berne	5	La Sale Val d'Aost	10	Recologne (Doubs)	16	Trevillers	14
Chambériat	6	Lauffenburg c. Ar.	29	Reichenbach c. B.	27	Unter een c. Berne	9
Châpelle d'Abond.	19	Lausanne	9	Richensee	15	Vald'iliez c. Valais	27
Château d'OE x c. V	21	Lentzbourg c. Arg.	29	Rheims	30	Wædenswyl c. Z.	29
Châtelet au Gess.	25	Les gras (Doubs)	21	Ribeauvillers c. B.	8	Wallenbourg c. B.	26
Châtillon Savoye	15	Les Rousses (Jura)	26	Rigney (Doubs)	15	Vallengin c. Neuc.	21
Chaux de fonds	13	Lisle sur le Doubs	14	Rue c. Fribourg	28	Wegenstetten c. A.	19
Chaumergy (Jura.)	24	Loèche c. Valais	29	Russey (Doubs)	1	Weinfelden c. Z.	28
Chaussin (Jura)	5	Lons le Saunier	15	S. Amour (Jura)	26	Vercel (Doubs)	26
Chières c. Frib.	29	Lucerne	23	S. Blaize c. Neuch	26	Verrieres (les) c. N.	16
Cité d'Aost en Pjém.	5	Lullin	16	S. Brancher c. Val.	21	Versoix c. Geneve	1
Clairval (Doubs)	5	Maiche (Doubs)	15	S. Cergue c. Vaud	22	Vesoul h. S.)	1 22
Cluse en Savoye	19	Marin	10	S. Claude (Jura)	7	Vius en Sale	10
Constance	12	Megève en Sav.	7	S. Gervais en Sav.	14	Vouxvri en Valais	30
Courtleri c. Berne	28	Meyenberg c. Arg.	29	S. Hipolite (Doubs)	12	Zurich	15
Cruseille en Sav.	9	Mirecourt (Vosges)	8	S. Jeoire en Sav.	2	Zurzach f. de hét.	5
Dambelin (Doubs)	1	Montbéliard (D.)	12				
Dattenried	8	Montferrand	5				
Délemont c. Berne	21	Montfleur	10				
Diesse c. Berne	20	Monthey c. Valais	14				
Donatire	6	Montigni	13				
Douvaine en Sav.	9	Montm. le ch.	16				
Echallens c. Vaud	29	Montmélian Sav.	9				
Engelberg c. Unt.	14	Morges c. Vaud	7				
Erlenbach c. Ber.	13	Morteau (Doubs)	27				
Estavaye c. Frib.	7	Motierstravers	15				
Falkenberg	14	Moutier en Tar.	13				



X MOIS.	OCTOBRE.	ELECTIONS.	LUNAISONS.
1 Samedi	s Remi	24	* ☉ ♂ ♀ * ☽ beau
40.	<i>Lever du sol. 6 h. 13 m.</i>		<i>Couch. du sol. 5 h. 47 m.</i>
2 Diman	<i>B 18 s Léger</i>	28	♄ Il ne faut ☽ pluye
3 Lundi	s Lucrece	1	♂ h jamais B. ♄ nua-
4 Mardi	s Francois	24	♂ ♀ △ ♃ ♂ ♂ ⊕ geux
5 Mercre	s Placide	7	9 h. 30 m. apr. midi
6 Jeudi	s Bruno	20	☽ △ ♃ ☽ que ♂ ♀ fruc-
7 Vendre	s Judith	2	le front se * △ ♃ tifiant
8 Samedi	s Pélagie	15	* h △ ♃ ♂ ☽ ♀ beau
41.	<i>Lever du sol. 6 h. 24 m.</i>		<i>Couch. du sol. 5 h. 36 m.</i>
9 Diman	<i>B 19 s Denis</i>	27	* ♀ sillonne ♄ ♀ temps
10 Lundi	s Gédéon	9	☽ h * ♃ ☽ ☽ Apo.
11 Mardi	s Firmin	20	♂ ♀ * ♂ * ♀ variab.
12 Mercre	s Maximin	2	☽ en ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ b
13 Jeudi	s Edouard	14	11 h. 50 m. ap. midi
14 Vendre	s Calixte	26	☽ s'il ne reçoit ☽ ♀ v.
15 Samedi	s Thérèse	8	♂ ♃ △ ♀ △ ♀ agréable
42.	<i>Lever du sol. 6 h. 35 m.</i>		<i>Couch. du sol. 5 h. 25 m.</i>
16 Diman	<i>B 20 s Gall abbo</i>	21	△ ☽ du △ ♂ ✚ vent
17 Lundi	s Florentin	4	☽ cœur une ☽ ⊕ pluye
18 Mardi	<i>s Luc évangel.</i>	17	♂ ♀ loi ♂ h ♂ ♃ des
19 Merere	s Savinien	1	qui ♂ ♀ B. ☽ fraicheurs
20 Jeudi	s Vendelin	15	* ♃ ♂ ♂ ♂ ♀ ⊕ bonne
21 Vendre	s Ursule	30	8 h. 45 m. av. midi
22 Samedi	s Vallier	15	△ h ☽ ♃ ☽ ☽ tempé-
43.	<i>Lever du sol. 6 h. 47 m.</i>		<i>Couch. du sol. 5 h. 13 m.</i>
23 Diman	<i>B 21 s Séverin</i>	29	☽ en ☽ ☽ ☽ ☽ ratur-
24 Lundi	s Salomé	14	⊕ h △ ♃ ⊕ ☽
25 Mardi	s Crispin	29	△ ♀ △ ☽ △ ♂ ☽ ♃ re
26 Merere	s Amand	13	☽ ☽ ♀ ☽ ♂ ☽ ♀ mau-
27 Jeudi	s Gabin Vig.	27	11 h. 49 m. ap. midi
28 Vendre	<i>s Simon s Jude</i>	11	☽ ♂ ♂ ♀ ♀ ♃ vais
29 Samedi	s Narcisse	24	* ♀ * ♂ * ♀ ☽ temps
44.	<i>Lever du sol. 6 h. 59 m.</i>		<i>Couch. du sol. 5 h. 1 m.</i>
30 Diman	<i>B 22 s Lucian</i>	8	♄ * ☽ ♂ h ♂ humide
31 Lundi	s Quentin	21	l'ardonne ☽ ♃ b. temps

OCTOBRE, ainsi nommé parce qu'en comptant du mois de Mars il est le 8°. Le soleil entrera le 25 en ☽, huitième signe du zodiaque. Depuis le 1^{or} Octobre au 31 les jours ont diminué de 108 minutes.

Ce mois récompense les travaux du vigneron, c'est celui où il fait la récolte, qui est plus ou moins abondante, suivant les soins qu'il donne à la vigne, suivant le plus ou moins d'intelligence qu'il met à sa culture. Il doit d'avance préparer les utensiles à recueillir le raisin et surtout les tenir propres pour ne pas donner de mauvais goût au vin.

Foires d'un mois d'Octobre 1831.

A Bondance N.D.	4	Faucogn. (h.S.)	1		
Adelboden c. B.	4	Flumet en Savoye.	5		
Aigle c. Vaud	26	Frauenfeld c. Th.	17		
Albeuve c. Frib.	31	rutigen c. Berne	10		
Altorf c. d'Uri	13	Genève	5		
Ambérieux (Ain)	29	Gessenai c. Berne	28		
Annemace Sav.	26	Gex (Ain)	17		
Arau	19	Gigny (Jura)	10		
Arbourg c. Arg.	17	Gimel c. Vaud	5		
Arinthod (Jura)	28	Glaris	10 26		
Aulieu c. Vaud	13	Gruyères c. Frib.	19		
Basle	27	Herisan c. Appenz.	3		
Beaulme	15	Herlcourt (Doubs)	27	Nidau c. Berne	25
Béaumes (Doubs)	31	Hermance	25	Olthen c. Soleure	17
Bellevaux Savoye	10	Huthwyl c. Berne	19	Orbe c. Vaud	3
Berne	4 25	Jussey (h. S.)	25	Orgelet (Jura)	24
Berthoud c. Berne	19	Kuonau c. Zurich	3	Ormont-dessous	20
Biot en Savoie	21	La-Chapelle	20	et dessus	15
Blamont (Doubs)	7	Lajoux	10	Orsières c. Vallais	3
Boltigen c. Berne	4	Larixouse (Jura)	25	Palezieux c. Vaud	27
Bourg (Ain)	19	La Roche c. Frib.	17	Pierrefontaine (D.)	10
Brenets c. Neuch.	31	Larochette Savoye	25	Planfayon c. Faib.	19
Brevine c. Neuch.	26	La Sagne c. Neuch.	11	Pontarlier (Doubs)	20
Brigue c. Vallais	17	La Sarraz c. Vaud	11	Pont de Roide (D.)	3
Brugg c. Argovie	25	Laufen c. Berne	24	Pontecis	11
Bulle c. Fribourg	13	Lauffenbourg c. A.	28	Porentruï c. Berne	17
Buren c. Berne	26	Liechtensteig s. G.	17	Port sur Saone	1
Buttes	4	Liestall c. Basle	19	Quingey (Doubs)	31
Charles s. Salaive	5	Lindau, lac de C.	28	Raperswyl c. Zur.	5
Châlons s. Saone	28	Loele c. de Neuch.	18	Reichenbach c. B.	25
Château d'OEux	18	Loèche c. Val.	15 28	Rochefort c. Neu.	28
Châtel St. Denis	24	Lons le Saunier (J.)	15	Romont c. Frib.	11
Chaux defonds	25	Lucens c. Vaud	7	Rougemont c. V.	10
Clairvaux (Jura)	20	Lucerne	5	Rue c. Fribourg	26
Cluses en Savoye	18	Lugano c. Tessin	13	Russey (Doubs)	6
Coligny (Ain)	18	Lullin	1	Rynach c. Argovie	13
Collombay Vallais	24	Maiche (Doubs)	20	Saillans (Drôme)	13
Colmar	26	Martigny c. Val.	17	St. Amour (Jura)	25
Dammerkirch	18	Menzingen c. Zug	24	St. Claude (Jura)	7
Diengen	28	Montbéliard (D.)	3	Ste Croix c. Vaud	6
Dole	11	Monthey c. Vallais	12	St. Gall	19
Dornach c. Soleure	17	Montreux c. Vaud	28	St. Gervais Sav.	3
Einsiedeln c. Schw.	3	Montricher c. V.	14	St. Hipolite (D.)	10
Ellg c. Zurich	5	Morgex val d'Aost	4	St. Jean de Maur.	28
Erlenbach c. Berne	11	Morzine en Savoye	1	St. Joire en Sav.	17
Eschalzmatt c. Lu.	10	Motierstraver c. N.	25	St. Laurent (Jura)	17
Estavayer c. Frib.	26	Moudon c. Vaud	19	St. Lupicin (Jura)	29
Ettiswyl c. Luc.	11	Moutier gr. Val	17	Sallanches en Sav.	29
Evian en Savoye	3	Munster c. Lucerne	21	Samoens en Sav.	21
				Sarnen c. Unterv.	17
				Schwartzembourg	27
				Schwitz	17
				Seignelégier c. B.	3
				Sempach c. Luc.	28
				Sentier (le) c. Vaud	7
				Signau c. Berne	20
				Sion	22 et 29
				Soleure	18
				Tavanes c. Berne	26
				Thaingen c. Schaf.	31
				Torens en Savoye	17
				Pramelan c. Berne	12
				Travers	10
				Troque c. Appenz.	3
				Unterséén	12 et 28
				Utznacht St. Gall	22
				Vacheresse Sav.	19
				Vald'iliez c. Vallais	20
				Vallorbes c. Vaud	18
				Valpeline en Piém.	5
				Wangen c. Berne	20
				Wattenwyl c. B.	12
				Verrières c. Neu.	14
				Wietlisbach c. B.	28
				Villeneuve c. Vaud	27
				Willisau c. Luc.	24
				Vinterthur c. Zur.	13
				Vionnaz c. Vallais	24
				Visbourg	15
				Zell c. Lucerne	19
				Zoffingen c. Arg.	5
				Zug	18
				Zweisimmen	27



1	Mardi	La Toussaints		4	En Etes- fruc-	
2	Mercure	Les Trépassés		16	vous donc tifiant	Nouv. Lune
3	Jeudi	s Humbert		29	bien	le 4, bon tem
4	Vendre	s Charles Borom.		11	1 h. 24 m. apr. midi	pour la saison
5	Samedi	s Malachie		25	en	Prem. Quart.
	45.	<i>Lever du sol. 7 h. 9 m.</i>			<i>Couch. du sol. 4 h. 51 m.</i>	le 12, amènera
6	Diman	B 25 s Léonard		5	si passable	un peu de re-
7	Lundi	s Amarante		17	Apog	butant.
8	Mardi	les 4 Couronnés		29	ten beau	Pleine Lune
9	Mercure	s Mathurin		10	temps	le 19, nourrit
10	Jeudi	s Triphon		22	<i>dre à la ten-</i> vent	du bien pas-
11	Vendre	s Martin Evêq.		4	neigeux	sable.
12	Samedi	s Martin Pape		16	7 h. 13 m. apr. midi	Dern. Quart.
	46.	<i>Lever du sol. 7 h. 19 m.</i>			<i>Couch. du sol. 4 h. 41 m.</i>	le 26, des airs
13	Diman	B 24 s Brisce		29	frais	inconstans.
14	Lundi	s Frédérick		12	<i>tation</i> froid	
15	Mardi	s Léopold		25	<i>que la</i> neige	
16	Mercure	s Jeanard		9	chair ou	NOVEMBRE
17	Jeudi	s Aignant		23	<i>sur vous</i> pluie	semblable au
18	Vendre	s Rom. Od. A.		8	fraicheurs	nombre neuf,
19	Samedi	s Elisabeth		23	6 h. 40 m. apr. midi	par ce mot No-
	47.	<i>Lever du sol. 7 h. 28 m.</i>			<i>Couch. du sol. 4 h. 32 m.</i>	vembre. Il étoit
20	Diman	B 25 s Amos		8	fas-	le neuvième
21	Lundi	Présentation N.D.		23	<i>se une</i> Perig	de l'année qui
22	Mardi	s Cecile		8	en conve-	commence par
23	Mercure	s Clément		23	<i>si forte</i> nable	le mois de Mars
24	Jeudi	s Chrisogon		7	remuant	nommée mar-
25	Vendre	s Catherine		21	impres- nua-	tiale. Le soleil
26	Samedi	s Conrad		4	10 h. 2 m. av. midi	entrera en
	48.	<i>Lever du sol. 7 h. 56 m.</i>			<i>Couch. du sol. 4 h. 24 m.</i>	le 22.
27	Diman	B 1 Ad. s Jérémie		19	geux	Depuis le 1 au
28	Lundi	s Sosthène		1	airs	30 les jours on
29	Mardi	s Saturnin		14	passa-	diminué de 4
30	Mercure	s Andié		26	<i>sion</i> bles	min. le matin
						et 41 le soir.

La récolte de la vigne étant réduite, le vigneron ne se repose pas encore, il profite des beaux jours de ce mois pour travailler les jeunes chapons de l'année et ceux de l'année précédente; il doit arracher les vieilles vignes qu'il veut renouveler au printemps suivant, dont la terre se divise par les gelées de l'hiver et s'égalise facilement

Foires du mois de Novembre 1851.

Abondance N. D.	4	Echallens c. Vaud	17	Naters c. Valais	9	S. Maurice c. Valais	7
Aeschi c. Berne	1	Einsiedeln c. Schw.	7	Neuchâtel	2	S. Triviers (Ain)	2
Aiguebelle en Sav.	11	Elgg c. Zurich	16	Neuveville c. Ber.	29	S. Vit (Doubs)	25
Altkirch. (h. r.)	28	Erlenbach c. Berne	8	Noirmont c. Berne	7	S. Ymier c. Berne	18
Altorf c. Uri	10	Evian en Sav.	7 et 21	Notre Dame d'Ab.	4	Salins (Jura)	5
Arau	9	Faucogney (h. S.)	3	Nozeroy (Jura)	7	Sarnen c. Unterw.	16
Arberg c. Berne	9	Flumet en Savoye	24	Nyon c. Vaud	24	Schaffhausen	15
Arbon c. Thurg.	21	Frankenthal	25	Oberhasli	4	Schwytz	12
Arwangen c. Berne	3	Fribourg en Suisse	11	Oensingen c. Sol.	28	Seengen c. Arg.	15
Attalens c. Frib.	7	Frick c. d'Argovie	30	Oetikon c. Zurich	17	Selongey (c. d'or)	12
Avenches c. Vaud	18	Frutigen c. Berne	25	Ollon c. Vaud	18	Sion 5, 12 et 19	
Baden c. Argovie	16	Gaillard c. Gen.	8	Olthen c. Sol.	14	Sissac c. Basle	16
Balstall c. Soleure	10	Genève	23	Orgelet (Jura)	24	Sombacourt	30
Berne	29	Glaris	21	Ormont dessous	25	Stanz c. Unterw.	16
Berthoud c. Berne	10	Grandson c. Vaud	16	Ornans (Doubs)	21	Steckborn au lac C.	17
Besançon	14	Grindelwald c. B.	5	Oron la ville	2	Sursee c. Lucerne	7
Bex c. Vaud 5 et 24		Gruyères c. Frib.	23	Passavant (Doubs)	2	Tagginge en Sav.	3
Bienne c. Berne	10	Hérisau c. Appen.	18	Payerne c. Vaud	10	Thône en Savoye	14
Biot en Savoye	22	Hermite N. D. c. S.	7	Pfeffikon c. Zurich	4	Unterseen c. Bern	23
Bischofzell	17	Herzogenbuchsee	11	Renens	12	Uri	10
Blamont (Doubs)	7	Huëmoz c. Vaud	9	Rheinfelden c. Arg.	9	Uznacht s. G.	5 et 19
Blankenborg c. B.	16	Ilanz c. Grisons	2	Ribauvillers	7	Weinfeld c. Zurich	9
Ronneville en Sa.	11	Kaysersthule c. Arg.	11	Rolle c. Vaud	25	Vercel (Doubs)	6
Bons en Savoye	14	Klingnau c. Arg.	26	Romainmotier c. V.	18	Versois c. Genève	11
Boudry c. Neuch.	9	Lagnieu (Ain)	12	Romont c. Frib.	29	Vesoul (h. Saône)	25
Bourg (Ain)	12	Landeron c. Neu.	14	Rorschach c. s. Gall	5	Vevey	29
Bremgarten c. Ar.	7	Langenthal c. Ber.	29	Rumilly en Sav.	23	Villafant (h. Saône)	9
Brent c. Vaud	9	La Roche c. Frib.	26	Säckingen c. Arg.	30	Winterthur	10
Briançon	16	Laupen c. Berne	3	Saillans (Drôme)	21	Vouxvri c. Valais	10
Brientz c. Berne	9	Lausanne	11	S. Amour (Jura)	16	Wifflisbourg	18
Bulach c. Zur.	1	Loèche c. Vallais	10	S. Claude (Jura)	12	Wyl c. s. Gall	22
Bulle march. de bét.	3	Lonsle Saunier	15	S. Genis (Ain)	22	Zoffingen c. Arg.	16
Carouge c. Genève	2	Lucens c. Vaud	9	S. Gingolph en Sav.	7	Zug	29
Champagnole (J.)	26	Lugrin en Savoye	2	S. Hélène en Sav.	2	Zurich	11
Chât. d'Exc. V.	24	Lutry c. Vaud	24	S. Jean d'Aulph	15		
Chesne Thonex Sa	16	Maiche	17	S. Julien en Savoye	3		
Cité d'Aoste	2	Mellingen c. Arg.	28	S. Légier c. Vaud	16		
Coire c. Grisons	12	Meyenberg c. Arg.	16	S. Marie aux Mines	2		
Collonges f. l'Ecl.	2	Moirans (Isère)	2				
Constance	28	Montbéliard	14				
Coppet c. Vaud	29	Montmélian en S.	25				
Cossonai c. Vaud	10	Morat c. Frib.	23				
Couvet c. Neuch.	10	Morez (Jura)	7				
Cruseille en Sav.	14	Morges	16				
Cully c. Vaud	18	Morteau (Doubs)	8				
Dambelin	3	Morzine en Savoye	8				
Delémont c. Berne	9	Mouton c. Vaud	23				
Diessenhofen c. T.	21	Munster c. Luc.	25				
Divonne (Jura)	15	Mury c. Arg.	11				



1	Jeudi	s Eloi	8	Il faut B. ☿ ⊕ * temp.	Nouv. lune le
2	Vendre	s Bibiane	20	* ☿ □ ☿ ♂ ☿ pacifique	, fait présu-
3	Samedi	s Cass. Fr. Xav.	2	partir, j'y ♀ ♂ ☿ doux	mer en partie
49.		Lever du sol. 7 h. 42 m.		Couch. du sol. 4 h. 18 m.	du neigeux.
4	Diman	B 2 Ad. s Barbe	14	7 h. 56 m. avant midi	Prem. Quart.
5	Lundi	s Sabine	25	* ♀ ♂ ♀ ☿	le 12, de mê-
6	Mardi	s Nicolas	7	* ♀ cours ⊕ frais	me avec du fr.
7	Mercr	s Ambroise	19	☿ ☿ ⊕ ♂ * ♂ bon	Pleine Lune
8	Jeudi	Concey. s. N.	1	☿ ☿ ☿ * temps	le 19, du va-
9	Vendre	s Joachim	13	☿ ☿ * ☉ □ ven-	riable.
10	Samedi	s Valerie M.	25	* ☿ ☿ ☿ ☿ ☿ ☿	Dern. Quart.
50.		Lever du sol. 7 h. 47 m.		Couch. du sol. 4 h. 13 m.	le 26, du nei-
11	Diman	B 3 Ad. s. D.	7	☿ ♀ * ♀ ♂ ☿ neigeux	geux et du né-
12	Lundi	s Sinèse	20	☿ ☿ ☿ ☿ ☿ ☿	buleux.
13	Mardi	s Lucas O. s.	2	☿ ☿ ☿ ☿ ☿ ☿	
14	Mercr	4 Tems Nicaise	17	douleurs * ☿ ☿ ☿ beau	DÉCEMBRE,
15	Jeudi	s Abraham	1	☿ ☿ ☿ ☿ ☿ ☿	a pris son nom
16	Vendre	s Adelheit	16	et ne ☿ ☿ ☿ ☿ ☿ ☿	du nombre dix
17	Samedi	s Lazare	1	me trou- ☿ ☿ ☿ ☿ ☿ ☿	étant le dixiè-
51.		Lever du sol. 7 h. 51 m.		Couch. du sol. 4 h. 9 m.	me mois de
18	Diman	B 4 Avent. s Un.	16	☿ ☿ ☿ ☿ ☿ ☿	l'année mar-
19	Lundi	Némèse	2	☿ ☿ ☿ ☿ ☿ ☿	tiale. Le 22
20	Mardi	s Ursine	17	* ☿ ☿ ☿ ☿ ☿ ☿	le soleil entre-
21	Mercr	s Thom. Ap.	2	☿ ☿ ☿ ☿ ☿ ☿	ra au signe du
22	Jeudi	30 Martyrs	16	☿ ☿ ☿ ☿ ☿ ☿	, dixième
23	Vendre	s Dagobert	16	☿ plus ☿ ☿ ☿ ☿ ☿ ☿	signe du zodia-
24	Samedi	s Adam Ev. Vig.	30	* ☿ ☿ ☿ ☿ ☿ ☿	que.
52.		Lever du sol. 7 h. 53 m.		Couch. du sol. 4 h. 7 m.	Du 1 au 22 de
25	Diman	B NOEL	27	par * ☿ ☿ ☿ ☿ ☿ ☿	ce mois les j ^{rs}
26	Lundi	s Etienne	10	☿ ☿ ☿ ☿ ☿ ☿	ont diminué
27	Mardi	s Jean évangel.	22	☿ ☿ ☿ ☿ ☿ ☿	de 11 m. ma-
28	Mercr	les Innocens	5	indignes * ☿ ☿ ☿ ☿ ☿ ☿	tin et soir, et
29	Jeudi	s Thomas Ev.	17	* ☿ ☿ ☿ ☿ ☿ ☿	du 23 au 31 ils
30	Vendre	s David	29	☿ ☿ * ♀ ☿ ☿ ☿ ☿	ont crû de 2
31	Samedi	s Sylvestre	11	pleurs ☿ ☿ * ☿ ☿ ☿ ☿	m. mat. et soir.

On profite encore du peu de beaux jours de cette arriere saison pour finir d'arracher les vieilles vignes, pour porter la terre, opération nécessaire que le vigneron ne doit pas négliger, sans cela les souches du bas sont ensevelies par la terre que le fossoir et les pluies y accumulent toutes les années, et dégarnit, par ce moyen, la partie supérieure.

Foires du mois de Décembre 1851.

A Igle c. Vaud	21	Fontaine c. Neuch.	12		
A Altorf c. Uri	1	Fraisans	7		
	et 22	Frauenfeld	12		
Altstædten c. s. Gall	8	Fribourg en Brisg.	21		
Ambérieux (Ain)	6	Gendrey (Jura)	19		
Ancey en Savoye	5	Gessenai c. Berne	2		
Arau	21	Gex (Ain)	1		
Arbois (Jura)	10	Gigny (Jura)	10		
Arcey	21	Glaris	10		
Aromas (Jura) 5 et	22	Grenoble (Isère)	5		
Aubonne c. Vaud	6	Hermite N. D.	3		
Beaufort en Sav.	24	Hutwyl c. Berne	7		
Belvoye (Doubs)	6	Ignny (Marne)	22	Pont de Roide (D.)	5
Bex c. Vaud	29	Ilanz c. Grisons	15	Pont du bourg	2
Bienne c. Berne	29	Kayserstuhl c. Ar.	29	Forentrui c. Berne	5
Blamont (Doubs)	6	Kaisersberg	6	Port s. Saone	14
Bonne c. Genève	8	Klingnau c. Arg.	28	Quingey (Doubs)	12
Bourg (Ain)	6	Küblis	16	Rapperswyl c. Zur.	14
Bremgarten c. Arg.	19	Langnan c. Berne	14	Recologne (Doubs)	15
Brugg c. Argovie	13	Lagnieu (Ain)	12	Reichenbach	15
Bulle c. Fribourg	9	Lauffen c. Berne	12	Roulans (Doubs)	27
Buren c. Berne	14	Lentzbourg c. Arg.	8	Rue c. Fribourg	15
Cerlier c. Berne	7	Lisle sur le D.	22	Russey (Doubs)	1
Chables s. Salève	19	Lons le Saunier	15	S. Amour (Jura)	2
Chaumergi (jura)	19	Lucerne	20	S. Claude [Jura]	7
Clairval [jura]	20	Martigny c. Valais	5	S. Hilaire	5
Clerval (Doubs)	1	Mirecourt (Vosge)	12	S. Lupicin [Jura]	5
Cluses en Savoye	1	Montbéliard	12	S. Trivier de C. [Ain]	28
Coligny (Ain)	19	Monthey c. Valais	51		
Colmar	15	Montmélian Sav.	26	Samoensen Savoye	15
Courendlin c. Ber.	12	Morez (Jura)	20	Sancey le gr. [D.]	26
Delémont c. Berne	21	Moudon c. Vaud	27	Salins [Jura]	23
Dôle	5	Mulhausen	6	Sarnen c. Unterw.	1
Echandens	26	Neuveville c. Berne	27	Schwitz	5
Eglisau c. Zurich	6	Nidau c. Berne	15	Seillères	19
Einsideln c. Schwitz	3	Olten c. Soleure	12	Selongey [côte d.]	22
Emmendingen	15	Orbe c. Vaud 12 et	26	Strasbourg	26
Fntlibuch c. Lucern	1	Orgelet (Jura)	24	Sursee c. Lucerne	6
Estavayer c. Frib.	7	Payerne c. Vaud	22	Tassenières	22
Faucogney (h. S.)	1	Pfullendorf	21	Thonon en Savoye	5
Ferney-Voltaire	3	Poligny (Jura)	8		et 22
	et 21	Pontarlier (Doubs)	8	Thun c. Berne	21
				Troistorrens	1
				Ueberlingen	6
				Uri	1 et 22
				Waldshut [for. n.]	6
				Wattenwyl c. Ber.	6
				Vercel [Doubs]	24
				Vezelley	9
				Vielmergen c. Arg.	2
				Villeneuve c. Vaud	1
				Villisau c. Lucerne	19
				Winterthur c. Zu.	15
				Vius en Sale	5
				Zweisinmen c. Ber.	8





E P H E M E R I D E S DE MDCCCXXI.

DESCRIPTION des Quatre Saisons.

Premier Quartier, de l'Hiver.

Ce rigoureux quartier a déjà pris son entrée pour tous les peuples septentrionaux, le mercredi 22 Décembre de l'année dernière à 6 h. 30 m. du matin. Le thème céleste nous donnoit à contempler le 15 degré du ♈ à l'orient et le 13 des ♋ à l'occident; le 8 des ♌ au zénith et la 8 du ♍ au nadir; ♃ à la 4^e maison au 13 degré du bélier céleste, ♄ à la 9^e R. au 1 des ♌, ♀ à la 2 au 25 du ♍, le ☉, ♁ et ☽ à la 1, celui-ci au 10, la brune au 1 et l'autre au 00 du bouc céleste, et enfin la ☾ à la 3 au 11 du ♎. On augure de cette saison un hiver nébuleux et noir avec froidure; la fin sera venteuse; passons à sa division.

JANVIER donne pour étrennes de la neige et des gelées. Dernier quartier le 5, quelque peu d'airs agréables. Nouvelle lune le 14, bien de la neige et du froid avec quelques lueurs de soleil. Pleine lune le 28, de la neige et du froid.

FÉVRIER à son entrée donnera du froid. Dernier quartier le 4, dispose l'air à la neige. Nou-

velle lune le 12, un peu de doux suivi de gelée. Premier quartier le 19, est passable. Pleine lune le 26, avec une éclipse visible, veut du froid.

MARS, entre avec des airs agréables mais un peu froids. Dernier quartier le 6, les signes pour du recréant ne sont pas bien solides. Nouvelle lune le 14, de l'agréable sur la fin. Premier quartier le 20 voltigera d'un air à un autre, mais pas tous agréables. Pleine lune le 28 du clair froid.

Second Quartier, du Printemps.

L'ouverture de cette agréable saison arrive cette année le 21 Mars à 8 h. 30 m. du matin; Le soleil entre alors dans le signe du bélier, sur la ligne équinoxiale et rend un instant les jours égaux aux nuits. Voici la position de nos mondes voyageurs: ♄ R. au plus profond des cieux au 25^e degré du signe au soleil, ♀ a son opposé au 13 de l'urne, le ☉ et son laquais à la 11, celui-ci au 16 des ♋ et l'autre au 00 du

♋, ♀ et ♂ à la 12, le premier au 3 des ♋ et la belle au 21 du ♋, puis Diane à la 2 au 6 du cancer. Le printemps montre des marques de fraîcheurs parmi de beaux jours tempérés; voyons son détail;

AVRIL. Ses premiers jours tendent au pacifique. Dernier quartier le 5, temps trouble mais fructifiant. Nouvelle lune le 12, promet peu d'agréable. Premier quartier le 19, est passable. Pleine lune le 27, dénote des airs froids.

MAI. Ses premiers airs ne sont pas agréables. Dernier quartier le 5, fait craindre pour quelques instans. Nouvelle lune le 12, donnera une pluie fertile. Premier quartier le 18, bon temps s'il n'est vicié par la bize. La Pleine lune amène des vents frais mais de peu de durée.

JUIN détache d'abord des vents et de la pluie. Dernier quartier le 3, donne peu de jours agréables. Nouvelle lune le 10, quelques coups de tonnères et de la pluie. Premier quartier le 17, donne du fertile. Pleine lune le 25, menace d'orages.

De l'Été.

Ce quartier, le plus riche de l'année, prend son entrée le mercredi 22 Juin à 6 h. 30 m. du matin, au moment où le soleil accroche la barbe l'♋, alors c'est le solstice d'été, qui donne aux peuples septentrionaux le plus long jour et par contre la plus courte nuit de l'année. Le soleil sera placé à la 12^e maison des cieux au 00 de l'♋, ♄ à la 11 au 6 des enfans, ♃ à celle des morts R. au 22 du ♋, la ☾ à la 5 au 26 du signe venimeux, ♃ et ♀ à la 2, le vieux au 27 du ♋ et ♀ au 12 du même signe, enfin ♂ est sur son lever au 1 du ♋, sa durée paroît nous réserver la température qui suit.

JUILLET entre par des chaleurs suspectes. Dernier quartier le 3, produit du fertile. Nouvelle lune le 9 se montre suspecte quelques instans. Premier quartier le 16, la sécheresse domînera. Pleine lune le 24, a des aspects sinistres.

AOUST commence avec le dernier quartier et fait espérer de la pluie. Nouvelle lune le 7, pluies mêlées de fortes chaleurs. Premier quartier le 15, chaud et airs sains. Pleine lune le 25, est orageuse à son entrée. Dernier quartier le 30, temps sec.

SEPTEMBRE ne fait, d'abord, espérer que du

sec. Nouvelle lune le 6, tend aussi à la sécheresse. Premier quartier le 14, peu d'espérance de pluie. Pleine lune le 21, vents et nuits fraîches. Dernier quartier le 28, un peu de pluie.

De l'Automne.

Cette délicieuse saison prendra naissance le vendredi 23 Septembre à 8 h. 2 minutes du soir, ce moment même, le ☉ entre au signe des ♄ dans la 6^e maison au 00 du dit signe et égalise une seconde fois, sur toute la terre, les jours et les nuits, ♂, ♀ et ♄ étoient dans la même que le ☉, le capitaine au 1, le patron des voleurs R. au 7 et l'impudique brune R. aussi au 22 du même signe, ♃ en la 5 au 8 de la pucelle, ♃ R. à la 10 au 15 du ♋. Enfin Diane à la 12 au 25 d'arie; passons au détail de sa température.

OCTOBRE donne de petites douceurs les premiers jours. Nouvelle lune le 5, vent en grande partie du beau sec. Premier quartier le 13, fera tomber de la neige sur les montagnes et des gelées dans le plat pays. Pleine lune le 21, donne quelques jours agréables. Dernier quartier le 27, n'est pas très-menaçant.

NOVEMBRE présente un temps passable à son entrée. Nouvelle lune le 4, semble n'offrir que du conforme à la saison. Premier quartier le 12, dénichera quelque peu de désagréable. La pleine lune le 19, ses mutations sont portées au pacifique. Dernier quartier le 26, donne des vents frais.

DÉCEMBRE semble d'abord produire de la neige et du froid. Nouvelle lune le 4, quelque peu de désagréable. Premier quartier le 12, vent froid avec des instans passables. Pleine lune le 19, de la neige et du froid. Dernier quartier le 26, du neigeux et du froid.

Des Éclipses.

Le soleil et la lune auront chacun deux éclipses cette année. La première est au soleil le 12 Février à 5 h. 30 m. du soir, le soleil étant couché, elle sera invisible. La seconde est à la lune le 26 du dit mois de Fév. visible en Asie et en Europe; elle commence dans ce pays à 3 h. 25 m. du soir, milieu à 5 h. la fin à 6 h. 55 m. durée 3 h. 10 m. grandeur 9 doigts 20 m. de la partie australe de la lune; le soleil se couchera ce jour à 5 h. 25 m. de sorte que nous ne ver-



RELATION HISTORIQUE.

<i>Doit.</i>	■ <i>Caisse d'épargne.</i>	<i>Avoir.</i>
1 Janvier 1829. Dépôts placés à la Caisse d'épargne à cette date par 2901 particuliers	L 546780 19 »	31 Décembre 1829. Placé chez divers à intérêt L 707365 3 »
31 Décembre Placé dans le courant de l'année 1829 en 1493 dépôts et par 370 nouveaux déposans	L 139685 12 »	Remboursé pendant l'année 1829 à 239 particuliers, dont 146 p ^r solde L 39239 2
31 Déc. Intérêts bonifiés à cette date et ajoutés aux créances	» 17456 1 »	
TOTAL des nouveaux placemens faits pendant cette année	L 157141 13 »	
Économies faites par la Caisse d'épargne en 1829.	L 6843 14 6	
En fonds d'amortissement au 31 Décembre 1828.	» 35837 18 6	
Montant du fonds d'amortissement au 31 Décembre 1829.	L 42681 13 »	
Neuchâtel	L 746604 5 »	Neuchâtel L 746604 5 »

Dans la notice de l'année dernière on exprimait le désir de voir bientôt paroître un almanach consacré exclusivement à notre Canton : on annonçoit que plusieurs personnes s'occupaient des moyens de donner suite à ce projet, et qu'une société réunie dans ce but ne tarderoit pas à publier le résultat de ses travaux. Cette société s'est formée, au effet; elle a consacré quelques séances, selon l'usage, à des discussions réglementaires, on a déterminé le nombre des collaborateurs, on a distribué les matières, on a fixé l'époque où chaque associé devoit livrer son travail, et un seul s'est exécuté. Cependant le moment étoit venu de livrer à l'impression ce rapport annuel du *Messenger* boiteux : on ne pouvoit plus avoir recours au rédacteur ordinaire, que la mort avoit enlevé : il étoit fâcheux de laisser une lacune dans cette petite chronique, que tous les Neuchâtelois aiment à suivre et à conserver : il a donc fallu rassembler à la hâte quelques notes, dont on va faire usage, pour donner au public les informations qu'il attend chaque année de son almanach.

Société d'émulation patriotique.

À la suite de plusieurs accidens graves arrivés sur notre lac, la Société avoit proposé au public une question bien intéressante : » Quels » sont les défauts et les inconvéniens de notre » mode de navigation et quels seroient les » moyens d'y remédier « : On devoit s'attendre à un certain nombre de réponses : il est arrivé un seul mémoire, qui mettant de côté les points les plus utiles de la question, ne s'occupe que d'un bateau de sauvetage, encore est-il compliqué et d'une construction dispendieuse. Si on est réduit à n'en avoir qu'un ou deux pour tout le tour du lac, à quo cela pourroit-il servir ?

Il vaudroit mieux s'occuper d'améliorer nos bateaux et notre navigation et de prévenir ou diminuer le nombre des accidens, que d'inventer des moyens incertains de salut pour ceux

qui s'y trouvent exposés. Cette question sera, dit-on, de nouveau proposée.

On a prorogé le terme du concours pour la machine à denture, afin de donner du temps à plusieurs mécaniciens habiles des Montagnes et du Val-de-Travers, qui s'en occupent.

Les points de dentelles destinés à remplacer le tulle n'ont point répondu aux vues de la Société. On commence à penser que l'invention d'un nouveau point sera plutôt due quelque jour au hasard, qu'aux efforts et aux recherches de ceux qui voudront à époque fixe présenter quelque ouvrage qui puisse figurer au concours.

Peut-être faudroit-il, pour conserver sa vogue à notre fabrique de dentelles, s'en tenir à varier beaucoup les dessins, et adopter, par exemple, quelque chose de semblable à ce qu'on fait dans l'Appenzell pour la broderie : Avoir des correspondans qui fassent passer chez nous le dessin de tout ce qui paroît de mieux dans la fabrication étrangère.

Une Description, celle de la Mairie des Verrières, par Mr. le docteur Allamand, de Fleurier, a obtenu le prix qu'elle mérite par le nombre de détails et de faits intéressants qu'elle contient; par des vues utiles sur l'Administration des biens communaux et le soin des pâturages, par une peinture fidèle et agréable des mœurs de ce district, enfin par un stile aisé et des réflexions pleines de justesse et de bon esprit.

Instruction publique.

La Commission chargée par la Résolution royale du 7 Octobre 1829, du perfectionnement des écoles de campagne, et de l'emploi des six mille francs alloués annuellement pour cet objet, n'a point encore mis ses plans à exécution : elle avoit à rassembler de nombreux renseignemens sur les ressources et les besoins de toutes les parties du Canton, et elle a pensé qu'une sage lenteur rendroit sa marche plus sûre et ses répartitions plus régulières. Dans sa dernière assemblée, du commencement de Novembre, elle a fixé son plan d'opérations, et on espère en voir, cet hiver même, l'essai d'applic-

39
cation dans les écoles de Quartiers.

La ville de Neuchâtel ne devoit pas avoir part à ce secours, offert par la bonté du Roi aux communes du Pays: Depuis longtemps la ville se suffit à elle-même. Cependant son collège, remonté il y a plus de quarante ans, avoit une organisation un peu surannée; il ne suivoit qu'avec peine la marche rapide de l'instruction publique dans plusieurs états voisins: il avoit l'air de rester stationnaire au milieu du mouvement presque général; mais il vient de recevoir aussi cette commotion électrique, qui a rendu la vie et l'activité à tant d'institutions affaiblies par l'âge. Une Commission bien composée a travaillé pendant deux ans à recueillir des observations et des lumières: elle ne s'est décidée à proposer un plan d'améliorations que sous forme d'essai; afin que les directeurs des études eussent le temps de faire avec maturité toutes les expériences nécessaires, et pussent introduire dans le nouveau local, qui s'ouvrira dans deux ans, un collège bien organisé, répondant à tous les besoins, éprouvé par l'usage et digne d'obtenir la confiance du public.

A Neuchâtel, nous n'aurons pas, sans doute la prétention d'avoir autre chose qu'un bon collège et nous entendons par là un collège classique; parce que, quoiqu'on en puisse dire, l'étude de la grammaire, appliquée aux langues anciennes, les plus parfaites qui existent, est l'étude la plus propre à développer à la fois toutes les facultés intellectuelles, le jugement, la mémoire, l'imagination, le goût; c'est le meilleur exercice qu'on puisse donner à l'esprit, et la plus solide préparation à des études approfondies dans les diverses branches des connaissances humaines, même dans les sciences qui paroissent avoir le moins de rapport avec l'enseignement classique: mais il seroit superflu de plaider la cause, généralement gagnée, des bonnes lettres. Voyons plutôt ce que doit devenir notre collège pour répondre à sa destination.

L'instruction publique est répartie à Neuchâtel à un nombre d'enfans, de l'un et de l'autre sexe, qui varie de six à sept cents: pro-

portion plus forte que ne semble le comporter la seule population de la ville et qui prouve qu'un assez grand nombre d'étrangers et d'enfans du voisiage viennent profiter des établissemens de la ville. Les enfans de la classe pauvre et ouvrière, vigneron et manœuvres, n'exigent que l'instruction élémentaire et indispensable, et ils doivent être soumis à une discipline d'ordre et de temps différente de celle du collège, dont ils faisoient en quelque sorte partie jusqu'à présent: ce qui les concerne est l'objet d'un travail particulier, qui établira une organisation appropriée à leurs circonstances.

Le reste peut être divisé en deux classes distinctes: la première comprend tous ceux qui se destinent à pousser leurs études, pour se vouer à la théologie, à la jurisprudence, à la médecine, et surtout à la pédagogie, ressource précieuse et qui mérite toute notre attention; et ceux enfin qui, sans embrasser une vocation spéciale, veulent recevoir une éducation libérale, dans l'ancienne acception de ce mot.

La seconde classe est celle des industriels, comme on parle aujourd'hui, et que nous appellerons simplement collège français: ce sont ceux qui se destinent à devenir négociants, artistes, chefs d'ateliers etc.

Pour la première classe, notre éducation publique doit être préparatoire; de manière qu'à l'âge de 19 à 20 ans, les jeunes gens sortis du collège, après avoir parcouru toute la suite des études scolastiques, puissent aller, suffisamment préparés, faire leurs cours dans les universités.

Pour la seconde classe, l'instruction doit être suffisante et variée: c'est ici qu'ont eu lieu les changemens les plus essentiels. On a laissé aux instituteurs en chef de chaque classe tout ce qui tenoit à l'enseignement grammatical, fondement des études, et on a confié à des professeurs et maîtres particuliers les études spéciales, rendues obligatoires cependant pour tous les écoliers du collège, mais dans des degrés différens, selon leur portée et leur avancement dans les classes. C'est ainsi qu'ont été fondées deux nouvelles places de Professeurs, celle de Belles-

Lettres et Rhétorique française ; et celle de Physique et Chimie, et que nous avons encore un Maître de géographie et d'histoire, un Professeur de langue allemande et un Maître de dessin linéaire.

Ce nouveau plan paroît réunir les avantages des deux systèmes qui se disputent maintenant la prééminence : celui de la division des écoliers en classes liées dans un ordre progressif, et celui de la spécialité de l'enseignement, c'est-à-dire, du partage de ses diverses branches entre divers maîtres, chargés chacun de sa partie.

La Commission d'éducation, après avoir examiné ce projet dans tous ses détails, l'a proposé à la sanction du Conseil de Ville, qui l'a adopté en se chargeant avec empressement et générosité du grand surcroît de dépenses qu'il doit occasionner.

C'est un essai, nous croyons devoir le répéter, pour diriger l'attention vigilante du public sur un objet aussi intéressant pour toutes les familles : la Commission ne peut pas tout voir ; mais elle accueillera toutes les observations ; toutes les critiques bienveillantes : elle veut le bien, le bien de tous, elle espère que tous lui aideront à atteindre ce but désirable. Voilà le vrai patriotisme : Neuchâtelois ! conservons-le précieusement, c'est un trésor de famille.

A cet exposé de la nouvelle organisation de notre collège, nous ajouterons quelques détails, qui se rattachent au même sujet.

Monsieur de Joannis, professeur de mathématiques, qui l'hiver dernier, a donné à un auditoire choisi des leçons particulières de *physique* et de *chimie*, annonce un cours d'*astronomie* pour l'année qui va s'ouvrir. Son cours de *géométrie appliquée aux arts*, a été pour la classe industrielle un emploi utile autant qu'agréable des longues soirées d'hiver.

Monsieur Calame, actuellement Maire des Brenets a développé des observations sur le *Droit privé neuchâtelois*.

Monsieur Rychner, médecin vétérinaire, a commencé au mois de Mai un cours de *botanique*, qui a été suivi de leçons très-intéressantes d'*anatomie comparée*.

Enfin, pour mettre les étudiants en état de suffire à cette immense récolte intellectuelle et de prendre assez rapidement les notes nécessaires, Monsieur Gonzalve Petitpierre leur donne des leçons de *sténographie*, de cette écriture simplifiée, dont le double avantage est de suivre la parole d'un orateur, ou la pensée de celui qui compose.

Les arts d'agrément ont participé au mouvement général : deux nouveaux maîtres de dessin et plusieurs musiciens habiles se sont fixés à Neuchâtel, Je pourrois même dire quelque chose de la danse, cette absurde superfluité, qui veut aussi avoir ses professeurs et qui obtient souvent une importance, que des parents, sensés sur d'autres points, ont peine à accorder aux leçons utiles : Mais en ma qualité de Messenger boiteux, j'ai pris un peu d'humeur contre ces bals d'enfans, qui les occupent bien mal à-propos, *avant, pendant et après*. Je livre cette pensée aux réflexions des parens raisonnables.

Exposition de tableaux.

Quelques personnes de la ville, propriétaires de beaux tableaux de l'école moderne, ont eu l'heureuse pensée, dans le mois d'Avril, de les réunir dans un local convenable et d'inviter le public à venir admirer cette belle collection. Ce plaisir, encore un peu nouveau pour nous, a été vivement goûté, et l'on a lieu de croire qu'il n'a pas été sans utilité pour les jeunes artistes et même pour une nombreuse classe de notre jeunesse qui s'occupe du dessin : Beaucoup d'étrangers sont arrivés aussi et ont donné de justes éloges à cette collection, peu nombreuse, mais très choisie. Les écoles française, allemande et italienne y avoient des représentans, au milieu desquels les artistes suisses et bon nombre de neuchâtelois tenoient une place assez honorable.

On payoit à la porte une légère rétribution : le nombre des curieux a rendu assez considérable le produit, qui a été employé à encourager quelques jeunes gens, qui se vouent à la peinture et qui ne pourroient supporter seuls les dépenses que cette étude exige.

Cette exposition a fait tort à une autre, qui s'est ouverte un mois après, celle des tableaux qui devaient être envoyés à Berlin : le public n'a pas fait attention à cette nouvelle invitation, qu'il a confondue avec la première, et très-peu de personnes ont visité cette collection, qui devait être cantonale et qui était presque en entier composée des tableaux de M. Gros Claude et de son épouse : on a pu, du reste, les admirer à Berne, dans la grande et belle réunion des produits de l'industrie nationale.

Vins mousseux de Neuchâtel.

Quoique l'établissement de MM. J.-J. Bouvier ait déjà plusieurs années d'existence, il vient de prendre une extension trop importante pour qu'on puisse négliger d'en dire un mot ici. Les connaisseurs s'accordent à dire, que ce vin ressemble beaucoup à celui de Champagne, surtout pour les qualités agréables : cet honorable témoignage n'a point été médié par MM. Bouvier, qui n'ont donné à leur vin que le modeste nom de *Neuchâtel mousseux*. Mais le suffrage le plus désirable, en dernier résultat, était celui des consommateurs étrangers, et il ne s'est point fait attendre. MM. Bouvier ont obtenu, avec le titre de fournisseurs du Roi, la faculté d'introduire leurs vins dans les Etats Prussiens, avec une diminution très-considerable sur les droits d'entrée. Voilà donc une maison active et industrielle en bon train de prospérité ; *Je le leur cords bien!* Cette expression est plus neuchâteloise que française, et il nous est honorable de l'avoir conservée dans notre langage bienveillant.

Il est clair que MM. Bouvier recueilleront le principal avantage de cette entreprise ; mais tout s'égalise de loin en loin ; leurs profits se répartiront bientôt entre leurs ouvriers, leurs voituriers, leurs fournisseurs de vins, leurs débitans, etc., car c'est ainsi que, dans notre pays surtout, on n'est jamais riche pour soi tout seul,

Le même privilège d'entrée, accordé par le Roi aux fabriques d'indienne et au commerce d'horlogerie, est un avantage, non-seulement pour les chefs de maisons, mais pour de nombreuses classes d'ouvriers, qui font presque un quart de notre population. Voilà comment nous revient, en bonne partie, l'argent que nous envoyons chaque année à Berlin. Bien des gens en parlent depuis quelque tems ; car nous aimons à compter à Neuchâtel ; mais du moins nous sommes de bon compte, et nous nous payons volontiers de bonnes raisons. Nous avons vu dans les feuilles publiques le budget des Finances de Prusse, pour 1829 : le revenu de Neuchâtel y figure pour 26000 rixdalers, soit L. 70000 du Pays. Or, la diminution de droits d'entrée sur les trois articles dont j'ai parlé équivaut presque à cette somme. On pourrait ajouter à cela, pour faire notre balance, les pensions que le Roi fait à des Neuchâtelois, ou à des personnes qui doivent résider dans le Pays, telles, p. ex., que la retraite d'ancien militaire ajoutée à la pension ordinaire du Gouverneur ; le recrutement du bataillon, qui laisse assez d'argent et qui occupe bon nombre d'hommes sans état ; l'emploi de beaucoup de Neuchâtelois dans diverses places à Berlin ; l'intervention du Roi dans tous les pays pour les affaires de notre commerce ; les encouragemens accordés aux études, à l'industrie, aux arts, à l'agriculture, etc. Quand on aura compté tout cela, je ne sais de quel côté seront les avances ; je serais tenté de croire que le Roi ne gagne pas grand'chose *en argent* avec nous ; mais il gagne en attachement et en vénération : sachons le dire, puisque nous le pensons : sachons le dire avec franchise, dans ces tems où on réclame avec tant d'empressement la liberté des opinions : il ne nous revient de notre Roi que des bienfaits : il est moins notre Souverain (et ceci n'est pas une phrase), il est moins notre Souverain que notre protecteur : aussi, quand nous nous

42
plaignons, ce n'est jamais de lui, mais à lui, et les demandes sont toujours écoutées : il est le médiateur entre les Communes du Pays et le Gouvernement, et, vous le savez, Neuchâtelois, ce n'est pas toujours les Communes qui ont tort à Berlin.

La Revue Neuchâteloise,

feuille périodique qui commencera en Janvier.

Les nouvelles d'almanachs ne sont pas très-fraîches pour l'ordinaire et c'est même à leurs informations tardives qu'est dû le titre ingénieux de *Messenger boiteux*, que portent depuis l'origine ces postillons invalides du vieux tems. Celui de Neuchâtel changera pour cette fois son allure, et prompt comme le télégraphe, il vous donnera la nouvelle de la semaine dernière : „ Une gazette va se publier à Neuchâtel.” Au premier bruit de cette nouveauté tous les esprits se sont agités ; les bons, les mauvais, les nébuleux, les éclairés, tous se sont mis à discuter les avantages et les inconvénients de cette entreprise : les uns en ont blâmé l'inconvenance tout au moins imprudente, en ce moment ; d'autres ont cherché à en deviner les auteurs ; ceux-ci ont prétendu en montrer d'avance tous les abus ; ceux-là ont pensé aux articles qu'ils pourraient y glisser ; quelques-uns se sont félicités du nouvel aliment intellectuel offert à leur avidité ; les autres, rassasiés de journaux, se sont lamentés d'en avoir un de plus à expédier pour être au courant : enfin, on a préparé des attaques et des défenses, dès matériaux et des entraves, des opiniâtres et des résistances ; et cependant toutes ces opinions divergentes s'accordaient sur un point : chacun était d'avis que ni le Gouvernement, ni le Conseil de ville ne permettraient d'allumer dans le Pays ce flambeau de discorde. Les auteurs avaient, dit-on, contre ce coup une parade toute prête ; c'était d'imprimer à l'étranger et les deux Corps ont été presque unanimes à accorder non-seulement une permission ordinaire, mais encore l'exemption de toute

censure! . . . Qui a été le plus étonné, du public, ou des journalistes? Il serait difficile de le dire. Le public, un peu malicieux, s'attendait à voir l'autorité dans un grand embarras ; et il a été enchanté de l'indulgence pleine d'esprit et de la finesse toute paternelle dont on a fait preuve dans cette occasion : car, de leur côté, les auteurs du projet, qui devaient s'attendre à une vigoureuse opposition, et qui peut-être avaient fait tous leurs plans pour la vaincre, ne trouvant que facilité et bienveillance, ont été étonnés, et presque décontenancés : on se souvient de Charles le Téméraire, qui venait pour enfoncer les portes de Morat, et qui les trouvant ouvertes, ne se soucia plus d'entrer.

On assure pourtant que ces Messieurs, revenus de leur première surprise, ont relevé leur projet, qui était presque tombé, étouffé par le bon accueil : ils montreront que leurs intentions étaient franches et droites ; que ce n'était point sur le scandale qu'ils avaient compté pour réussir ; qu'on peut être jeune et prudent, bon Neuchâtelois et sage tout à-la-fois ; et par le bon esprit qu'ils sauront répandre dans leurs premières feuilles, ils feront tomber les préventions qui leur sont contraires, ils gagneront la confiance et des souscripteurs, et engageront peut-être quelques-uns de leurs concitoyens éclairés et bien pensants à leur donner quelques articles, et à contribuer ainsi au succès de ce petit journal, qui a au moins autant de chances pour devenir bon que pour être mauvais.

Le prospectus vient de paraître : il est vraiment fait pour rassurer les plus disposés à s'alarmer : c'est un modèle de bienséance publique et de modération : en supposant les auteurs sincères avec eux-mêmes et disposés à tenir parole, on n'a rien à attendre d'eux que de bien. Voilà comment il faut s'annoncer pour être reçu ; ou plutôt, voilà comment il faut écrire pour être accueilli des honnêtes gens de tous les partis.

Cette exposition a fait tort à une autre, qui s'est ouverte un mois après, celle des tableaux qui devoient être envoyés à Berlin : le public n'a pas fait attention à cette nouvelle invitation, qu'il a confondue avec la première, et très-peu de personnes ont visité cette collection, qui devoit être cantonale et qui étoit presque en entier composée des tableaux de Mr. Gros Claude et de son épouse : on a pu, du reste, les admirer à Berne, dans la grande et belle réunion des produits de l'industrie nationale.

Militaire.

Nos milices ont été moins chargées d'exercices cette année que les précédentes : les chefs se sont montrés d'autant plus indulgents à cet égard, que le temps se monroit plus sévère. Du reste on n'a pas remarqué que cet adoucissement de la discipline ait nui à l'esprit militaire, que notre jeunesse se fera toujours honneur de conserver. Elle a fait voir au camp de Bière, pendant une moitié du mois d'Août : on y a été en général fort content de nos jeunes neuchâtelois. Ceux qui veulent que ces camps, pour être une vraie instruction militaire, réunissent toutes les alternatives du beau et du mauvais temps, du froid et du chaud, ont eu satisfaction cette année : les soldats campés à Bière ont été brûlés d'abord par un soleil et une chaleur de 20 degrés, et ensuite transis, la nuit surtout, dans leurs tentes humides, par un froid qui pénéroit le sol et geloit les pommes de terre. L'instruction a donc été complète sous ce point de vue.

L'artillerie, à la suite de ses exercices de Colombier, a passé quelques jours sur le grand-marais, d'où la pluie et la crue des eaux l'ont chassée. La Commission militaire vient d'ordonner la construction d'une butte en terre près de Colombier, destinée à arrêter les boulets pendant l'exercice du canon, afin de mettre le voisinage à l'abri des coups mal ajustés.

Les carabiniers ont eu leur fête aussi. Le grand tirage de Berne a été le plus nombreux et le plus magnifique qu'on ait encore vu en Suisse. Peut-être même étoit-il trop nombreux et trop brillant

pour le bien de la chose. Ce qu'on attend surtout de ces réunions, c'est moins les avantages de l'exercice du tir, que les relations amicales qui s'établissent entre les militaires des divers cantons. Or, si la réunion est immense, il est impossible que chacun s'y connoisse; on forme des coteries, il s'établit des rivalités, des distinctions, et le principal avantage est perdu. Outre cela, ces fêtes trop brillantes pourroient n'être plus bientôt que des jours de dissipation et de grandes dépenses. Cette remarque n'est pas une critique, c'est une observation dans le véritable esprit patriotique. On ne doit pas oublier ici de rappeler à nos tireurs industrieux des montagnes qu'un prix de cinq louis est proposé par un carabinier philanthrope, pour le meilleur mémoire sur les moyens de mettre les marqueurs à l'abri des accidents.

A la suite de ces fêtes guerrières, nous avons eu un spectacle militaire d'un genre bien différent : nous avons vu revenir de France ces soldats tristes et désarmés, affligés du rôle qu'ils avoient été contraints de prendre, et malheureux de son fatal résultat. En 1815, la Suisse avoit déjà reçu une leçon semblable; elle auroit été répétée encore, en Hollande, si le Roi avoit conservé ses régiments suisses; et d'autres évènements que l'avenir nous réserve, acheveront peut-être de nous instruire.

Nécrologie.

Le 12 Janvier est mort au Locle, après neuf jours de maladie, Mr. Jaques Frédéric Houriet, né le 25 février 1745. Presque nonagénaire, il est mort dans la jeunesse de son talent : il venoit encore de faire des découvertes en horlogerie; il les suivoit avec zèle; il exécutoit les ouvrages les plus délicats et les plus soignés, et les travaux de sa verte vieillesse serviroient longtemps de modèle aux meilleurs ouvriers, comme ils feront toujours honneur à son pays. On a su apprécier ses recherches sur l'isochronisme, ses spiraux sphériques, ses chronomètres à compensation, ses mouvemens de montres en or écroui, exempts de toute influence magnétique, et ses thermomètres métalliques, dont l'idée lui vint

F

44
A la suite de ses expériences sur la dilatation des métaux dans les diverses températures. Il a laissé une collection de mémoires et d'instrumens précieux, qui resteront au pays, puisque la ville de Neuchâtel vient d'en faire l'acquisition vraiment patriotique. L'introduction des chronomètres dans notre fabrique d'horlogerie est dûe à Mr. Houriet, et ne tombera pas avec lui : nous avons le plaisir d'annoncer que Mr. Jules Houriet a à cœur de cultiver cette branche d'industrie et de continuer à faire travailler d'après les principes de son père.

Le 21 février, est mort à Neuchâtel, Mr. Jacques-Louis DuPasquier, chapelain du Roi : rédacteur depuis vingt-cinq ans de cet almanach ; ce seul fait peut donner l'idée de la persévérance avec laquelle il savoit suivre des travaux utiles, quoique sans éclat. Notre heureux pays est riche en hommes dévoués, qui consacrent volontiers leurs loisirs et leur indépendance au bien public : Mr. DuPasquier pouvoit leur servir d'exemple. Il n'est presque pas une administration dont il ne fut un membre utile : toujours exact, toujours laborieux, toujours sage, il sera regretté partout : les audiences générales, la classe des Pasteurs, la société d'émulation, les orphelins, les pauvres, les collèges, la chaire sacrée, ont fait en lui une véritable perte. Malade depuis quelque temps, il a été fidèle jusqu'au bout : deux jours avant sa mort, il s'acquittoit encore de ses fonctions publiques.

Le 6 avril, est mort, aux Ponts, Mr. le capitaine Louis Benoit, que nous devons regretter comme un amateur zélé et intelligent de l'histoire naturelle : le hasard l'avoit rendu botaniste : en cueillant des simples sur nos montagnes, il devint observateur, il étudia la structure des plantes ; il se procura des livres, commença un herbier et s'appliqua surtout à peindre les fleurs, avec une patience et une exactitude bien dignes du succès. Il a suivi en cela les traces de son père, Mr. le major Benoit, qui a laissé, comme on sait, une charmante collection d'oiseaux peints, fruits de sa chasse.

Le 2 mai, l'Eglise de Neuchâtel a perdu un de ses pères spirituels, Mr. le Pasteur Gallot,

ancien doyen de la vénérable classe, né en 1743. Ce vieillard aimable et bienveillant a laissé un doux souvenir : véritable enfant de l'Evangile, simple dans ses goûts, indifférent pour les affaires du monde, content de tout et de chacun, amateur ardent de la lecture et surtout des auteurs anciens, il fit de leur étude et de la composition des sermons la grande affaire de sa vie. Son heureux caractère s'exprimoit bien par un goût constant pour la plaisanterie innocente et presque enfantine : sa dernière année a ressemblé à toutes les autres : il lisoit, il railloit doucement ses amis, rioit avec ses petits enfans et composoit un livre pour la consolation des pauvres prisonniers : C'est son dernier ouvrage ; il est bien digne d'une aussi belle ame. Mr. Gallot étoit depuis quarante deux ans Pasteur de Neuchâtel.

Le 22 Juillet, notre Gouverneur, Mr. le Lieutenant-général de Zastrow est mort au Bied, d'une hydropisie de poitrine, âgé de soixante et dix-huit ans. Ce vieux soldat du Grand-Frédéric étoit venu chercher à Neuchâtel un poste de repos : l'habitude du travail et des affaires ne lui permettoient pas de rester oisif dans ses nouvelles fonctions ; mais sa santé déjà chancelante quand il arriva en 1823, ne lui laissoit pas le libre emploi de son temps et de ses forces : d'ailleurs les formes compliquées et un peu lentes de notre administration devoient fatiguer un esprit militaire. Mr. de Zastrow n'avoit cependant point renoncé au désir de se mettre bien au fait de notre singulière constitution ; de notre coutume embrouillée et de nos mœurs moitié féodales et moitié républicaines, quand la mort est venue l'arrêter dans ses travaux et l'enlever à une famille dont il étoit l'ame. Tous les Corps de l'Etat ont assisté à son ensevelissement, qui a eu lieu dans le Temple du haut, à Neuchâtel, le dimanche, 25 du même mois. Mr. Vust, Doyen de la vénérable Classe a prononcé, en cette occasion une oraison funèbre, dont la noble simplicité et la franchise vraiment chrétienne n'en ont été que plus honorables pour celui qui en étoit l'objet.

Le 2 Août, Mr. Favre, depuis trente et un

ans Pasteur du Locle, a terminé sa carrière plus qu'octogénaire; et le 18 du même mois on lui a donné pour successeur Mr. Andrié, qui a été installé le 22, en même temps que Mr. Bernard de Géliou, nommé par le Roi second Pasteur de cette Église. Cette double cérémonie, où le Doyen de la Classe faisoit les fonctions de Juré, a été d'un grand intérêt pour cette intéressante Paroisse, qui datera de cette époque, on aime à le prévoir, un nouveau développement intellectuel et religieux. Depuis longtemps un seul Pasteur ne pouvoit plus suffire à ses nombreux devoirs.

Température, phénomènes astronomiques, productions de la terre.

Novembre 1829, Vent d'Ouest et pluie dans le commencement: le 17 le thermomètre est descendu à 0: le 19 5° au-dessous de glace: forte bise: le 25, il est tombé beaucoup de neige; il a dégelé jusqu'à la fin du mois.

Décembre. Il n'a pas gelé jusqu'au 5: les eaux ont beaucoup baissé: leur niveau est le même qu'à la fin d'Avril. Le 6, le thermomètre marque 5° au-dessous de 0. Le froid a diminué les jours suivans: le 19, il a neigé: le 26, 6° au-dessous de glace: le 27, 11°.

Janvier 1830. Le 1 de ce mois 8° au-dessous de 0: bise: le 4, 9° par un temps sombre et brumeux: il a gelé jusqu'au 21, ce jour-là le thermomètre marquoit à midi 2° au-dessus de 0. Le lendemain il a gelé à 2°: le 26, 6° au-dessous de glace.

Février. Le 1 du mois le thermomètre marquoit 14° au-dessous de 0. Lac gelé, ce qui n'avoit pas eu lieu depuis l'année 1695. Le 2, 15° de froid le matin; le lendemain même intensité. Le 5, il a un peu neigé. Le 8, le thermomètre est descendu à 0: à midi dégel complet. Le 9, 3° au-dessus de glace. Le 12, il a gelé de nouveau par une forte bise. Le 18, il a plu. Le 21, il neige: le 24, le thermomètre a marqué à midi 7 1/2° au-dessus de 0: les jours suivans il a monté.

Mars. Le 1, 7° au-dessus de glace; temps pluvieux: baromètre élevé: le 2, les vigne-

rons taillent la vigne. Vent d'Ouest pendant tout le mois: le thermomètre de 4° à 7° au-dessus de glace. Le lac a gelé partiellement dans les bords le 14. Le 18, 10° au-dessus de glace: le 28, 15 1/2°.

Avril. Temps chaud, air calme: le thermomètre de 8 à 15°, température favorable à la végétation: le 9, il pleut beaucoup: le 10; le thermomètre est descendu au 6° au-dessus de 0. Le 18, pluie, tonnerre et un peu de grêle.

Mai. Le temps s'est dérangé, à l'époque des Chevaliers. Le 5, température très-chaude: le 11, il a neigé aux montagnes. Le 20, 17 1/2° chaud.

Juin. Le 1, température variable: le 8, jour de St. Médard, il a beaucoup plu: le 25, 16° de chaleur. Le 26, 21° orage autour de nous. le 29, le temps a changé; température froide et variable. Trombe remarquable sur le lac, le 10.

Juillet. La température redevient chaude; le 2 violent orage, à 4 heures du soir, accompagné d'une grêle chassée par un vent d'ouest violent; elle a frappé les vignobles de Corcelles, du Landeron, de la Neuveville, etc. il y en a eu beaucoup dans les montagnes, au Nord du Val de Travers, dans une partie du Val de Ruz et à Lignères. Le 16, premier jour des Canicules, le thermomètre marque 22°, temps calme, température très-chaude: le 24, 24° de chaleur, vent sud-ouest: chaleur excessive.

Août. Le 1, 18° au thermomètre: le 6, 20 1/2° de chaleur: le 9, la température s'est rafraîchie et le temps a changé: le 10, il pleut par un vent d'ouest, les jours suivans le beau temps s'est rétabli. Le 16, il a beaucoup plu. Le 18, 12° au thermomètre: le 20, air froid. Le 27, fin des Canicules, 18°, le raisin, dont la fleur a généralement mal passé, ne grossit pas et mûrit peu.

Septembre. Le 2, pluie abondante et chaude, accompagnée de tonnerre: le baromètre baisse. Eclypse annulaire de la lune: le temps a changé. Renchérissement des denrées, le 6, 10° au thermomètre: le baromètre a baissé.

Temps couvert brumeux, souvent pluvieux jusqu'à la fin du mois.

Octobre. Le 1, 12° au thermomètre: le baromètre monte: le 2, le temps est beau, et la

température douce. Le 3, brouillard le matin; il s'est dissipé vers midi pour faire place à un soleil clair et chaud: le 4, de même. Le 6, temps clair et bise.

Économie rurale.

Tableau des bestiaux du Canton de Neuchâtel, comparé pour 1828 et 1829.

	Taureaux.	Bœufs.	Vaches.	Élèves.	Veaux.	Total.
en 1828	128	2454	11920	3037	1210	18749
en 1829	153	2551	12042	3115	1224	19065
augmentation.	25	77	122	76	14	314
	Cheveaux et mulets.	Anes.	Moutons.	Chèvres.	Porcs.	Ruches d'abeilles.
en 1828	2758	89	8451	2465	4553	7212
en 1829	2818	80	8638	2513	4556	6330
augmentation	60		207			
diminution		9		152	177	882

On a continué, cette année, à distribuer de la part du Gouvernement des primes d'encouragement pour la multiplication et le soin des chevaux et des bêtes à cornes.

Concours pour les Taureaux.

Il a eu lieu par un beau temps, à la Tourne, le 17 septembre: Des 52 taureaux présentés, 29 ont été admis à concourir: les 8 primes ont été distribuées comme suit:

- La 1^{re} de 4 louis d'or à David Monnier, de Dombresson.
- 2^e 3 à Michel Ramseyer, de la Sagne.
- 3^e 2 à Louis Matthey-Doret, de la Brévine.
- 4^e 2 à David Mossel, de Villiers.
- 5^e 1 à Isaac-Pierre Chalande, de Fontaines,

- 6^e 1 à S^tWespy, de Corcelles et Cormondrèche.
- 7^e 1 aux frères Hirschy, du Locle.
- 8^e 1 au Justicier Lorimier, de Fenin, Vilard et Saules.

Il a été remis en outre huit indemnités d'un écu de 21 batz aux propriétaires des huit taureaux jugés les plus beaux, après ceux qui avoient obtenu des primes.

Jamais le nombre des taureaux présentés au concours n'avoit été aussi considérable; et les experts ont dit aussi que jamais ils n'en avoient vu autant réunissant plusieurs des qualités requises, particulièrement parmi les jeunes, qui n'ont pu soutenir la concurrence avec d'autres plus âgés; mais qui pourront se présenter avec avantage aux concours prochains. Cette abon-

47
d'ance de sujets a fait penser que le moment étoit peut-être venu, de ne donner des primes, comme cela se fait dans les cantons voisins, qu'aux taureaux nés et élevés dans le pays.

Concours pour les Étalons.

Il a eu lieu à Colombier, le 7 avril. Les experts ont fait un scrupuleux examen des étalons présentés, et ont cherché à faire connoître aux propriétaires les défauts de leurs chevaux, en

La	1°	de 5 louis d'or	à Louis Gauchat, de Lignières, pour un étalon de 8 ans.
	2°	4	à Jean Ramseyer, des Ponts 5 ans.
	3°	3	à Duchet-Suchaux, du Cerneux Pequignot 4 ans.
	4°	2	à Antoine Ferdinand Robert, de la Côte-aux-Fées 3 ans.

La Commission a fait observer aux propriétaires que leurs étalons avoient la plupart les reins faibles et les extrémités mauvaises; ce qui provient surtout de ce qu'on les employe trop jeunes et de ce que le ferrage est négligé. On a accordé deux indemnités de 40 batz, et une de 30.

Industrie.

La fabrique de gants blancs de Fleurier continue à prospérer: pour l'élégance et la qualité, ses produits obtiennent une faveur toujours croissante: l'Angleterre et l'Amérique prendroient dix fois plus de marchandises que la fabrique ne peut en fournir; cette considération devoit encourager les jeunes personnes à se vouer en plus grand nombre à cette industrie nouvelle: les profits ne sont pas considérables, mais ils sont faciles, ils sont assurés; cet ouvrage est propre, il n'intéresse en rien la santé, et avec une certaine application, on peut y acquérir un degré d'habileté qui double facilement la recette. La fabrique de Fleurier vient d'être mise sous une nouvelle administration, bien moins coûteuse et qui permettra peut-être de se prêter à quelques arrangemens plus favorables aux ouvrières. Mr. Borel, de Neuchâtel, s'est chargé de tout l'établissement et l'administrera à l'avenir pour son propre compte.

Des écoles de couture ont été organisées à Neuchâtel, à Valangin, à St. Aubin, à Cres-

insistant sur ceux qui se transmettent par la propagation.

Sept étalons seulement ont été présentés au concours: tous y avoient déjà paru l'année dernière: on a regretté que l'émulation ne fut pas plus active; mais on a remarqué avec plaisir que presque tous avoient prospéré depuis un an, ce qui prouve qu'ils sont bien soignés.

Les primes ont été distribuées comme suit:

sier; il est bien à désirer que cette industrie se répande et supplée à d'autres branches qui pourroient décliner.

Nouveaux établissemens aux Montagnes.

L'esprit public est toujours le même aux Montagnes, toujours agissant, toujours généreux; mais il semble avoir pris une direction plus grave; il s'occupe surtout d'améliorations utiles, de l'éducation publique; de fondations pieuses. Ce n'est plus comme autrefois, et ceci est assez remarquable, ce n'est plus la politique qui en est le principal aliment; la politique est une branche qui semble tomber, aux Montagnes, depuis qu'on en fait trop partout. Voici les révolutions que les vrais patriotes y ont provoquées de leurs vœux et soutenues de leur dévouement:

On a fondé: A la Chaux-de-Fonds, une école d'horlogerie, destinée à former des ouvriers d'après les principes de l'art, et une autre; du même genre, au Locle, en faveur des enfans pauvres; elle est déjà en activité dans l'hospice des vieillards: encore au Locle, une école de dessin, entièrement gratuite; elle sera ouverte, au printemps, à tous les enfans, communiens ou étrangers: voilà comme on est libéral chez nous. Le village des Brenets vient de donner aux jeunes filles une école, qui leur est entièrement réservée.

Outre ces établissemens , fondés uniquement par des souscriptions volontaires , ou par des donations gratuites , la Commune de la Chaux-de-Fonds , sentant de plus en plus le besoin d'un second Pasteur , pour une paroisse plus étendue et plus importante que bien des villes , a sagement décidé de commencer par faire bâtir un nouveau presbytère , à proximité du temple et distribué de manière à pouvoir y loger deux Pasteurs , et y recevoir commodément les nombreuses réunions de catéchumènes.

La même Commune a fait lever le plan du village et de ses environs , afin d'adopter un système d'alignemens pour cette foule de nouvelles constructions , qui , chaque année , semblent sortir de terre. De nouvelles rues ont déjà été tracées , et le terrain , divisé convenablement , ne tardera pas à se couvrir de jolies habitations.

Sage liberté ! voilà tes bienfaits : tu nourris , tu élèves de nombreux enfans , qui te bénissent ; et ta malheureuse sœur , livrée à la licence , déshonore et ruine ses insensés amans.

Bienfaisance.

Parmi les nombreux établissemens charitables de la Ville , nous n'avions point encore d'asile réservé aux vieillards indigens : Mademoiselle Julie de Montmolin ; émue de pitié pour cette classe d'infortunés plus à plaindre que tous les autres , vient de faire valoir en leur faveur un appel au cœur de ses concitoyens , en donnant elle-même l'exemple de la générosité : elle a déposé , le 28 décembre 1829 , cinq cents louis entre les mains de Messieurs du Conseil de Ville , en les priant d'administrer ce commencement de fondation , qui pourra devenir , avec la bénédiction de Dieu et la coopération des amis des pauvres , un nouveau moyen d'adoucir pour bien des malheureux cette dernière époque souvent si pénible de la vie.

Routes.

Par un arrêt du 16 février , le Gouvernement vient d'ordonner , que sur toute la route qui tend du Pont de Thièle à Vaumarcus , les murs de possessions du côté du midi , soient a-

baissés à la hauteur de 4 pieds et demi , ce qui rendra les routes plus faciles à sécher , moins chaudes en été , et surtout plus agréables pour les gens à pied , qui pourront enfin voir le lac et les Alpes , pour égayer leur promenade. Cette réparation , qui ne fait de tort à personne , qui ne coûtera rien , puisque les maçons se chargent de l'ouvrage quand on leur cède les matériaux , cette petite réparation va changer , pour les voyageurs , l'aspect de la partie la plus fréquentée du pays. Il n'y avoit qu'un cri d'indignation , en sortant des cantons de Berne ou de Vaud , où rien ne masque la vue de la campagne , pour entrer dans nos tristes ruelles.

Cette manie de s'enfermer m'a souvent fait penser que nous pourrions bien avoir quelque chose de jaloux dans le caractère : on veut jouir seul , même de la vue d'une vigne : on craint l'œil des passans , comme au temps des sorciers : on ferme de murailles un pré ou un champ , comme s'il s'agissoit d'une garenne ou d'un jardin chinois.

Plusieurs propriétaires ont déjà donné le bon exemple , entre Serrière et Auvernier : leurs voisins ne tarderont pas à les imiter , pour que leurs vignes ne deviennent pas le refuge des maraudeurs , abrités par la hauteur des murs. Quelle facilité encore n'auront pas les gardes-champêtres pour surveiller de la route toutes les propriétés voisines.

Les nouvelles rues de la Ville vont bientôt être entièrement repavées , et l'on s'aperçoit promptement de l'habileté du nouveau maître qui dirige cette opération. Le pavé est plus beau , formé de pierres rangées avec une certaine régularité , assorties pour la grosseur et tournées de manière à présenter à la surface leur côté le plus plat : cette disposition ne flatte pas seulement la vue , elle est très-agréable au pied , et elle contribue surtout à la conservation de la partie souffrante de la rue , celle qui est soumise à l'action des voitures et qui résiste mieux à cette pression par sa forme cintrée.

Le public auroit désiré qu'on profitât de cette occasion pour établir des trottoirs , d'abord dans les nouvelles rues et ensuite dans toutes

49
les autres. L'administration a examiné cette question; et comme il y a encore divers élargissemens, retranchemens et nivellemens en projet, on a trouvé qu'il valoit mieux attendre un peu, pour avoir le temps de faire un plan général, qu'on exécutera mieux en grand et tout-à-la-fois; plutôt que d'avoir à changer, à relever et à redresser. Voilà qui est assez sage: mais le public, qui est impatient comme un enfant, auroit désiré de pouvoir *d'abord* marcher au sec et à plat. L'administration a donc fait la maman, et a dit aux boudeurs: » Attendez, mes chers enfans! attendez à l'année prochaine. « Ce mot est un peu dur; mais une autre idée viendra, qui vous fera oublier votre impatience, et l'administration, qui n'oublie rien, préparera tout à loisir, et vous donnera en étrennes de beaux et bons trottoirs, quand le moment en sera venu, et quand vous commencerez à n'y plus penser.

Jubilé.

Nous venons de célébrer le troisième Jubilé séculaire de la Réformation. Il y a eu quelque chose de bien touchant dans cet accord de toutes les églises du pays, pour offrir, à la même heure et dans les mêmes termes, leurs actions de grâces au Dieu, qui depuis 500 ans bénit si particulièrement notre heureuse patrie; dans cet accord de toutes les églises évangéliques de la Suisse, pour joindre leurs vœux aux nôtres et implorer sur nous et nos enfans les bénédictions du Sauveur. Voilà la véritable pompe de notre Jubilé: c'est la joie religieuse, c'est la communion des sentimens, c'est cette voix solennelle de tout un peuple, ces chants de reconnaissance perçant les voûtes de tous les temples, pour s'élever vers les cieux et pour demander au Seigneur de conserver à ses enfans leur héritage éternel, son esprit de lumière et de sanctification.

Cette fête a été bénie de Dieu. Chacun s'est félicité d'y avoir pris part: elle aura d'heureuses conséquences, si nous savons en conserver le salutaire souvenir. Elle n'a donné lieu à aucun abus, à aucun soupçon malveillant: aucune

plainte n'a été entendue de la part de nos frères de la communion romaine: leur témoignage est doux à recueillir, il est d'un heureux présage, il justifie ce qu'on nous a dit dans les sermons, que l'Église catholique d'aujourd'hui n'étoit plus celle des temps passés. Voici ce qu'on lit dans la gazette de Fribourg, du 12 Novembre, et ce qu'il ne faut point oublier: » On a célébré (à Neuchâtel) le 31 octobre le Jubilé de la réformation, avec un véritable esprit de charité et sans ostentation. « Ces quatre mots en disent plus que les trois derniers siècles n'auroient voulu avouer.

A l'occasion de cette fête, on a publié divers ouvrages d'un grand intérêt: un *catéchisme de la réformation*, par Mr. de Perrot, Pasteur de Serrières, et des *Conversations à l'occasion du Jubilé*, par Mr. Andrié, Pasteur du Locle: livre qui se trouve déjà dans la plupart des familles, et qui est bien propre à y entretenir le goût du bien et de la vérité.

Mr. Guillebert, Pasteur de la Ville, s'est rendu aux vœux de tous ses auditeurs, qui lui demandoient son sermon: Messieurs de la Classe nous en donneront d'autres et peut-être une petite relation du Jubilé, qu'on puisse conserver dans les familles.

Anecdote.

Au retour de Bonaparte d'une des campagnes en Autriche, la commune de Saint-Cloud; si favorisée par le séjour de la cour, avoit décidé qu'elle se distingueroit dans cette circonstance, et s'efforceroit de prouver tout son amour pour l'empereur.

Le maire de St. Cloud étoit Mr. Barré, homme instruit et d'une grande bonté. Il fit élever un arc de triomphe simple, mais noble et de bon goût, au bas de l'avenue qui conduit au palais; on le décora de l'inscription suivante: *A son souverain chéri la plus heureuse des communes.*

Le soir où l'on attendoit l'empereur, Mr. le maire et ses adjoints; avec la harangue obligée,

passèrent une partie de la nuit au pied du monument. Mr. Barré, qui étoit vieux et valétudinaire, se retira, mais non sans avoir placé en sentinelle un de ses administrés qui devoit l'aller prévenir de la venue du premier courrier. On fit poser une échelle en travers de l'arc de triomphe pour que personne n'y pût passer avant sa majesté. Malheureusement l'argus municipal vint à s'endormir: l'empereur arriva sur le matin et passa à côté de l'arc de triomphe, en riant beaucoup de l'obstacle qui l'empêchoit de jouir de l'honneur insigne que lui avoient préparé les bons habitans de Saint-Cloud.

Le jour même de l'événement, on fit courir dans le palais un petit dessin représentant les autorités endormies auprès du monument, On n'avoit eu garde d'oublier l'échelle qui barroit le passage; on lisoit au dessous *l'arc barré*, par allusion au nom du maire. Quant à l'inscription, on l'avoit travestie de cette manière: *A son souverain chéri la plus dormeuse des communes.*

Ce calembourg et cette épigramme amusèrent beaucoup la cour.

Un seigneur flamand disoit un jour à un officier de Glaris: Vous habitez un pays âpre » et rude, et votre caractère doit être tel... Et » vous, monsieur le comte, repartit froidement le Suisse: » vous habitez un pays plat... » dois-je en tirer la conséquence.

Gasparoni, chef de brigands.

(Voyez la planche.)

On a arrêté, sur la fin de 1829, et conduit dans les prisons de Rome, le fameux Gasparoni, chef de brigands qui, depuis longtemps, étoit la terreur des États de l'Église. Accusé d'avoir commis 143 meurtres, il en avoit déjà avoué 105 peu de temps après son arrestation. Celui que nous allons raconter prouve le degré de férocité auquel étoit parvenu ce trop célèbre bandit. --- Au mois de septembre 1822, l'on célébroit dans le village de Villa (Corse) le mariage de deux jeunes gens; à une heure assez

avancée de la soirée. Pendant que tous les parens et les amis étoient à danser, Gasparoni entra dans la ferme des jeunes époux, accompagné de plusieurs de ses camarades. Il demanda s'il ne leur restoit rien du dîner de noces. Sur la réponse négative qui lui fut faite, il se mit à chercher partout dans la maison, et malheureusement pour le jeune couple, il découvrit un repas préparé pour ses hôtes. A cette vue, le bandit changea de langage: » on refuse, dit-il, de donner à souper à Gasparoni et à ses compagnons un jour de nœce! Il suffit! La mariée viendra avec moi. « Et se tournant vers l'époux: » si tu as besoin d'elle, envoie moi, après demain au plus tard, six cents écus, autrement tu ne la reverras jamais. » Toute résistance fut inutile. Les hôtes, saisis d'horreur, laissèrent arracher la malheureuse femme des bras de son mari, et Gasparoni l'emmena dans les montagnes. Le second jour, suivant l'injonction du bandit, l'infortuné mari ayant trouvé, à l'aide de ses amis, la rançon demandée, l'envoya sur le champ par un de ses domestiques. Le brigand, maître de la somme, conduisit cet homme dans une caverne, où il lui montra la pauvre femme liée à un arbre, les mains derrière le dos. » Tu es venu, lui dit le bandit, chercher la femme de ton maître; je tiendrai ma parole. « A ces mots il tire un stilet ensanglanté, et en frappe au cœur l'innocente victime. Telle fut la force du coup, que le stilet la perça d'outre en outre. » Maintenant ajoute-t'il, retourne vers ton maître, et dis-lui qu'il soit heureux avec elle, et surtout qu'il se montre plus hospitalier envers ses amis à ses secondes fiançailles. « Le domestique épouvanté, rapporta le cadavre de sa maîtresse à son malheureux époux. Il est plus difficile d'imaginer que de peindre la scène qui suivit: il suffit de dire qu'à la vue de ce corps inanimé, le jeune homme se frappa et tomba mort sur la place.

Courage de jeunes enfans, et trait héroïque de l'un d'eux.

Huit enfans de l'âge de 9 à 10 ans gardoient leurs vaches dans une matinée de septembre

Gasparoni chef de brigands.



Retourne vers ton maître, et dis-lui qu'il soit heureux avec elle.

auprès du bois *Oressert*, commune de Villers-Morlancourt (Somme). Pendant qu'ils s'amusaient, ils apperçoivent un loup qui sortoit de ce bois pour gagner la plaine. Aussitôt les plus hardis se mettent à sa poursuite: ils le forcent de fuir du côté du village, éloigné d'une demi lieue. Arrivés dans les environs, leurs cris, leurs clameurs attirent d'autres enfans. Les uns effrayés à la vue de cet animal se retirent, d'autres plus courageux avancent. Ils l'acculent dans un enfoncement terminé par un rideau assez élevé et coupé à pic. Il fait à plusieurs reprises de grands efforts pour le gravir, mais inutilement.

Cependant, trois des plus intrépides approchent et l'attaquent à coups de pierres. A peine se sent-il atteint, qu'il devient furieux. Un jeune homme âgé de 20 ans, arrive, et voyant le loup ainsi écumant de rage et grinçant les dents, la frayeur le saisit, il prend la fuite et engage les enfans à suivre son exemple. Deux obéissent; à l'instant cet animal se précipite sur eux; le troisième enfant, de l'âge de 11 ans, nommé Jean Baptiste Vignon, quoique très-petit, d'une complexion très-délicate, et à qui l'on donnoit à peine 8 ans, mais d'une audace, d'une adresse et d'une agilité extraordinaires, armé d'un gros et long bâton dit *trainoir*, qu'il avoit pris à une charrue voisine, voyant le danger que couroient ses camarades, vole à leur secours, s'élançe sur l'animal, et lui assène un coup de bâton de toutes ses forces. Celui-ci se retourne pour se défendre. Alors un combat s'engage. Cet imprudent enfant fut un moment sur le point d'être terrassé, et de payer bien cher sa témérité. Il reconnoît le péril sans en être ébranlé, au contraire, son courage ne fait que s'enflammer davantage. *Il faut mourir*, s'écrie-t'il d'une voix assez forte pour être entendue de ses camarades, *eh bien! j'aurai ta vie ou tu auras la mienne*. Il se relève donc, recule quelques pas, et lorsque le loup se précipite de nouveau sur lui pour le mettre en pièces, il lui enfonce dans la gueule son bâton, l'agite, le suffoque, le renverse et l'assomme à force de coups; ainsi finit cette terrible lutte. L'enfant

fier de sa victoire; appelle ses camarades qui fuyoient toujours, pour l'aider à charger sur ses épaules l'animal qui étoit tout couvert de sang, et le porte en triomphe chez ses parens; qui ne peuvent revenir de leur étonnement. Le bruit de cette action s'étant répandu dans le village, on court en foule vers cette maison; le fait étoit si extraordinaire, que pour y croire chacun vouloit voir de ses propres yeux l'animal. Le maire s'étant transporté sur le lieu pour recevoir les dépositions et en dresser procès verbal, en donna connoissance au préfet du département qui, quelques temps après, fit remettre au petit Vignon une récompense qui lui étoit envoyée par le ministre de l'intérieur.

Quelques détails sur un voyage de pêche du Nord.

Le capitaine Guédon à qui la navigation des mers polaires est devenue familière, arriva à la fin du mois de mai 1828 aux îles Bassin situées par les 73 degrés 30 minutes de latitude nord. Aucun événement remarquable, si ce n'est la perte d'un de ses meilleurs matelots enlevé par un coup de mer ne signala sa traversée. Il rencontra dans les parages où il étoit parvenu, 70 navires la plupart anglais, *mouillés en glace*, en attendant que la débacle leur permit de se diviser et de pénétrer dans la baie de Bassin. Trois jours après l'arrivée de la *Ville-de-Dieppe*, le navire anglais *James*, capitaine Hoog; se trouva écrasé entre deux montagnes de glace, sur lesquelles se sauvèrent les 50 hommes qui composaient son équipage. Les bâtimens les plus rapprochés du lieu de l'événement, se partagèrent l'équipage du *James*; le capitaine Guédon prit à son bord un harponneur et un patron du navire naufragé, et ces deux hommes ont fait la pêche sur la *Ville-de-Dieppe*, aux mêmes appointemens que les Français. L'intelligence la plus parfaite régna toujours entre les capitaines anglais et M^r. Guédon, qu'ils traitèrent plutôt en ami qu'en concurrent.

»La pêche fut malheureuse pour tous les bâtimens. La continuité des calmes et la douceur de la température dans ces latitudes élevées, en

53
furent la cause. Les baleines, entendant de loin au milieu du silence des flots, les pirogues qu'on mettoit à la mer pour chasser, s'enfuyoient vers le pôle nord où l'intensité du froid étoit moindre que les autres années, et les navires hésitoient à les poursuivre dans ces mers trop peu connues. *La Ville de Dieppe* ne harponna que deux baleines, et aucun des autres bâtimens pêcheurs ne fut plus heureux. Mais cette contrariété n'a surpris aucun des capitaines habitués à cette navigation : l'année dernière, la pêche ayant été bonne, celle de l'année suivante devoit être mauvaise; car il est sans exemple que deux pêches consécutives aient été favorables dans ces parages.

« Parvenu au 76°. degré nord, le capitaine Guédon communiqua avec les naturels de la baie de Pounds. Cent cinquante sauvages errans attirés dans l'été vers ces côtes poissonneuses, donnèrent à l'équipage de *la Ville de Dieppe*, l'idée de la race d'hommes la plus malheureuse qui existe sur le globe. Chaque famille habitoit une petite tente faite de peaux de phoques, et se nourrissoit de la chair infecte de ce cétacé. Ces Esquimaux ne paroissent pas avoir de chef. Ils partageoient entr'eux, sans querelles le produit commun de leur pêche. Voleurs comme la plupart des sauvages, mais non méchans, ils se rendoient à bord du navire français sans défiance et sans crainte. Là, quelques échanges s'établissoient entr'eux et les matelots qui, pour divers petits objets de quincaillerie, obtenoient des peaux de phoques.

Les Esquimaux sont d'une taille qui n'atteint presque jamais cinq pieds. Leurs cheveux sont longs et noirs, leurs dents très blanches; les pommettes de leurs joues saillantes: ils ont la bouche grande, le nez camard, le front ouvert et élevé: circonstance physiognomique qui doit déconcerter un peu la théorie des Gall et des Lavater, puisque, avec ces signes principaux de la perfectibilité, les Esquimaux croupissent depuis tant de siècles dans un abrutissement dont la condition purement animale ne donne qu'une assez faible idée.

« La boisson favorite de ces malheureux est

l'huile de baleine, et leur aliment de prédilection est la chair crue de phoque ou d'ours blanc. Un des Esquimaux de la baie de Pounds étant venu à bord de *la Ville de Dieppe*, reçut avec de vives marques de reconnoissance un morceau de graisse de baleine, que le second avoit été chercher dans le fond d'un baril rempli d'huile. Le sauvage le mangea avec délices; un morceau d'ours blanc termina ce repas friand à la suite duquel le convive fort satisfait approcha son nez encore tout barbouillé de sang infect et de graisse, du nez du second. C'est par cet atouchement que, selon l'usage de ces peuples, l'Esquimaux vouloit remercier son hôte. Celui-ci eut beaucoup de peine à échapper à ce témoignage de satisfaction de ce singulier gastronome.

» Couverts de peaux de phoques assez adroitement cousues ensemble au moyen d'un os de poisson et d'un fil fait des boyaux de veau marin, les Esquimaux vont à la chasse, armés d'un javelot avec lequel ils tirent au vol l'oiseau le plus rapide. C'est dans des pirogues dont la charpente est composée d'os de cétacés, et recouvertes de peaux de phoques, qu'ils se hasardent à chasser jusqu'aux baleines. Un seul homme placé dans ces frêles embarcations qui ont quelquefois quinze à seize pieds de long, se dirige au moyen d'une rame à deux pelles. Ces faibles pirogues sont closes par des peaux qui ne permettent pas à l'eau de s'y introduire, et lorsque le poids de l'homme qu'elles supportent ou les coups de mer qu'elles reçoivent, viennent à les chavirer, on les voit se relever sur les flots après leur culbute, comme si ces pirogues étoient des cétacés dont une tête d'homme surmonteroit l'abdomen.

« Rien n'est plus triste que le pays qu'habite cette misérable espèce de sauvages. Aucun arbre ne végète sur ce sol presque toujours couvert de glace. Un peu de mousse jaunâtre perce seulement les parties du terrain où le soleil parvient à fondre la neige. A peine quelques animaux osent-ils se montrer dans ces climats où la vie et la nature semblent expirer. Le chien seul, toujours fidèle compagnon de l'homme,

le suit encore dans ces tristes régions, et adoucit son exil en partageant ses travaux, soit à la chasse ou à la pêche.»

Scène touchante à la barre d'un tribunal.

La Cour d'assise de Burry, vient d'être témoin d'une scène de l'intérêt le plus vif et le plus pathétique. Un jeune homme de dix-neuf ans, William Burkle, étoit accusé d'avoir attenté à la vie de sa maîtresse. Leath Warren, qui comparoissoit comme principal témoin à charge, est encore plus jeune que son assassin; l'un et l'autre sont doués de la physionomie la plus douce et des formes les plus agréables. M. Marbly, chargé de soutenir l'accusation, expose à la Cour que l'accusé étoit employé chez le père de la jeune personne, riche architecte de Bury, qu'il devint éperdûment amoureux de sa fille, mais que les parens de celle-ci s'étant opposés à leur union, il dut cesser de lui faire la cour. Réduit au désespoir et dévoré de jalousie, l'accusé rencontra un jour sa maîtresse se promenant avec un jeune homme; à cette vue il se précipite sur elle, la saisit par les cheveux, la renverse, lui plonge un couteau dans le sein et prend la fuite. Heureusement la jeune fille n'étoit point mortellement blessée et les secours de l'art la rendirent à la vie.

« Appelée à confirmer de son témoignage les faits présentés par l'accusation, Leath Warren raconte avec toute la naïveté de son âge, ses amours, la rupture et le raccommodement; elle dit qu'elle et son amant ont toujours brûlé l'un pour l'autre, et proteste, à la face du ciel, que jamais ils ne s'aimèrent plus tendrement que dans ce moment solennel. Après cet aveu, la jeune fille ne peut résister aux émotions qui l'oppressent; elle s'évanouit, et les débats sont suspendus jusqu'à ce qu'elle ait repris assez de force pour continuer sa déclaration, que voici mot pour mot:

« Je lui avois donné rendez-vous; il m'accompagna à la maison, nous passâmes ensemble toute la matinée du lundi, mes parens le savoient; nous ne nous entretînmes que du bonheur dont nous jouirions lorsque nous se-

54
rions unis. Mon désir le plus ardent étoit de lui appartenir avec le consentement de ma famille, je l'aimois de toutes les forces de mon âme; je le lui dis, et j'ajoutai que, si nos parens continuoient à s'opposer à notre union, il n'en seroit pas moins mon époux plutôt ou plus tard et à tout événement. *Je sais que lui aussi m'aime beaucoup et qu'il m'a toujours aimée.* »

« A ces mots la jeune fille s'évanouit de nouveau en regardant l'accusé, qui verse un torrent de larmes. Lorsqu'elle est revenue à elle, M. le président l'engage à suivre la série de ses idées.

« Je disais donc, continua-t-elle, que je suis sûre qu'il m'idolâtre. »

« Cette déclaration produit sur l'auditoire et sur le jury l'impression la plus favorable à l'accusé.

Après une longue interruption, l'avocat chargé de soutenir l'accusation déclare que le père de la jeune femme, voyant que sa fille aime encore l'accusé avec tout l'amour dont est capable le cœur d'une femme, consent à leur union, et que, de l'agrément du président de la Cour, il retire sa plainte et refuse de fournir d'autres témoignages à charge.

A son tour, l'avocat de l'accusé exprime en son nom et en celui de son client, les sentimens de reconnaissance dont cet acte de générosité les a pénétrés l'un et l'autre.

« Le prisonnier, dit-il, n'oubliera jamais le danger auquel il vient d'échapper, ni ce qu'il doit de tendresse et d'amour à la compagne de sa vie. »

M le baron Garrot, président des assises, qui étoit visiblement affecté par cette scène extraordinaire, dit alors aux jurés qu'en l'absence de preuves suffisantes pour constater le crime, il pense qu'il ne reste qu'à déclarer l'innocence de l'accusé; le verdict est prononcé dans ce sens; et Burkle, rendu immédiatement à la liberté, se précipite dans les bras de son amante, qu'il couvre de larmes et de baisers. L'un et l'autre tombent à genoux pour rendre grâce à Dieu, et ne quittent le sanctuaire de la justice

que pour aller recevoir la bénédiction nuptiale au pied des autels, ou l'auditoire les accompagne.

Une rencontre de bandits au Mexique.

(*extrait d'une relation de M. Dixon.*)

Une troupe de voyageurs se rendant de Mexico à la côte, attaqués par des voleurs, furent tous égorgés, à l'exception d'un seul, appelé M. Dixon. Il a retracé lui-même, dans le récit suivant, les circonstances extraordinaires par lesquelles il échappa à une mort qui paroissoit certaine.

« La voiture rouloit lentement sur un chemin ombragé d'arbres touffus; mes compagnons dormoient, et j'étois près d'en faire autant, lorsque des coups de feu partirent à mes côtés. Je me levai et portai la main à mes pistolets. Une troupe de cavaliers armés et masqués nous entouroient en nous criant de nous rendre. Je fis feu; le plus proche tomba. « En voilà un, dis-je à N... qui étoit à côté de moi. -- A un autre. Je terminois à peine ces mots, qu'un second brigand avoit partagé le sort du premier.

Nous vîmes les autres se réunir et faire feu sur la voiture dont les panneaux volèrent en éclats dans l'intérieur. Je déchargeai deux autres pistolets, et je crus voir tomber encore deux assaillans. La fumée nous étouffait, et au milieu des vociférations et des coups de feu, il étoit impossible de nous entendre; un moment de calme sinistre succéda à ce fracas, la fumée se dissipa, et nous aperçûmes nos ennemis, dont les sabres nous entouroient de tous côtés. Ma carabine à la main, je me disposois à prolonger ma défense, lorsque j'aperçus N.... dont le visage étoit couvert de sang. Je l'appelai; j'essayai de l'asseoir sur le banc d'où il étoit tombé, mais l'infortuné n'existoit plus. Je perdis alors mon énergie et l'espoir de pouvoir résister encore. Je présentai machinalement ma carabine à un des brigands, qui, en me portant la pointe de son sabre à la gorge, me demandoit mes armes. Au même instant, j'entendis une nouvelle décharge; je sentis quelque chose de

froid traverser ma poitrine, et je tombai parmi les corps inanimés de mes amis: je venois d'être atteint par une balle.

Les voleurs entonnèrent la voiture et donnèrent ordre au postillon d'avancer. Je souffrois horriblement; mais malgré mes douleurs, je ne tardai pas à faire de cruelles réflexions sur les dangers dont j'étois menacé. Le corps de N... gissoit à côté de moi au fond de la voiture. R... vivoit encore, quoique son sang coulât par sept blessures, sa respiration s'affoiblit insensiblement; le malheureux ouvrit les yeux et expira. Mon sang s'échappoit à gros bouillons de ma blessure, je m'efforçai de l'éteindre en ramenant mes habits sur ma poitrine. Deux femmes de notre société qui n'avoient pas été blessées remercioient à voix basse Dieu et tous les saints de cette faveur; je joignis mes prières aux leurs pour obtenir du ciel la conservation de mes jours. Mais, hélas! je ne tardai pas à reconnoître que la crainte de la mort m'occupoit seule. Au milieu de mon délire, je sentis que la voiture s'arrêtoit; on en tira les rideaux, et une voix dure demanda: - *Sont-ils tous morts.* - *Oui seigneur,* répondit une des deux femmes en pleurant, *ils sont tous morts,* et elle ajouta: « Ayez pitié de nous, épargnez notre vie. » On referma les rideaux, et la même voix ordonna au postillon de hâter le pas.

Nous paroissions traverser une forêt; tout étoit silencieux et sombre, et l'on n'entendoit que le bruit du vent qui souffloit dans le feuillage des pins, et le pas monotone des chevaux. Je souffrois toujours plus, et mon sang couloit abondamment à chaque cahot de la voiture. Mais tout à coup une réflexion vint me frapper; je pensai qu'en faisant le mort, je serois sans doute laissé par les brigands, avec les cadavres de mes compagnons, et que je pourrois me sauver ensuite. Pénétré de cette idée, je pris un mouchoir: je l'imbibai du sang qui remplissoit le fond de la voiture, j'y trempai les mains, et je m'en couvris la figure. Enfin j'entendis le mot *halte*, et les mouvemens des brigands qui descendoient de cheval. - *Placez les vedettes,* dit

l'un d'eux; voyez si le capitaine revient, visitez la voiture et dépouillez les morts. C'étoit pour moi le moment du courage et de la résolution. Je sentis bientôt une main me saisir aux cheveux. Je comprimais ma respiration pendant qu'il me soulevoit et fouilloit mes poches, où il prit plusieurs pièces d'or. Il chercha ensuite si je n'avois pas une ceinture; et, n'en trouvant pas, il me précipita de la portière sur l'herbe, où je tombai en laissant aller mes membres comme un corps inanimé, et sans pouvoir éviter de me heurter violemment la tête contre le sol. Tous les voleurs m'entourèrent aussitôt. C'est un anglais, dit l'un, en me retournant avec son pied; nous lui avons donné une bonne leçon; cela lui apprendra à faire feu.

Un instant après on jeta hors de la voiture les corps de mes compagnons, qui tombèrent sur moi et aggravèrent les maux que j'éprouvais. Celui de R... me couvrit presque tout entier. Les brigands me quittèrent; je pus respirer et regarder furtivement ce qu'ils faisoient. Je les vis couper l'attelage, fouiller la voiture, ouvrir les malles, et briser la serrure de mon portemanteau. Tandis qu'une partie se livroit à ces opérations, une vingtaine de leurs camarades reposoient sur l'herbe avec leurs chevaux auprès d'eux, quelques autres se trouvoient à cheval, sous l'ombre des pins. Quatre de ces bandits, le sabre à la main, se promenoient devant deux arbres auxquels on avoit attaché les deux femmes. La plupart étoient masqués, et tous paroissoient avoir des barbes fausses.

Le pillage cessa, et quelques-uns demandèrent si l'on devoit se disperser.

Non, répondit un des brigands placé près de moi, il faut attendre ici le capitaine qui ne peut pas tarder à revenir. Où a-t-il porté son frère demanda le premier; est-il blessé dangereusement? Une balle au front; il doit être mort maintenant. Le capitaine devoit nous rejoindre. On doit avoir entendu la fusillade, et nous allons avoir des soldats sur les bras.

Après ce court dialogue, tout rentra dans le silence qui fut bientôt interrompu par une vedette qui venoit en criant: A cheval, à che-

val, les troupes d'Acajete parcourent la forêt. Ils montèrent à cheval, mais ne firent aucun mouvement pour partir, plusieurs voulant attendre le capitaine. --- Eh bien! demanda le nouveau venu, avez vous tout pris? que ferons-nous de ces corps? Il n'y a qu'à les laisser là, dit un autre. --- C'est singulier, ajouta un troisième, que nous ayons trouvé si peu d'or sur des anglais; ils doivent l'avoir caché quelque part, il n'y a qu'à les visiter de nouveau.

Deux ou trois d'entr'eux mirent pied à terre et s'approchèrent de l'endroit où je gissois, dans des tranches dont on peut se faire une idée. N... et R... furent déshabillés en un instant, et on en vint à moi. L'excès d'épuisement où je me trouvois ne me permit pas de retenir ma respiration comme je l'avois déjà fait une fois. Le brigand qui avoit mis la main sur moi pour me dépouiller s'en aperçut. Holà! s'écria-t'il, voilà un de ces coquins qui n'est pas mort. Les autres m'entourèrent. Un d'eux releva une pique et voulut m'en porter un coup. Je l'évitai en employant le reste de mes forces à détourner mon corps, et l'arme s'enfonça dans la terre à côté de moi. En cet instant, l'attention fut captivée par l'arrivée du capitaine qui crioit en approchant: Alerte, alerte, voici les soldats. Voilà un anglais qui n'est pas mort, dit un homme de la troupe, qu'en ferons-nous? Qui n'est pas mort! dit le capitaine, en mettant pied à terre, voyons. Il tira un poignard du fourreau et se dirigea vers moi; mais en passant auprès des deux femmes, il demanda à l'une d'elles si j'étois un de ceux qui avoit fait feu. --- Oui, monsieur, dit-elle, terrifiée par le regard du brigand, qui dans l'instant fut à mes côtés. Il mit un genou sur mon cou, leva le poignard, perça ma main gauche que j'avois posée sur ma poitrine, le retira, et le plongea à plusieurs reprises dans mon sein. Un complet anéantissement s'empara de mon être. J'ignore comment je sortis de cet état; mais les premières sensations dont je puisse me rappeler furent un étonnement confus; je regardois tout ce qui m'entouroit, sans pouvoir distinguer aucun objet. Peu à peu la situation des lieux rappela

à ma pensée l'horrible événement que j'ai retracé. J'éprouvai une soif brûlante qui me dévorait. J'essayai de me remuer; mais aucun de mes membres ne pouvoit se prêter au moindre mouvement. Je ne pouvois crier, les sons mourroient dans ma bouche. Enfin, excité par la soif qui me consumoit, je parvins à murmurer plusieurs fois d'une voix faible: -- De l'eau! Au nom de la Vierge, de l'eau!-- silence! me dit-on doucement: ils ne sont point partis. -- Non certainement, nous ne sommes point partis, répondit une grosse voix, et trois brigands parurent et demandèrent qui avoit parlé. -- C'est moi, dit la même voix qui m'avoit enjoint le silence -- Nous en avons entendu un autre. -- C'est un des Anglais qui soupirait --- Encore! Il a donc la vie plus dure qu'un chat, --- et de nouveau ils m'entourèrent, prêts sans doute à en terminer avec moi, -- De grâce, leur dis-je faiblement, laissez-moi mourir tranquille, et allez prendre quelques doublons que j'ai serrés dans un coussin de la voiture. Ils les trouvèrent en effet, et s'éloignèrent après m'avoir souhaité un bon voyage à *tous les diables*. Je demurai de nouveau gisant et souffrant; chaque minute me sembloit un siècle d'agonie; enfin je crus entendre des pas de chevaux, et bientôt apparut une troupe de cavaliers qui étoient à la poursuite des brigands. -- Ils détachèrent le postillon qui étoit lié à une roue, et les deux femmes qui leur racontèrent ce qui s'étoit passé. En apprenant qu'un des voyageurs vivait probablement encore, ils s'approchèrent de moi, me virent respirer, et me soulevèrent doucement. Ma première pensée fut de demander de l'eau, pour appaiser cette soif qui parcouroit mes veines, qui brûloit chaque partie de mon corps, et que ne peuvent imaginer ceux qui ne l'ont pas éprouvée. Une gourde appliquée à mes lèvres fut vidée en un instant et ne me suffit pas; mais on eut la précaution de ne pas me faire boire davantage.

Sur ces entrefaites arriva un alcade; il s'adressa à moi, et me demanda où j'étois blessé. Partout, lui répondis-je, à la poitrine, au bras, et je souffre horriblement. --- Eh bien!

dit-il, je vais songer à vous dès que j'aurai fait mon procès-verbal. On peut juger si cette formalité me parut longue, si j'en désirai la fin avec ardeur. L'alcade visita les cadavres de mes compagnons, explora les lieux, examina la voiture, et tout cela avec les plus minutieux détails. Enfin j'eus le plaisir indicible de le voir terminer; on parvint, avec beaucoup de peine à me soulever à mettre le premier appareil sur mes blessures, et à me placer dans la voiture, de manière à ce que le mouvement me fit le moins de mal possible. Nous prîmes lentement le chemin d'Acajete, où m'attendoit une guérison que mes nombreuses blessures et mes longues souffrances ne sembloient pas devoir me faire espérer.

Hospice pour les animaux dans l'Inde.

Dans une des dernières séances de la société asiatique de Londres, le lieutenant Burnes, de l'armée de Bombay, a lu un mémoire sur l'hospice de Surate, fondé pour recevoir et nourrir les animaux, établissement qu'il a visité lui-même dans tous ses détails. Il y remarqua une très grande quantité de buffles et de vaches, quelques chèvres et plusieurs poules, commençant à perdre leurs plumes par suite d'une extrême vieillesse. Du reste, tous les animaux, sans restriction de nombre, sans distinction d'espèces, sont admis dans ce singulier hospice, dont une des parties les plus curieuses, est une sorte de hangar de vingt-cinq pieds de long, avec un étage élevé d'environ huit pieds au-dessus du sol, et destiné à contenir les grains qui nourrissent les vers et les insectes. Ces hôtes y sont tellement abondans et tellement pressés, que ce n'est plus un tas de grains que l'on apperçoit, mais une matière animée et mouvante, au milieu de laquelle on distingue tous les insectes qui accompagnent la misère et la pauvreté. Les employés de l'hospice ne voulurent pas convenir du fait si souvent répété en Europe que les Indiens pieux se dévouent quelque fois pendant une nuit, pour servir de pâture à ces animaux, et un médecin qui accompagnoit le

58
Lieutenant Burnes déclara qu'il n'y a pas d'homme assez robuste pour résister pendant plus de deux heures au martyre que feroit éprouver ce singulier acte de dévotion. L'auteur affirme que des établissemens semblables existent dans toutes les villes considérables de l'Inde; dans l'une d'elles, il vit un hôpital de rats qui en renfermoit plus de 5000, nourris avec de la farine perçue par des contributions publiques.

Exemple d'avarice.

Il est mort à Paris une d^{lle}. Collet, ancienne institutrice, âgée de soixante-dix sept ans. Elle vivoit du produit des aumônes de quelques personnes charitables, et étoit inscrite depuis longtemps sur les registres du bureau de charité de son arrondissement. Cette demoiselle est morte sur une mauvaise paille et dans l'isolement le plus complet. M^r. le commissaire de police s'étant transporté dans la chambre de la défunte, et ayant procédé à la visite d'usage, a découvert, sous la paille, 22,000 fr., dont une partie en or, et soigneusement placés dans des sacs numérotés. Chose incroyable! le lit étoit sans draps, et on en a trouvé trente deux paires dans une vieille malle!

Longévité.

Le 15 janvier 1830, la dame Catherine Clowez est décédée à St. Martin-sur-Ecaillon, âgée de 104 ans. Un jeune homme qui, pour s'exempter de la conscription, vouloit absolument prendre femme, et dont toutes les recherches avoient été infructueuses, s'étoit décidé à épouser la dite dame veuve Clowez, âgée alors de quatre vingts et quelques années. Il ne croyait pas sans doute rester aussi longtemps avec elle dans les liens du mariage.

Anecdotes sur Napoléon Bonaparte.

Passant un jour une revue sur la place du Caroussel, son cheval se cabra, et dans les efforts qu'il fit pour le retenir, son chapeau tomba à terre, le lieutenant Rabusson, aux pieds du-

quel le chapeau étoit tombé, le ramassa et sortit du front de bandière pour l'offrir à l'empereur. « Merci, capitaine, » lui dit Napoléon encore occupé à calmer son cheval. « Dans quel régiment, sire? » demanda l'officier. L'empereur le regarda alors avec plus d'attention, et s'apercevant de sa méprise, dit en souriant: « Ah! c'est juste, monsieur; » dans la garde. » Le nouveau capitaine reçut peu de jours après le brevet qu'il devoit à sa présence d'esprit, mais qu'il avoit auparavant bien mérité par sa bravoure et sa capacité.

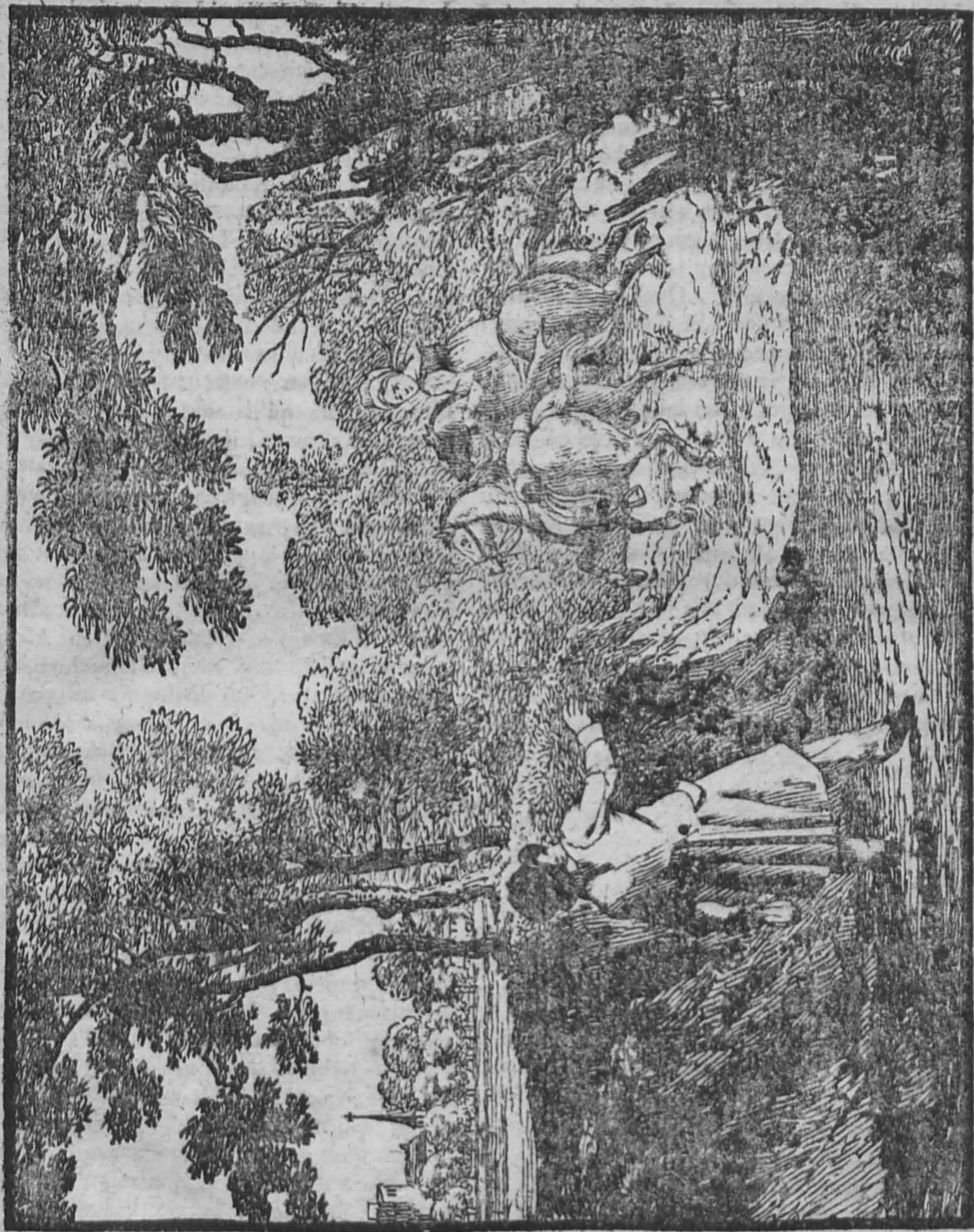
A une autre revue, Napoléon aperçut dans les rangs d'un régiment de ligne un vieux soldat dont le bras étoit décoré de trois chevrons. Il le reconut aussitôt pour l'avoir vu à l'armée d'Italie, et s'approchant de lui: --- « Eh bien! mon brave, pourquoi n'as-tu pas la croix? tu n'as pourtant pas l'air d'un mauvais sujet. » Sire, « répondit la vieille moustache avec une gravité chagrine, on m'a fait trois fois la queue pour la croix. -- On ne te la fera pas une quatrième, » reprit l'empereur; et il ordonna au maréchal Berthier de porter sur la liste de la plus prochaine promotion le vieux soldat, qui fut en effet bientôt chevalier de la Légion d'honneur.

Singulière déconvenue d'un fripon.

(Voyez la planche)

M^{me}. G***, commissionnaire à Autun, se rendant à cheval à Château-Chinon où des affaires de son commerce l'appeloient, est accostée, à une certaine distance d'Autun, par un cavalier qui, sans trop de façon, lie conversation avec elle. « Où allez-vous ainsi, madame, par une saison si rigoureuse et de si mauvais chemins? -- Monsieur, j'ai contracté l'habitude de faire mes affaires moi-même, et je vais à Château-Chinon compter 2000 francs à l'un de mes correspondans. --- Et vous ne craignez pas les voleurs? -- J'ai souvent voyagé de la sorte, quoique mon porte-manteau contint de plus fortes sommes, et je n'ai jamais éprouvé d'ac-

Singulière déconvenue d'un fripon.



H

60
cident. -- Ne vous y fiez pas. Au reste, je me rends aussi à Château-Chinon, et si vous le permettez, nous ferons route ensemble.

Cette offre acceptée et les deux coursiers alignés, les deux voyageurs cheminent au trot jusqu'à ce que, étant parvenus dans un chemin creux, l'inconnu s'approche de M^{me}. G^{***}, saisit la bride de son cheval, et lui mettant un pistolet sur la gorge: madame, dit-il, vous allez me remettre les 2000 francs ou je vous brûle la cervelle... Quelques difficultés provoquèrent une nouvelle sommation, plus énergique que la première, s'il est possible, et M^{me}. G^{***}, après une seconde délibération, tire les 2000 francs et les laisse tomber sur la route. Tandis que l'inconnu s'élance à terre pour les ramasser, M^{me}. G^{***} met son cheval au galop, qui est immédiatement suivi par celui du voleur. Laissant donc loin derrière elle l'homme aux 2000 fr., qui fait de vains efforts pour rejoindre sa monture, M^{me}. G^{***} arrive à Château-Chinon, où elle fait sa déclaration à l'autorité judiciaire. On examine le cheval de l'inconnu; on ouvre son porte-manteau, et on y trouve 5000 fr., que cet honnête homme n'a point encore fait réclamer.

Précis de l'expédition et de la conquête d'Alger par les français, précédé d'une description de cette ville et des provinces environnantes.

On donne le nom de puissances barbaresques à la partie nord de l'Afrique renfermée entre l'Océan atlantique, la mer Méditerranée, l'Égypte, la Nigritie et la Guinée. Anciennement ces contrées n'obéissaient qu'à un seul roi. Bocchus y régnoit du temps de la guerre de Jugurtha. Plus tard l'empereur Claude ayant subjugué les maures, pour les punir du meurtre du roi Ptolomée, partagea ce vaste état en deux provinces; celle d'occident fut nommée *Mauritanie tinginate*, et celle d'orient *Mauritanie césarienne*.

Sous les romains, les habitans des Mauritanies abandonnèrent à ces maîtres du monde toutes les côtes de leur pays, et leur payèrent

des tributs, pour posséder en paix leurs campagnes. Ils en agirent de même avec les vandales qui inondèrent l'Afrique, et se cantonnèrent dans l'intérieur du pays vers les montagnes; mais ils goûtèrent le christianisme que les vandales avaient répandu dans leurs climats. Avec le temps, les califes de Bagdad ayant fait de grandes conquêtes le long de la Méditerranée en Afrique, les sarrasins qui s'y étendirent, y portèrent l'islamisme.

Les maures étant ainsi devenus mahométans à l'exemple des sarrasins leurs maîtres, seroient vraisemblablement demeurés en Afrique, si le comte Julien ne les eut point appelés en Espagne. Dès qu'ils eurent connu l'heureux climat de ce pays, ils s'y fixèrent, s'y multiplièrent, la remplirent de leurs compatriotes; et leur général n'agissant pas long-temps au nom du calife, se fit souverain lui-même. On sait comme les rois d'Espagne ont repris peu à peu sur les maures, les royaumes qu'ils avoient fondés très-prompement. Ces africains chassés d'Espagne, retournèrent en Afrique, et continuèrent d'y exercer le mahométisme.

Il faut aujourd'hui distinguer les pays des maures où ils dominent, de ceux où ils jouissent seulement d'une liberté qui n'est guère différente de la servitude. Les maures, par exemple, sont les maîtres aux royaumes de Maroc et de Fez, états qui s'étendent sur les côtes de l'Océan atlantique; tandis que ceux qui habitent les régences d'Alger, Tripoli et Tunis, sont tributaires de la Porte Ottomane qui les fait gouverner despotiquement par des deys, ou gouverneurs, qui ont sous leurs ordres une garnison turque, dont les soldats comme autant de sbires obéissent à leurs volontés soit pour lever les tributs, soit pour exécuter leurs ordres sanguinaires. Les habitans de l'intérieur des terres qui s'étendent le long des chaînes de l'Atlas, sont des peuples nomades qui, quoique dépendans des régences, jouissent de plus de libertés: ce sont les arabes bédouins; tribus belliqueuses et rapaces, dont les enfans sont autant de soldats montés sur les meilleurs chevaux connus, et forment ainsi des corps de

62
cavalerie légère extrêmement redoutables.

Tels sont de nos jours les états barbaresques si connus des peuples de l'Europe par les actes atroces de piraterie et d'esclavage qu'ils exercent journellement envers les chrétiens. De ces divers états, le royaume d'Alger est le plus puissant, c'est de celui-là que nous avons à nous entretenir; il est nécessaire d'en donner une description plus particulière, avant de passer au narré des événements qui ont fait tomber ce repaire de brigands au pouvoir de l'armée française.

L'état d'Alger s'étend sur le littoral de la Méditerranée, du levant au couchant, sur une longueur de 180 lieues. Sa largeur moyenne du nord au sud peut être d'environ 50 lieues, non compris l'aride Gétulie au-delà de l'Atlas.

Traversé d'orient en occident par une double chaîne de hautes montagnes, le petit et le grand Atlas, ce pays est entrecoupé d'une multitude de rivières et de ruisseaux qui en descendent et qui y répandent la fraîcheur et la fécondité. Garanti par l'Atlas des vents du midi, il jouit de la plus douce température et de la plus grande salubrité; les maladies y sont très-râres, et les Européens qui l'habitent n'y sont jamais exposés à ces épidémies meurtrières qui les moissonnent dans les Antilles avec une si effrayante rapidité. L'ophtalmie même, si connue en Egypte, y est inconnue. Les saisons s'y suivent dans une succession régulière; et bien qu'en automne les chaleurs soient excessives, généralement même dans cette saison, elles sont tempérées par le vent du nord. Les hauteurs qui environnent Alger sont couvertes de nombreux vergers plantés de vignes, d'orangers et d'oliviers, qui offrent les sites les plus beaux et les plus variés. Dans le voisinage de la ville, on ne compte pas moins de vingt mille jardins ou vignes; le sol produit abondamment l'orge et le froment, et toutes les choses nécessaires à la nourriture de l'homme. Si l'on a des dangers à craindre, c'est plutôt de la part des habitans que du climat.

Inculte dans la plus grande partie, livré à des tribus nomades et pastorales que leur

vie errante dérobe facilement aux exactions et aux violences d'un gouvernement tyrannique, l'état d'Alger pourroit devenir un asile fécond pour ces nombreuses émigrations européennes qui se précipitent sans cesse vers l'Amérique. Sa proximité de l'Europe et son étonnante fertilité obtiendroient à coup sûr la préférence sur des pays éloignés et à demi sauvages. Outre les laines fines, les huiles, la soie et la cire qu'il fourniroit dans la plus grande abondance, une grande partie de son territoire se prêteroit sans peine à la culture de la canne à sucre, du coton et de l'indigo; enfin il nourrit dans les pâturages de l'Atlas des essaims des meilleurs chevaux de cavalerie que l'on connoisse.

La ville d'Alger a du côté de la terre, environ 1,200 toises de circuit. Extrêmement forte du côté de la mer, où son môle et ses remparts bastionnés sont hérissés de plus de 1,800 bouches à feu, elle n'est pas susceptible du côté de la terre d'une grande résistance. Sa courtine et ses bastions sont faibles et mal entendus, sans chemins couverts, et ses fossés peu larges et peu profonds. Les murailles ont 30 pieds de hauteur et 13 d'épaisseur. Cette ville est bâtie sur une base étendue au bord de la mer, et s'élève en amphithéâtre sur la pente d'un rocher escarpé; elle renferme 135,000 habitans. Sa forme est triangulaire; le sommet de la colline du sud-ouest est couronné par la *Cassauba*, ou la citadelle, qui commande la ville et les batteries de la marine; c'étoit aussi la résidence du *dey* et de ses femmes.

L'entrée du port est large; il y a assez d'eau pour recevoir des frégates; mais il manque d'étendue; il a 130 brasses de long, 86 de large et 15 pieds de profondeur. Le fort de la marine, établi sur l'île de la lanterne, en défend l'approche.

Les forts qui protègent la partie de l'enceinte rapprochée de la mer sont assez nombreux. Le fort de l'empereur et le château de l'étoile, ainsi qu'une poudrière fortifiée et quelques ouvrages fermés, gardent la route qui conduit à Alger par le nord de cette ville. L'autre route

se trouve terminée par les batteries de mer du côté droit, par un fort qui a 41 pièces de canon et par une poudrière défendue par quatre ou cinq fortins.

Le *dey*, chef de l'aristocratie militaire qui domine à Alger, a sous lui trois lieutenans ou vassaux presque indépendans, connus sous le nom de *bey*s. Celui du levant réside à Constantine, l'ancienne Cirta, peuplée d'environ 60,000 âmes. Bâtie à 16 lieues de la mer, dans les terres, elle est éloignée de 70 lieues d'Alger. Le *bey* du couchant a sa résidence à Trémécen et à Moscara, villes sans défense et peu distantes de la mer; mais éloignées de 90 lieues d'Alger. Un vaste désert de sable, celui d'Angad, sépare dans cette partie occidentale, l'état d'Alger du royaume de Fez. - Le *bey* du midi n'a pas de résidence fixe; depuis longtemps même le *dey* n'en nomme pas; il se contente d'envoyer un de ses principaux officiers, à la tête de 1,000 turcs, rançonner les tribus d'arabes et de barbares qui habitent l'Atlas et les plaines qui sont aux pieds de ces montagnes.

Les tribus d'arabes les plus puissantes, et qui jouissent en conséquence d'une espèce d'indépendance, sont: 1°. Celle des Benni Ammer, à peu de distance de Trémécen, 2°. trois autres auprès de Bléda, et dans la même province, qui quoique moins nombreuses et moins redoutables, repoussent également les prétentions du *bey* de Trémécen et lui paient souvent à coups de fusil le tribut qu'il exige; 3°. les Beni Albas et les Couces, dans le voisinage de Bugie, tribus nombreuses qui en agissent de même avec le *bey* de Constantine; 4°, enfin, vers les sources de la Mejerda, aux frontières de Tunis, habitent les Henneischas, races de berbères presque indépendantes. Ils occupent une assez grande étendue de territoire dans les vallées et les montagnes de l'Atlas.

Les revenus de la régence consistent: Dans les redevances des deux *bey*s. Les tributs que l'on perçoit sur les juifs et sur les maures cultivateurs ou ouvriers. Les tributs payés par les arabes et les berbères nomades. Le

monopole des blés. Le produit des douanes à l'importation et à l'exportation, les amendes et les *avaries*, casuel fiscal auquel le gouvernement donne le plus d'extension qu'il lui est possible. Enfin, dans les tributs désignés sous le nom de présens, qu'il reçoit des puissances chrétiennes. La totalité de ces perceptions produit annuellement au trésor deux millions de piastres d'Espagne, (à peu près 11 millions de francs de France). Outre ces revenus, le *dey* d'Alger recevoit annuellement des puissances chrétiennes, les tributs suivans:

Royaume des deux Siciles	L. 128,400
et des présens pour la valeur de	107,000
La Toscane, seulement en présens	152,075
Le Portugal, en argent	128,400
et des présens pour la valeur de	107,000
L'Angleterre, malgré l'expédition de lord Exmouth, faisoit un présent de 600 livres sterlings, soit	15,120
La Suède et le Danemarck, tribut annuel en munitions de mer et matériaux de guerre, à peu près 4000 piastres	21,400
de plus, et tous les dix ans, au renouvellement des traités, (sans compter les cadeaux faits par les consuls) une somme de 10,000 piastres, ou 53,500 fr. ce qui fait annuellement	5,350.
Les États-Unis, comme l'Angleterre	15,120.
Le Hanovre et Brême	15,120.

de France fr. 674,980.

Les consuls payoient en outre des sommes considérables en arrivant à Alger, et quoique la France ne devoit rien payer, elle avoit cependant conservé l'usage de faire des présens à l'occasion de l'envoi d'un nouveau consul.

Expédition d'Alger.

Tel étoit l'état de cette régence, lorsque en 1827, le roi de France envoya une escadre, sous les ordres de M. de la Brétonnière, croiser sur les côtes d'Alger et mettre le blocus devant le port de cette ville, afin d'amener le *dey* à reprimer les actes de piraterie de ses sujets et

lui faire rendre compte de ses nombreuses infractions aux traités existans et de l'insulte faite au consul français, dont voici la relation.

Il étoit dû par l'ancien gouvernement français une somme de sept millions à une maison juive établie à Alger, cette dette fut reconnue par le roi, avec la réserve expresse que les sujets français qui auroient des réclamations à faire valoir contre cette même maison juive, pourroient mettre opposition au payement. Il s'en trouva pour une somme de 2,500,000 francs, et le trésor royal paya aux sieurs Bacri et Busnach 4,500,000 francs, qui restoient sur le total du montant reconnu de la dette, et il versa l'autre partie à la caisse des dépôts et consignations, en exécution de la convention conclue à cet effet. Mais le *dey* ne tarda pas à prétendre que les tribunaux français ne jugeoient pas assez vite, qu'il falloit que le gouvernement français intervint pour hâter leur action, et enfin que le trésor royal devoit lui remettre à lui même la somme contestée, ajoutant que les sujets français viendroient ensuite à Alger pour faire valoir devant lui leurs réclamations. Dans une lettre qu'il adressa lui même au ministre des affaires étrangères, cette alternative étoit énoncée d'une manière si hautaine que le ministre se borna à transmettre un nouvel exposé de l'affaire au consul-général du roi à Alger, en lui prescrivant de s'en expliquer verbalement avec le *dey*. M. Deval n'avoit pas encore reçu cette lettre quand il se présenta, suivant l'usage, au palais, la veille des fêtes musulmanes. Ce prince ayant demandé au consul-général s'il n'étoit pas chargé de lui remettre une réponse à sa lettre, et celui ci ayant répondu négativement, il porta subitement à M. Deval plusieurs coups d'un chasse-mouche qu'il tenoit à la main, en lui ordonnant de sortir de sa présence.

Après un tel excès, commis publiquement sur le représentant de la France, le gouvernement du roi ne pouvoit plus prendre conseil que de sa dignité offensée. M. Deval fut rappelé; mais à peine avoit-il quitté Alger, que le *dey* envoya l'ordre au gouverneur de Cons-

tantiné de détruire par le fer et le feu les établissemens français en Afrique; cet ordre reçut son exécution, et le fort de Lacalle fut ruiné de fond en comble.

Depuis l'expédition de lord Exmouth, Alger avoit été mis sur un pied de défense tel qu'une attaque par mer étoit devenue impossible; il fallut donc se borner au maintien d'un blocus rigoureux. Les résultats de cette mesure, prolongée pendant trois ans, n'ont pas répondu, malgré le zèle et le courage des marins, aux espérances qu'elle avoit fait concevoir: le blocus a coûté à la France près de 30 millions, sans avoir causé à l'ennemi un dommage assez réel pour donner les satisfactions convenables et demander la paix. Il falloit donc recourir à des moyens plus énergiques pour venger l'honneur français et l'indignation des peuples chrétiens. Le roi de France ordonna l'expédition d'Afrique.

Cette décision royale fut reçue avec acclamation; chaque régiment briguoit l'honneur d'aller venger l'insulte faite à la dignité de la couronne, et délivrer la France et l'Europe du triple fléau que les puissances chrétiennes ont enduré trop long-temps: l'esclavage de leurs sujets, les tributs que le *dey* exigeoit d'elles, et la piraterie. Toulon avoit été désigné pour le rassemblement des corps de troupes, et le port devoit recevoir les bâtimens de guerre et de transport destinés à l'armée expéditionnaire. Dès le commencement de mars, des vaisseaux de commerce furent nolisés dans tous les ports de France pour le compte du gouvernement. Les régimens qui avoient été désignés se rapprochèrent du lieu d'embarquement et prirent leurs quartiers à Aix, Toulon et Marseille. Un grand nombre de bâtimens de guerre de toutes grandeurs mouilloient successivement dans le port de Toulon, où ils étoient immédiatement armés. Jamais on ne vit une telle activité à l'arsenal de cette ville; tout étoit en mouvement pour le transport de l'artillerie, des poudres, des boulets, des projectiles, etc. à bord des vaisseaux.

Déjà, dans les premiers jours de mai, toute la flotte étoit réunie à Toulon, et prête à sortir du port, elle étoit composée de plus de 600 voiles, sous le commandement de l'amiral Duperré, marin distingué et du plus grand mérite. Le roi avoit nommé commandant en chef de l'expédition le général comte de Bourmont, ministre de la guerre.

L'embarquement des troupes commencé le 11, avoit été terminé le 16; mais la flotte fut retenue dans le port par les vents contraires jusqu'au 25 mai, qu'elle commença à appareiller, divisée en trois escadres, celle de bataille, celle de débarquement et celle de réserve. Le lendemain, toute l'expédition étoit sous voile. Dans la nuit du 27 au 28, elle fut assaillie par un fort coup de vent; mais le temps étant devenu beau, le 30, à la pointe du jour, elle se trouvoit à 5 ou 6 lieues de la côte d'Afrique. L'horizon étoit chargé, tout annonçoit un gros temps. L'obligation de tenir ralliée une masse de bâtimens de tant d'espèces devenoit impossible, aussi l'amiral donna-t-il le signal de virer de bord et de faire voile sur la baie de Palma, isle Majorque, où toutes les escadres eurent le bonheur de jeter l'ancre sans avoir éprouvé d'avaries. La flotte fut retenue quinze jours dans cette baie par les orages et une grosse mer, dont l'escadre qui bloquoit Alger eut beaucoup à souffrir; deux de ses bricks furent jetés à la côte; les hommes d'équipages tombèrent au pouvoir des arabes qui en massacrèrent une partie et traînèrent le reste au bague d'Alger.

Une brise favorable s'étant levée, l'expédition appareilla de Palma le 10 juin. Le 12, à la pointe du jour, on découvrit la côte d'Afrique; mais, à raison de la force du vent, la flotte s'éloigna momentanément de la terre, après avoir dirigé des bâtimens légers vers la presqu'isle de Sidi-Feruch. Le mouvement rétrograde cessa vers le soir et on fit voile vers le sud. Le 13, à huit heures du matin, tous les bâtimens composant l'expédition défilèrent le long des forts et des batteries d'Alger, ayant en tête les bâtimens armés en guerre; à la vue

de la ville, les troupes firent éclater la plus vive allégresse, et les cris de *vive le roi!* s'élevèrent de toutes parts. A dix heures, la tête de la flotte atteignit la baie de Sidi-Feruch, à quatre lieues d'Alger; la tour de Torre-Chica qui s'y élève, étoit abandonnée. L'ennemi avoit établi un camp à environ une lieue du rivage. On découvroit en avant quelques batteries et des groupes de cavaliers arabes. La journée étoit trop avancée pour opérer le débarquement, qui commença le lendemain à la pointe du jour, sous le feu protecteur de trois bricks et deux bateaux à vapeur qui avoient été habilement disposés pour prendre en flanc les batteries de l'ennemi.

A quatre heures et demie du matin, la première division de l'armée étoit à terre avec huit pièces de campagne, sans avoir perdu de monde. Deux matelots arborèrent immédiatement le pavillon du roi sur le fort et la tour de Torre-Chica. A six heures, la 2^e division avec toute l'artillerie de campagne étoit débarquée et demi heure après, le commandant en chef avec son état-major. L'armée entière composée de plus de 40,000 combattans, étoit à terre avant midi, avec les vivres et les munitions nécessaires pour plusieurs jours.

Aussitôt après le débarquement, le général Berthezène, commandant la première division, reçut l'ordre de tourner par la gauche les positions qu'occupoit l'ennemi. Le mouvement eut le résultat qu'on en attendoit; les batteries furent abandonnées: 13 pièces de 16 et deux mortiers tombèrent au pouvoir des français; deux autres divisions suivirent le mouvement de la première. A onze heures, le combat avoit cessé et l'ennemi fuyoit de toutes parts, dès lors les opérations du débarquement eurent lieu sans opposition. Malgré ce premier succès, l'armée française ne poussa pas bien loin ses reconnaissances, le général en chef voulant attendre que ses moyens de transport, les subsistances et le matériel de siège fussent à terre pour pousser en avant; il sentit aussi de quelle importance seroit une place d'arme sur laquelle l'armée s'appuyeroit et qui serviroit de dépôt

pour les approvisionnemens de toute espèce. Le général Valazé, officier supérieur du génie, fut chargé d'en établir une sur la plage où l'armée avoit débarqué.

L'ennemi qui, depuis le 14, s'étoit retiré dans son camp de Staoneli, à moitié chemin d'Alger, et qui le 18 au soir, avoit reçu des renforts considérables des *beys* de Constantine et d'Oran, et une grande partie de la milice turque d'Alger, attribuoit l'inaction des français à la peur ou à l'irrésolution. L'aga qui le commandoit, crut pouvoir en triompher facilement. Le 19, à la pointe du jour, il mit toutes ses troupes en mouvement; elles s'avancèrent sur une ligne très-étendue; mais ce fut contre les brigades Clouet et Achard que se dirigèrent leurs plus grands efforts. Là se trouvoit la milice turque. L'attaque se fit avec beaucoup de résolution; des janissaires pénétrèrent jusques dans les retranchemens qui couvroient le front des bataillons français. Ils y trouvèrent la mort. Une brigade de la division Berthezène et deux brigades de la division Loverdo furent attaquées par les contingens d'Oran et de Constantine. Après avoir laissé l'ennemi s'avancer jusqu'au fond du ravin qui couvroit la position, le général Loverdo le fit charger à la baïonnette; beaucoup de fantasins arabes restèrent sur la place.

Après avoir repoussé l'ennemi, la brigade Clouet reprit l'offensive, soutenue par deux autres brigades. Le moment décisif étoit venu. Le général en chef ordonna l'attaque des batteries et du camp de l'ennemi. Les troupes reçurent cet ordre avec un enthousiasme difficile à décrire; la marche se fit avec une rapidité étonnante, et malgré les difficultés du terrain, l'artillerie fut constamment en première ligne. Son extrême mobilité contribua puissamment à l'épouvante de l'ennemi. Le feu des batteries qu'avoit construites l'ennemi en avant de son camp, n'arrêta pas un moment les troupes; les huit pièces de bronze qui les armoient furent enlevées en un moment. Les turcs et les arabes avoient pris la fuite de toutes parts; leur camp tomba au pouvoir des français qui

y trouvèrent 400 tentes; parmi lesquelles celles de l'Agâ et des *beys* de Constantine et de Titerie, qui étoient d'une grande magnificence; une quantité considérable de poudre et de projectiles, des magasins de subsistances, plusieurs troupeaux de moutons et une centaine de chameaux qui augmentèrent les moyens de transport. Les vainqueurs couchèrent sous les tentes de l'ennemi. Cette journée eut les plus heureux résultats puisqu'elle amena la défection parmi les arabes dont plusieurs corps vinrent faire leur soumission à l'armée française.

Pendant l'action, les soldats étoient animés d'un sentiment de vengeance bien pardonnable, puisqu'ils avoient vu peu d'instans auparavant, et presque sous leurs yeux, décapiter et mutiler plusieurs de leurs camarades qui s'étoient laissés prendre; aussi les représailles furent-elles terribles sur les prisonniers qui tombèrent entre leurs mains, malgré l'ordre de les épargner, donné par les officiers, qui étoient obligés de détourner la vue pour ne pas être témoins de ces scènes affreuses.

Le lendemain de la bataille, le quartier général s'établit à Sidi-Khalef, à deux lieues d'Alger, et la troupe prit position en attendant que la dernière division navale, qui étoit en vue des côtes, mais retenue par un gros temps, eût pu débarquer les vivres et les munitions qui devenoient nécessaires pour commencer l'investissement de la ville et des forts. Le 24, à la pointe du jour, les turcs et les arabes se présentèrent avec non moins d'ordre encore que le 19. Toutes les dispositions étoient prises pour que la première attaque leur fit perdre deux lieues de terrain; elles furent exécutées avec une grande précision. La division Berthezène et la première brigade de la division Loverdo marchèrent avec une batterie d'artillerie de campagne, disposées en colonne; mais à peine eurent-elles paru dans la plaine que l'ennemi prit la fuite sur tous les points. Il fut poursuivi et rejeté au delà d'un ravin, abandonnant encore un grand nombre de munitions et de provisions au nombre desquelles se trouvoit un trou-

peau de 400 bœufs.

Au nombre des blessés que les français eurent dans cette affaire, se trouvoit M. Amédée de Bourmont, l'un des quatre fils du général en chef, qui avoient accompagné leur père dans cette expédition; il succomba à sa blessure huit jours plus tard, regretté de toute l'armée dont il s'étoit fait admirer par son courage et son affabilité.

Dans la même journée, les turcs firent sauter un magasin à poudre établi sur la pente des hauteurs dont ils occupoient la crête; des nuages d'une fumée épaisse que réfléchissoient les rayons d'un soleil d'Afrique, présentoient à l'armée un spectacle d'une horrible magnificence. Cette explosion ne produisit aucun accident.

Pendant que l'armée combattoit, les vents d'ouest qui retenoient au large le convoi, qu'on attendoit avec tant d'impatience, avoient cessé de souffler, il atteignit le mouillage pendant la nuit, et le lendemain, de bonne heure, le débarquement commença; mais bientôt une tempête affreuse assaillit la flotte et les transports dans la rade de Sidi-Ferruch. L'armée n'avoit plus que trois jours de vivres, le gros temps ne faisoit que s'accroître et sembloit devoir se prolonger; le vent pousoit fortement à la côte; les transports chassoient sur leurs ancres, voyoient se briser leurs amarres, et coupoient eux mêmes leurs cables pour gagner le large.

La situation étoit affreuse; mais la marine et l'administration qui se trouvoient à bord des transports, n'étoient pénétrés que de la cruelle pensée de laisser l'armée de terre sans approvisionnement et sans vivres.

Dans ces circonstances, l'intendant général ordonna de jeter à la mer une grande quantité de ballots de subsistances, de tonneaux de vin et d'eau de vie, etc. non pour alléger les bâtimens, mais pour que la lame et le vent, qui pousoient à la côte, les fissent arriver à la troupe. En effet, la mer vomissoit les colis sur la plage, où les soldats du camp de Sidi-Ferruch s'empressoient de les recueillir et de les emmagasiner. Très-peu d'objets

60 furent avariés dans cet étrange débarquement. Les colis avoient été munis d'avance, à Toulon, d'une triple enveloppe imperméable, qui pouvoit les garantir des voies d'eau pendant la traversée, et permettre qu'ils fussent même lancés à la mer comme on vient de le voir.

L'armée étant suffisamment pourvue de vivres et de munitions, continua à se porter en avant. Le corps du génie, sous le commandement du général Valazé, avoit ouvert un chemin praticable pour les voitures, entre le camp de Sidi-Ferruch et celui de Sidi-Khalef. Sa largeur étoit de dix mètres, sur un développement de plus de huit milles. Les pentes étoient évitées avec soin, et sous tous les rapports ce chemin rappeloit les routes de l'Europe. Les mouvemens avoient été si bien combinés que le 50 les troupes françaises couronnoient toutes les hauteurs qui dominant le fort de l'empereur. On différa l'attaque de ce fort jusqu'au 4 juillet, pour que toutes les batteries pussent tirer à la fois et dans le but d'imposer à l'ennemi par une grande supériorité de feux et d'abrèger la durée des opérations ultérieures.

La tranchée avoit été ouverte dans la nuit du 29 au 30 juin. Les batteries avoient été construites avec une étonnante rapidité. Parmi les vingt-six bouches à feu qui les armoient, on comptoit dix pièces de 24, six de 10, quatre mortiers de 10 pouces et six obusiers de 8 pouces.

Tout fut prêt le 4 avant le jour; à quatre heures du matin, une fusée donna le signal et le feu commença. Pendant trois heures, celui de l'ennemi y répondit avec beaucoup de vivacité. Les canonniers turcs, quoique l'élargissement des embrâsures les mit presque à découvert, restoient bravement à leur poste, mais ils ne purent lutter long-temps contre l'adresse des artilleurs français, que le général Lahitte animoit de son exemple et de ses conseils. A huit heures, le feu du fort étoit éteint, celui des batteries françaises continuait de ruiner les défenses. L'ordre de battre en brèche avoit été donné et commençoit à s'exécuter, lorsqu'à dix heures une explosion épou-

Prise et occupation d'Alger par les Français, le 5 Juillet 1830.



Après avoir emporté de force le château de l'Empereur et les autres ouvrages qui défendaient les approches de la ville, l'armée française occupe Alger, qui s'est rendu, en vertu d'une capitulation, et l'état-major général fait son entrée dans la Cassaubah, principale forteresse et résidence du Dey.

vantable fit disparaître une partie du château. Des jets de flammes, des nuages de poussière et de fumée s'élevèrent à une hauteur prodigieuse. Des pierres furent lancées dans toutes les directions, mais sans qu'il en résultât de graves accidens. Le général Hurel commandoit la tranchée, il ne perdit pas un moment pour franchir l'espace qui séparoit ses troupes du fort, et pour les y établir au milieu des décombres.

Pendant ces opérations, la flotte ne restoit pas oisive. L'amiral Duperré étoit arrivé devant Alger avec trente-six bâtimens armés en guerre et commença une attaque vigoureuse sur les forts et les batteries de la ville, dans le but d'opérer une puissante diversion, en rappelant les canoniers ennemis à leurs postes qu'ils avoient abandonnés pour se porter en grand nombre au château de l'empereur.

Ainsi, pris entre deux feux, le *dey* vit que tout espoir de résistance étoit perdu pour lui. Il envoya à l'amiral Duperré, un canot parlementaire qui avoit à son bord l'amiral de la flotte algérienne, pour le supplier de cesser les hostilités, et réclamer la paix. L'amiral français répondit que c'étoit au général Bourmont commandant en chef de l'expédition qu'il devoit adresser ses soumissions. A deux heures, un parlementaire lui fut présenté sur les ruines du château de l'Empereur. C'étoit le secrétaire du *dey*; il offrit d'indemniser la France pour les fraix de la guerre. Le général Bourmont répondit qu'il falloit avant tout que la Cassauba, les forts et le port fussent remis aux troupes françaises. Il retourna dans Alger. Peu de temps après, deux des Maures les plus riches de la ville furent envoyés par le *dey*. Ils ne dissimulèrent pas que l'effroi étoit à son comble et qu'on désiroit traiter sur le champ.

Une suspension d'hostilités eut lieu. Le général Valazé la mit à profit pour ouvrir des communications en avant du fort de l'Empereur. A trois heures, le secrétaire revint accompagné du consul d'Angleterre; le *dey* demandoit que les conditions de la paix fussent mises par écrit, et qu'on lui envoyât un interprète à l'aide duquel il put comprendre tout ce qu'on

67 exigeoit de lui; ce qui fut exécuté. Lorsqu'il eut connoissance du projet, il dit qu'il en acceptoit les conditions; en conséquence, le traité suivant fut signé de part et d'autre, le 5 juillet de bonne heure:

» Le fort de la Cassauba, tous les autres forts qui dépendent d'Alger et le port de cette ville, seront remis aux troupes françaises ce matin à dix heures.

» Le général en chef de l'armée française s'engage envers S.A. le *dey* d'Alger, à lui laisser la liberté et la possession de ce qui lui appartient personnellement.

» Le *dey* sera libre de se retirer avec sa famille et ce qui lui appartient dans le lieu qu'il fixera; et tant qu'il restera à Alger, il y sera lui et toute sa famille sous la protection du général en chef de l'armée française; une garde garantira la sûreté de sa personne et celle de sa famille.

» Le général en chef assure à tous les soldats de la milice les mêmes avantages et la même protection.

» L'exercice de la religion mahométane restera libre; la liberté des habitans de toutes les classes, leur religion, leurs propriétés, leur commerce et leur industrie ne recevront aucune atteinte, leurs femmes seront respectées; le général en chef en prend l'engagement sur l'honneur.

» L'échange de cette convention sera faite avant dix heures ce matin, et les troupes françaises entreront aussitôt après dans la Cassauba, et successivement dans tous les autres forts de la ville et de la marine.

Au camp, devant Alger, le 5 juillet 1830.

Signé, comte de BOURMONT.
Sceau du *Dey*.

Immédiatement après la signature de cette convention, les troupes françaises firent leur entrée dans Alger. Elles occupèrent successivement les divers postes, et à deux heures après-midi le drapeau français flottoit sur la Cassauba (palais du *dey*, ainsi que sur les divers édifices publics:

68
Le général en chef établit son quartier général à la Cassauba, après que le dey en eut fait retirer tous ses meubles et sa fortune particulière, qu'il fit transporter dans une maison qui lui appartient.

Débarquée le 14 juin sur la côte d'Afrique, l'armée française étoit maîtresse d'Alger le 5 juillet suivant; ainsi vingt-un jours ont suffi pour faire tomber en son pouvoir cette cité, séjour d'odieux satrapes, dont l'abaissement étoit depuis tant de siècles l'objet des vœux de l'Europe entière.

Au moment où nous terminons cet article, la possession d'Alger n'étoit plus troublée. Le *bey* de Titteri avoit fait sa soumission; un corps d'armée s'étoit détaché pour réduire celui de Constantine. Les habitans avoient été désarmés et la milice turque mise à bord de bâtimens pour être transportée à Smyrne.

Le *dey* étoit arrivé à Mahon afin d'y faire la quarantaine, et de-là continuer sa route pour Naples, lieu qu'il avoit choisi pour sa retraite.

Au nombre des chrétiens dont on avoit brisé les chaînes se trouvoient les malheureux naufragés des deux bricks échoués à la côte un mois auparavant. Ils étoient au nombre de 89, et furent délivrés par les officiers et les marins de l'armée navale qui étoient entrés les premiers dans la ville.

Plus de 2000 canons en bronze, une quantité prodigieuse d'approvisionnement et de munitions de guerre sont tombés au pouvoir de l'armée victorieuse ainsi qu'un nombreux matériel naval et toute la flotte du *dey* qui se trouvoit dans le port. Beaucoup de meubles précieux et un trésor considérable ont été trouvés dans la Cassauba. Deux commissions supérieures, l'une composée d'officiers de l'armée de terre et l'autre d'officiers de la marine, se réunissoient chaque jour pour inventorier ces divers objets. Plus de 20 millions en espèces étoient déjà arrivés à Toulon.

La tranquillité la plus parfaite régnoit dans Alger. Les habitans de la campagne apportoient des provisions à la ville; les boutiques

étoient ouvertes; le prix des denrées avoit beaucoup baissé par suite de la concurrence. La direction de la police étoit confiée à M. d'Aubignosc qui a habité long-temps l'Orient, et le commandement de la place à M. le général Tholozé. Toutes les autorités administratives turques avoient été maintenues dans leurs places, mesure qui augmenta beaucoup la confiance des habitans envers leurs nouveaux maîtres.

Malheureusement, la chaleur étoit devenue excessive; plusieurs fois le thermomètre de Réaumur marqua 28 degrés; et quoique le siège n'eut duré que six jours, l'activité avec laquelle les travaux avoient été conduits fit éprouver aux troupes de grandes fatigues. Les dissenteries étoient devenues nombreuses; mais pas d'un caractère assez grave pour obliger les soldats à quitter leurs corps. Le repos et une bonne nourriture avoient apporté déjà une grande amélioration dans leur état sanitaire.

Noble fermeté de l'amiral Bruix.

Lorsque Bonaparte forma le projet d'une descente en Angleterre, la flotille qui devoit servir à cette expédition et qui se trouvoit réunie dans le port de Boulogne, étoit sous le commandement de l'amiral Bruix.

Un matin, en montant à cheval, l'empereur annonça qu'à son retour il passeroit en revue l'armée navale, et donna l'ordre de faire quitter aux bâtimens qui formoient la ligne d'embossage, leur position, ayant l'intention, disoit-il, de passer la revue en pleine mer. On alla pendant son absence, communiquer cette décision à l'amiral Bruix, qui répondit avec un imperturbable sang-froid qu'il étoit bien fâché, mais que la revue n'auroit pas lieu ce jour-là. En conséquence aucun bâtiment ne bougea.

De retour de sa promenade, Napoléon demanda si tout étoit prêt; on lui dit ce que l'amiral avoit répondu. Il se fit répéter deux fois cette réponse au ton de laquelle il n'étoit point habitué, et frappant du pied avec violence,

envoya chercher l'amiral, qui sur le champ se rendit auprès de lui.

L'empereur, au gré duquel l'amiral ne venoit point assez vite, le rencontra à moitié chemin de sa baraque. Ses yeux lançoient des éclairs. » Monsieur l'amiral, lui dit-il d'une voix altérée, pourquoi n'avez-vous point fait exécuter mes ordres? » -- « Sire, répondit avec une fermeté respectueuse l'amiral Bruix, une horrible tempête se prépare... Votre majesté peut le voir comme moi: Veut-elle donc exposer inutilement la vie de tant de braves gens? » En effet, la pesanteur de l'atmosphère et le grondement sourd qui se faisoit entendre au loin ne justifioient que trop les craintes de l'amiral. « Monsieur, répond l'empereur de plus en plus irrité, j'ai donné des ordres; encore une fois, pourquoi ne les avez-vous point exécutés? Les conséquences me regardent seul. Obéissez! --- Sire, je n'obéirai pas. --- Monsieur, vous êtes un insolent! » Et l'empereur, qui tenoit sa cravache à la main, s'avança sur l'amiral en faisant un geste menaçant. L'amiral Bruix recula d'un pas, et mettant la main sur la garde de son épée: « Sire! dit-il en pâlisant, prenez garde! » Tous les assistans étoient glacés d'effroi. L'empereur, quelque temps immobile, la main levée, attachoit ses yeux sur l'amiral, qui, de son côté, conservoit sa terrible attitude. Enfin, l'empereur jeta sa cravache à terre, M. Bruix lâcha le pommeau de son épée, et, la tête découverte, il attendit en silence le résultat de cette horrible scène.

» Monsieur le contre-amiral Magon, dit l'empereur, vous ferez exécuter à l'instant le mouvement que j'ai ordonné. Quant à vous, monsieur, continua-t-il en ramenant ses regards sur l'amiral Bruix, vous quitterez Boulogne dans les 24 heures, et vous vous retirerez en Hollande. Allez. » Napoléon s'éloigna aussitôt; quelques officiers, mais en bien petit nombre, serrèrent en partant la main que leur tendoit l'amiral.

Cependant le contre-amiral Magon faisoit faire à la flotte le mouvement fatal exigé. A peine les premières dispositions furent-elles prises, que la mer devint effrayante à voir. Le ciel,

chargé de nuages noirs, étoit sillonné d'éclairs; le tonnerre grondoit à chaque instant, et le vent rompoit toutes les lignes. Enfin, ce qu'avoit prévu l'amiral arriva, et la tempête la plus affreuse dispersa les bâtimens de manière à faire désespérer de leur salut. L'empereur, soucieux, la tête baissée, les bras croisés, se promenoit sur la plage, quand tout-à-coup des cris terribles se firent entendre. Plus de vingt chaloupes canonnières chargées de soldats et de matelots venoient d'être jetées à la côte; et les malheureux qui les montoient, luttant contre les vagues furieuses, réclamoient des secours que personne n'osoit leur porter. Profondément touché de ce spectacle, le cœur déchiré par les lamentations d'une foule immense que la tempête avoit rassemblée sur les falaises et sur la plage, l'empereur qui voyoit ses généraux et ses officiers frissonner d'horreur autour de lui, voulut donner l'exemple du dévoûment, et malgré tous les efforts que l'on put faire pour le retenir, il se jeta dans une barque de sauvetage, qui à l'instant fut remplie d'eau. Les vagues passaient et repassaient par dessus, et faillirent plusieurs fois de le jeter par dessus le bord, son chapeau fut emporté. Électrisés par cet exemple, officiers, soldats, marins et bourgeois se mirent les uns à la nage, d'autres dans des chaloupes, pour essayer de porter du secours. Mais, hélas! on ne put sauver qu'un très-petit nombre des infortunés qui composaient l'équipage des canonnières, et le lendemain la mer rejeta sur le rivage plus de deux cents cadavres.

Monstres marins observés à Exeter et aux îles Lewis, en Angleterre, ainsi qu'à la Havane.

On a vu à Exeter, il y a peu de temps, une masse d'une grandeur énorme nageant à l'entrée du port. Cette masse sembloit être animée: car elle changeoit souvent de position et de direction. Beaucoup de personnes croient que c'est le même serpent marin qui a été aperçu, il y a deux ans, dans le golfe de Honduras, ou bien le *Kraken*, monstre dont M. Pontoppidan parle dans son *Histoire naturelle de la Norwè-*

70
ge. La partie supérieure de la masse gigantesque qu'on voyoit nager devant la ville d'Exeter étoit d'une couleur noire tirant sur le vert, et presque entièrement couverte d'écailles et d'algues. Sa tête, ou ce qu'on suppose être sa tête, s'élevoit par fois à une hauteur de plusieurs pieds au-dessus du niveau de la mer, et lançoit d'immenses colonnes d'eau. Une foule de curieux de la ville et des environs affluoit tous les jours sur la côte pour observer ce phénomène, qui paroissoit ordinairement vers midi, et ne restoit visible que pendant environ deux heures. Cette apparition avoit attiré tant d'étrangers à Exeter, qu'il étoit bien difficile d'y trouver à se loger.

D'un autre côté, un monstre marin, d'une forme gigantesque, et qu'on croit également être un serpent de mer, a été vu sur la côte de l'île de Lewis, la plus grande et la plus septentrionale des Hébrides. Il a 60 à 80 pieds de longueur, et s'est montré pendant quinze jours dans un bras de mer appelé la baie large. On ne l'a jamais vu faire jaillir de l'eau; il paroissoit avoir une crinière comme un cheval, mais plus grande et d'une couleur blanchâtre. Cette dernière circonstance est peut-être l'effet du jour sous lequel on l'a aperçu; mais cette crinière démontre que ce n'est pas une baleine.

Voici la relation faite au capitaine de port de la Havane, par don-Maria Lopez, capitaine du navire à vapeur *le Neptune*:

» Partis de Mantazas, le 3 Janvier, nous faisons route pour notre destination, lorsque, vers midi, nous aperçûmes, à quatre milles de la côte que nous longions, un objet fort élevé au-dessus de la surface des flots; les matelots et les passagers que je transportois, crurent d'abord comme moi que c'étoit un bâtiment chaviré. Je fis aussitôt gouverner de manière à m'en approcher le plus possible. Mais, parvenu à une petite distance, l'objet sur lequel nous avions les yeux parut changer d'aspect, et nous crûmes que c'étoit une grande embarcation en détresse. Croyant pouvoir être utile à des malheureux, je l'accostai à portée de fusil. Nos doutes furent alors éclaircis; cette prétendue

embarcation nous présenta la mâchoire supérieure d'un monstre d'une effroyable dimension. Il s'élevoit dans une position presque horizontale, à environ seize pieds de l'eau, et étoit entouré d'une innombrable quantité de poissons de diverses grandeurs, qui nageoient dans toutes les directions, en occupant un espace de plus d'un mille autour de lui. En nous approchant encore de cet immense cétacé, nous le vîmes ouvrir ses mâchoires, et un bruit terrible et semblable à celui produit par un éboulement de terre se fit entendre. Une nageoire de couleur noire et de près de neuf pieds d'élévation, placée à soixante pieds peut-être de sa gueule, se dressa lentement. Nous n'avons pu estimer la longueur totale de ce monstre, dont la queue ne s'est pas montrée au-dessus de la surface de la mer. Sans les instances réitérées de mes passagers, dont l'effroi étoit visible, je m'en serois approché de manière à pouvoir donner sur cette rencontre extraordinaire des détails plus précis.

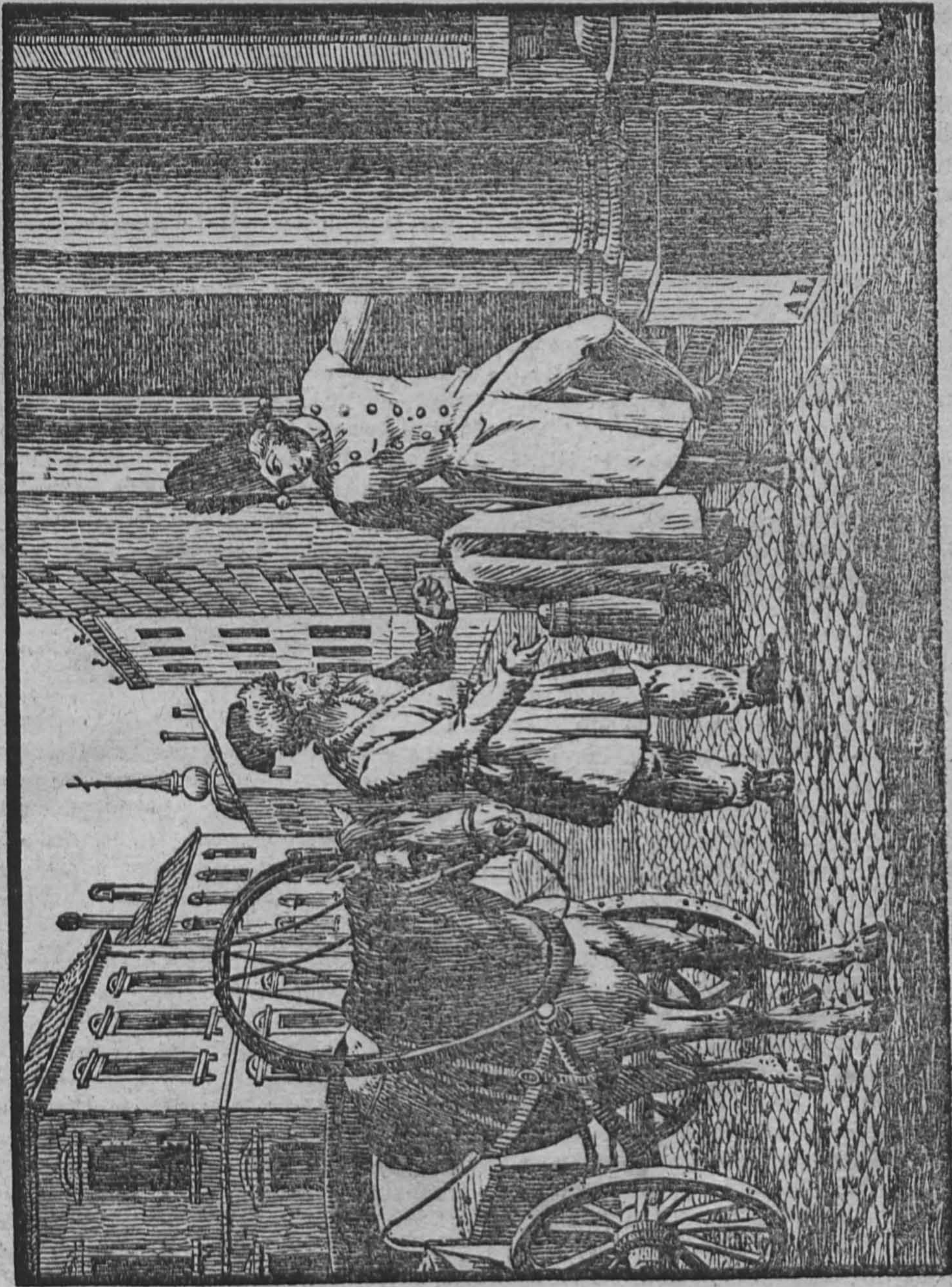
Anecdote d'Alexandre 1^{er} empereur de Russie.

(*Voyez la planche ci-contre.*)

La plupart des maisons de Petersbourg ont deux portes, ce qui fournit aux filous les moyens de frustrer de leur salaire les loueurs de fiacres. Tandis que le pauvre voiturier attend patiemment à la porte avec son humble équipage, son débiteur sort souvent tranquillement par l'autre issue.

Il arrivoit quelquefois à l'empereur, dans ses excursions incognito, de prendre une de ces modestes voitures. Un jour qu'il avoit ordonné à un voiturier de le conduire au palais, en descendant il lui dit d'attendre un instant, et qu'on lui enverroit son salaire. --- Non, non! repliqua le cocher. Je suis fait à ce jeu; j'ai » conduit plus d'un gentilhomme à ce palais, » sans jamais les revoir! Examinez vos poches, » et regardez si vous ne pouvez pas trouver » mon salaire. --- Je n'ai décidément pas d'argent, repliqua l'empereur, mais attends, » voici mon manteau que je te laisse en gage. -- » Je suis satisfait, dit le cocher; je vois qu'il

Anecdote de l'empereur Alexandre, de Russie.



Voici mon manteau que je te laisse en gage.

» est neuf, ainsi vous vous hâterez de le racher. » — L'empereur rit de tout son cœur et disparut.

Quelques minutes après, son valet de chambre vint demander le manteau de l'empereur et présenta au voiturier étonné une centaine de roubles pour le dédommager des pertes qu'il avoit précédemment essuyées. Le cocher se retira dans la plus grande consternation, en pensant qu'il avoit pris l'empereur de toutes les Russies pour un mauvais payeur.

Première entrevue de Joseph II empereur d'Allemagne avec Frédéric II roi de Prusse.

Il y avoit longtems que Joseph II, jaloux de connoître un monarque dont le voisinage et la renommée excitoient la curiosité, désiroit une entrevue avec le roi de Prusse. Ce fut à Neiss que l'empereur, accompagné des généraux Lascy, Laudon et Miltitz, arriva sous le nom du comte de Falckenstein. Frédéric informé de cette importante visite, vint au devant de l'empereur. Joseph aborda le monarque en disant : » Enfin mes vœux sont accomplis, « et le roi lui répondit : » Ce jour est un des plus beaux de ma vie. «

On supprima tout cérémonial de cour, pour se conformer à celui du militaire; et Frédéric eut la droite, comme le plus ancien général. Les deux monarques s'assirent sur un canapé, et s'entretinrent en présence du prince royal de Prusse et du prince Henri. Passant ensuite dans un cabinet, ils continuèrent la conversation pendant une heure; après quoi ils dînèrent ensemble avec quelques princes et quelques généraux de leur suite. Le général Laudon, invité à ce dîner, voulut se placer au bas de la table, par l'effet d'une modestie qui le rendoit presque honteux de son mérite; mais le roi le fit mettre à son côté, en disant : » Venez vous » placer ici, monsieur le général de Laudon, » j'ai toujours mieux aimé vous voir à côté de » moi que vis-à-vis; « ce qui fit dire à l'empereur, lorsqu'il rendit compte de l'entrevue à son auguste mère, que Frédéric, malgré son

ame martiale, savoit être gracieux.

A l'issue du repas, l'empereur retourna à pied à l'hôtel où il étoit descendu. Frédéric l'y suivit, et resta quelque temps avec Joseph, qui sortit ensuite pour faire une visite au prince de Prusse. Après le souper, l'empereur et le roi reprirent leur conversation, qui dura jusqu'à minuit; et l'on remarqua, pendant le repas, qu'ils se regardèrent l'un et l'autre de manière à vouloir se deviner.

Le lendemain les troupes manœuvrèrent, et avec tant de précision et de célérité, qu'il sembloit qu'il n'y avoit qu'un temps, qu'un mouvement, qu'une personne; ce qui satisfit beaucoup l'empereur. Il parcourut tous les rangs à cheval, et partit ensuite pour son camp de Colin, tandis que Frédéric prit la route de Breslau. Il y eut entre l'empereur et le roi une contestation de civilité, à qui passeroit le premier; et Joseph dit à Frédéric : » Si vous commencez » à manœuvrer il faudra sûrement que je cède. «

Sur la dette d'Angleterre.

Un Anglais a fait une généreuse donation de 6 liv. sterl. pour la réduction de la dette nationale. Or, cette dette s'élevant à 900 millions sterl. (22 milliards 500 millions de francs) divisée en diverses parties, dont l'intérêt, d'après une moyenne proportionnelle, est de 4 1/2 pour 100, il en résulte que l'intérêt, par an, est de 40 millions sterl. (1 milliard); par jour cet intérêt est de 109 589 liv. sterl. 10 pences (2 millions 739 726 fr.); par heure, il est de 4568 liv. sterl. 4 schell 2 pences (114,205 fr. 10c.); par minute, il est de 76 liv. sterl. (1900); et par seconde, il est de 1 liv. sterl. 5 schell. 4 pences (31 fr. 90c.); de telle sorte que la donation ne peut pas payer l'intérêt pendant 5 secondes, ni assez de temps pour qu'on puisse écrire le reçu de l'argent.

(N. B.) Cet almanach étoit déjà imprimé lorsque les événemens de France sont survenus.

Rectifications de foires, pour l'an 1831.

Les trois foires de ROMAINMOTIER se tiendront cette année :
le 26 Mars, -- 27 Mai et 28 Octobre.

MM. FRÈRES LÖRTSCHER, Imprimeurs - Libraires à VEVEY, ont une bibliothèque composée d'ouvrages de littérature, philosophie, sciences, histoires, voyages, etc. anciens et modernes. Ils se chargent de toutes les commissions en librairie. Leur cabinet littéraire est habituellement assorti des nouveautés qui offrent le plus d'intérêt, non seulement dans les romans, mais aussi dans les diverses classes de la bonne littérature. On trouve chez eux tous les livres en usage dans les églises et écoles; ainsi qu'un très grand choix de livres blancs, papiers de toutes qualités pour dessin, écriture et emballage; papier en couleurs et marbrés; encres diverses, couleurs, crayons et généralement toutes les fournitures de bureau et de dessin. Leur imprimerie étant assortie en différens caractères français et allemands, ils peuvent exécuter dans ces deux langues les divers ouvrages qu'on voudroit confier à leurs presses. Ils ont aussi un atelier de reliure.

Pour signaler les contrefaçons du Messenger boiteux de Berne et Vevey qui circulent annuellement; nous déclarons faux et contrefaits tous ceux qui ne porteront pas notre signature.

Frères Lörtcher

M. AUGUSTE BOREL - BOREL, Libraire à NEUCHÂTEL, successeur de Madame FAUCHE-BOREL, continue d'être assorti en livres d'usage et de littérature, bibles de Monsieur Ostervald, de différentes et belles éditions, nouveau testament, psaumes à quatre parties belle édition, idem tout musiqué et autres; papier de toutes sortes de qualités, peints, et dessiner et pour plans, papiers de musique, tapisseries fines et ordinaires; parchemin velin pour notaires, idem ordinaire; encres de Paris de différentes couleurs, plumes de toutes sortes de qualités, cire fine et ordinaire, pains à cacketer, porte-feuilles, crayons et fournitures pour le dessin; cartes géographiques générales et particulières, dite du Pays par Monsieur Ostervald, cartes de visite et d'invitation unies et gaufrées, estampes, étuis de mathématiques, et objets de bureaux, carton lisse et ordinaire en gros et en détail, etc. etc. etc. le tout en bonne marchandise, et à des prix satisfaisans.

Sa correspondance au-dehors lui facilite les moyens de se procurer les ouvrages qu'on lui commanderait; et qui ne se trouveraient pas dans son magasin.